



L'IMPARTIAL

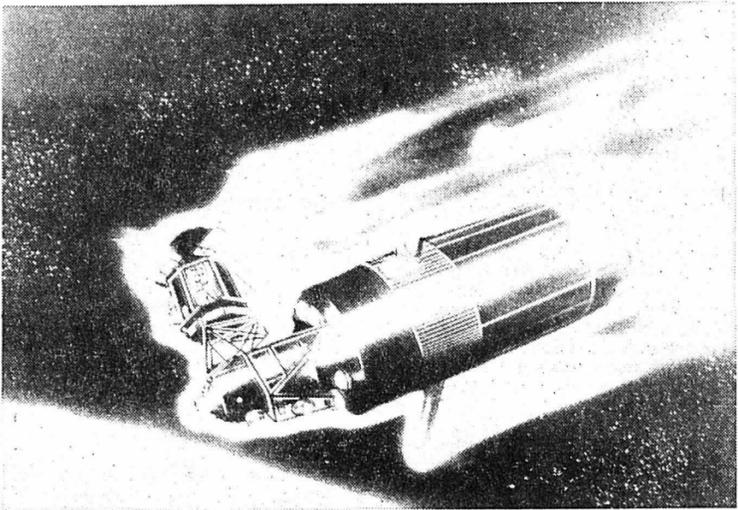
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction ☎ (039) 21 11 35

Sur l'océan Indien et sur le Sud-Ouest de l'Australie Skylab s'est désintégré sans faire de victimes



Un dessin montrant Skylab commençant à brûler après sa rentrée dans l'atmosphère. (bélino AP)

Skylab, le vaisseau spatial fantôme, a regagné hier la terre, tel un météore fulgurant. Des dizaines de tonnes de débris sont tombés dans l'océan Indien et sur l'Australie. Il a émis son dernier signal à 17 h. 11 (heure suisse), puis s'est désintégré.

« Nous ne disposons d'aucune information faisant état de dégâts ou de blessures, a déclaré M. Richard Smith, directeur de la force d'intervention de la NASA. « Bien que je ne puisse le confirmer, il semblerait que des morceaux aient survolé l'Australie ».

SURPRISE

Comme on lui demandait si ces débris avaient pu tomber sur le Con-

tinental, il a répondu : « Oui, bien sûr, c'est une possibilité. Selon nos informations, des débris ont été vus dans le ciel en plusieurs régions de l'Australie occidentale... Nous avons été surpris lorsque nous avons appris que des morceaux avaient été repérés et pouvaient être tombés sur le sud-ouest de l'Australie ».

ÉPARPILLÉS SUR 5900 KM.

Une vingtaine de tonnes de débris ont été répandus sur 5900 kilomètres dans l'océan Indien, a précisé le commandement de la défense aérienne nord-américaine (NORAD).

Le NORAD a précisé que les morceaux les plus gros sont apparemment tombés à l'avant d'un rectangle de 160 kilomètres de large et

de 320 kilomètres à partir de la ville de Perth.

Deux membres d'une compagnie aérienne à Perth ont déclaré à l'Associated Press qu'ils avaient aperçu des morceaux du laboratoire spatial qui traversaient l'ouest de l'Australie, laissant des traînées bleues, puis rouges avant de disparaître dans le brouillard nocturne.

Le capitaine Anderson d'une compagnie aérienne locale, a déclaré qu'il volait à 28.000 pieds lorsqu'il repéra « deux énormes lumières bleues d'un très gros avion ».

Toutefois les deux témoins, dont les observations ont été gênées par le brouillard, n'ont pas vu l'impact des morceaux de Skylab sur terre.

► Suite en dernière page

Les Miss ont eu chaud !



Comme on le sait, toute une série de miss, venues de tous les azimuts, se disputent actuellement le titre de Miss Univers à Perth, au sud-ouest de l'Australie, à l'endroit où précisément Skylab a lâché quelques-uns de ses débris. Un extra-terrestre, monté sur l'engin américain, aurait-il été attiré par les plus beaux produits fournis par notre Terre !!! (bélino AP)

Dès le 1er janvier 1980 en Suisse

CADEAU DE 627 MILLIONS AUX RENTIERS AVS

C'est maintenant décidé ! Les rentes AVS et AI seront adaptées au renchérissement dès le 1er janvier 1980. L'augmentation se situera entre 4,5 et 5 pour cent. Le montant minimum de la rente simple de vieillesse passera de 525 à 550 francs, le montant maximum de 1050 à 1100 francs.

Cette adaptation grèvera le compte de l'AVS-AI de 540 millions de francs par année et le budget fédéral de 87 millions. Le compte de l'AVS-AI ne se détériorera cependant guère. On peut en effet escompter des rentrées plus élevées du côté des cotisations. En outre, dès le 1er janvier prochain, la part de la Confédération à la couverture des frais de l'AVS passera de 11 à 13 pour cent, conformément à la neuvième révision de l'AVS.

des salaires, conformément à l'indice mixte introduit avec la neuvième révision.

A signaler que certaines rentes ne seront sans doute pas touchées par les largesses du Conseil fédéral. La Commission de l'AVS devra encore en dis-

cuter. Il s'agit notamment des rentes partielles, rentes que la neuvième révision a réduites, sauf pour ceux qui les recevaient déjà. Au Département de l'intérieur, on estime que les rentes bénéficiant de la garantie des droits acquis sont assez favorisées comme cela.

Quant à l'adaptation des limites de revenu pour l'octroi des prestations complémentaires à l'AVS-AI, le Conseil fédéral annonce qu'il prendra une décision dans le courant de l'automne.

Près d'Abadan

Nouvelle rupture d'un oléoduc

Un incendie, le second en cinq jours, s'est déclaré mardi dans le réseau des oléoducs aboutissant à la raffinerie de pétrole d'Abadan, ont annoncé hier les responsables de la plus grande raffinerie du monde.

Le feu a éclaté près de la ville de Darkhuyen, à 60 km. au nord d'Abadan. Les pompiers de trois villes ont été dépêchés sur place et ont rapidement maîtrisé le sinistre.

Selon un responsable de la raffinerie, il ne s'agit pas d'une explosion, mais d'une rupture encore inex-

pliquée d'un oléoduc qui charrie 60 mille barils de brut par jour vers la raffinerie. La canalisation a été remise en état dans la journée d'hier.

Samedi dernier, une explosion dont l'origine n'a pas encore été déterminée avait détruit un oléoduc à 80 kilomètres au nord-est de la raffinerie. Il faudra encore cinq jours pour réparer les dégâts, ont indiqué hier les experts.

► Suite en dernière page

OPINION

Châteaux en Orient

Iles fertiles et civilisées émaillant l'infini des sables et de la mer: le monde arabe.

Des bords marocains de l'Atlantique au golfe d'Oman, du Nil blanc à Alexandrie, des oasis sahariennes à celles de la Syrie et de l'Arabie, en passant par les plaines côtières algériennes, les djebels tunisiens, la Libye, le Liban, il s'étend jusqu'en Mésopotamie.

Palmeraies disséminées en poussières tels des atolls du Pacifique, territoires nationaux plus vastes que l'Europe occidentale, que le Texas et l'Alaska réunis... Et encore plus riches en pétrole que ces pays mis ensemble.

Ibn Khaldun, le grand historien arabe qui vécut il y a six cents ans, disait, à propos de l'unité de ce monde réalisée par Mahomet: « Eût-on dépensé tous les trésors de la création que l'on n'eût établi aucune union entre les Arabes. Seul Dieu a réalisé leur unité... »

De nos jours, la confraternité existe encore; mais la politique pétrolière pour ne considérer qu'elle, est foncièrement différente, selon qu'elle dépend d'un homme tel que le vice-président du Conseil du commandement de la Révolution irakienne, M. Saddam Hussein ou d'un leader aussi remuant que le Libyen Khadafi.

Cette différence, les Irakiens l'ont précisément exprimée lors de la visite du premier ministre français Raymond Barre: ils ne tiennent pas à « casser » les économies occidentales... Ils souhaitent seulement des hausses régulières quoique modérées des prix du baril de pétrole.

A noter que depuis la dernière conférence de l'OPEP, Bagdad vend le baril de 159 litres à 21 dollars — une valeur moyenne justement.

Pour la France, la source irakienne représente le quart des approvisionnements pétroliers (l'Ara-

bie séoudite en assurant le tiers). Mais, même à prix « modérés », la facture du pétrole se montera en 1979 à 10 milliards de francs français, qu'il s'agira de compenser par des ventes à l'étranger, en poussant encore davantage les exportations.

Or, il semble que l'Irak, désireux de s'ériger en juge de paix dans le Moyen-Orient, peu confiant qu'il est dans les résultats des négociations israélo-égyptiennes, peu sûr de son voisin iranien en ébullition et plutôt méfiant à l'égard de l'URSS, cherche à acheter en France des armements tels que vedettes lance-missiles, hélicoptères, avions, tanks et autre matériel militaire.

Les deux interlocuteurs sont donc faits pour s'entendre. Non seulement en comblant leurs besoins réciproques (augmentation d'une part des livraisons de pétrole, envoi, d'autre part, du matériel demandé et surtout du réacteur nucléaire expérimental qui sera reconstruit après avoir été saboté juste avant son départ pour le Proche-Orient), mais aussi par l'identité de vue qu'ils ont sur la sauvegarde de leur indépendance nationale comme sur l'équilibre politico-économique mondial.

En posant le pied à Bagdad, M. Barre avait déclaré qu'il n'était pas venu enlever des contrats... Effectivement, à part une commande d'une trentaine de « Mirage », il a ramené « de forts espoirs de voir les échanges réguliers être développés entre les deux pays ». Un développement qui connaît déjà un début de réalisation en 1979.

Face aux fabuleux contrats finalement jamais réalisés, ramenés antérieurement lors de semblables voyages et après que l'on ait trop souvent dressé les plans de « Châteaux en Orient » jamais construits, de simples espoirs paraissent plus réalistes, avec quelques jours de recul.

Roland CARRERA

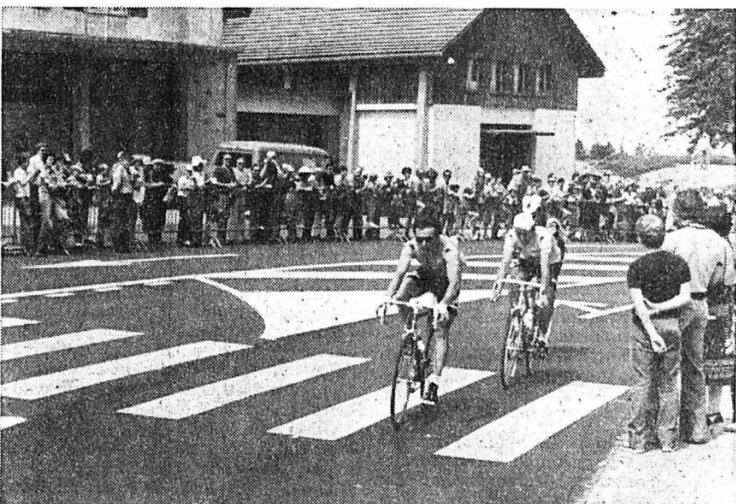
De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Le Conseil fédéral d'ailleurs n'avait pas le choix: la loi l'oblige à adapter les rentes dès que l'indice suisse des prix à la consommation atteint 175,5 points. Fin juin, l'indice est arrivé à 177,2 points (105,1 points si l'on prend le nouvel indice parti de 100 en septembre 1977).

C'est la dernière fois que les rentes seront adaptées au seul renchérissement. A l'avenir, on tiendra aussi toujours compte, en partie, de l'évolution

Canton de Neuchâtel

Le Tour de France en visite



Hier, le Tour de France a traversé notre canton. Il y avait foule aux bords des routes de Biaufond à Vaumarcus pour regarder passer les « rois » de la petite reine. Notre photo montre Hinault, Zætemelk et Sutter passant à La Vue-des-Alpes où se disputait un sprint volant.

LIRE EN PAGES 3 ET 19

DANS LE CANTON DU JURA
Les partis préparent
les élections fédérales

DROITS POLITIQUES DANS
LE CANTON DE BERNE

Vers d'importantes
innovations

Lire en page 9

REPRÉSENTATION BERNOISE
AU CONSEIL FÉDÉRAL

En marche pour
une rotation

Diminution du plomb
dans l'essence super

Lire en page 11

FOOTBALL

Le FC

La Chaux-de-Fonds
a repris

l'entraînement

Lire en page 17



HIT-PARADE

Enquête No 27 de la Radio télévision suisse romande.

1. Knock on Wood (Amii Stewart); 2. Gloria (Umberto Tozzi)*; 3. Sentimentale moi (Plastic Bertrand); 4. Lady Night (Patrick Juvet); 5. Dans la même année - Deborah (Michel Sardou); 6. Honesty (Billy Joel)*; 7. Does your Mother - Know (Abba)*; 8. Nous (Hervé Villard); 9. Show me you're man enough (Karen Cheryl)*; 10. Hot Stuff (Donna Summer); 11. One way Tickets (Eruption)*; 12. Good Times (Chic)*; 13. Etre (Charles Aznavour); 15. Pauvres diables (Julio Iglesias)*; 16. In the Navy (Village People); 17. Pop Musik (M)*; 18. La fête de juillet-juillet (Gérard Lenorman)**; 19. Love you inside out (The Bee Gees); 20. Communiqué (Dire Strait)**.

* En hausse cette semaine.
** Nouveaux venus.

Santé

Les dents de vos enfants

Des visages enlaidis par une denture proéminente, des sourires qui dévoilent des dents mal placées ne sont pas uniquement cause de problèmes esthétiques. Ils peuvent également entraîner un mauvais fonctionnement des dents et des articulations.

Que faut-il faire lorsque vos enfants présentent des défauts ? Dans le numéro de juin d'Optima, un médecin-dentiste traite en détail de ces questions.

Ordinairement, l'homme de l'art peut procéder lui-même au redressement d'une mauvaise dentition. Mais s'il juge la situation trop grave, il enverra le patient chez l'orthodontiste, spécialiste de la malposition de cette partie du visage.

Un alignement incorrect des dents peut provenir d'une malformation osseuse de la mâchoire, en général héréditaire.

Dans certains cas, par contre, les mâchoires sont bien situées par rapport au crâne et entre elles, mais les dents se placent mal. Cela peut être dû à une musculature déficiente des lèvres et des joues, à l'extraction prématurée des dents de lait ou à de fâcheuses habitudes du comportement.

Nature

Oiseaux des forêts de montagne

Forêts de montagne : c'est aux forêts d'épicéas des Alpes et du Jura que je pense, mais aussi aux hêtraies à sapins qui, dans le Jura, recouvrent de grandes étendues et montent jusqu'aux crêtes les plus hautes. La plupart des épicéas du Haut-Jura sont très différents de ceux, opulents, aux longues branches horizontales, des forêts claires et des lisières des Préalpes de flysch au sol profond et riche. Poussant sur un sol de faible épaisseur entre des dalles de calcaire ou insinuant leurs racines dans les fentes de lapiaz recouverts d'humus, les épicéas du Jura occidental frappent, le plus souvent, par leur forme en fuseau, leurs courtes branches pendantes qui leur évitent de trop lourdes charges de neige.

LES ZÉLÉS

Au milieu de mai, j'ai traversé à pied la forêt du Risoux. Cette belle et longue promenade avec des amis, en pleine matinée, ne m'a permis de reconnaître que les voix des oiseaux les plus réguliers et les plus communs, ceux qui chantent avec le plus de zèle : la ritournelle du pinson, le chant à silences du merle à plastron, la belle voix sonore et joyeuse de la grive draine, mais une ou deux strophes seulement de la grive musicienne, la plus douée des chanteuses forestières, aux motifs répétés, variés, sonores et bien timbrés. Ailleurs, c'était la mélodie aigrelette de l'accenteur mouchet, le chant aérien du pipit des arbres ou, comme en plaine, la strophe énergique et sonore du troglodyte.

Dans les clairières où la neige venait de fondre, c'était la grande éclosion des

crocus blancs ou mauves, délicats et fragiles. Quelques gentianes printanières au bleu éclatant, deux touffes de daphnés bois-gentil en lisière, beaucoup de primevères élevées et, sous les arbres, des touffes de pétasites blancs, fleurs en grappes sorties avant les toutes grandes feuilles, sous lesquelles les grives musiciennes rechercheront en été des vers et des escargots.

TÔT LE MATIN...

Pour observer tous les oiseaux des forêts de montagne, il faut être sur place très tôt dans la matinée ou le soir peu avant la tombée de la nuit. Il faut être seul ou en tout petit groupe très silencieux et très attentif. C'est ainsi, peu à peu, qu'on arrive à découvrir les espèces les plus secrètes.

Le plus bel oiseau des forêts solitaires, c'est incontestablement le grand tétras ou grand coq de bruyère. Malgré sa taille, celle d'un dindon, c'est un des plus secrets, des plus farouches, sachant admirablement passer inaperçu. Je l'ai observé maintes fois, mais jamais aussi longuement que j'aurais voulu, dans les Préalpes de la Veveyse, la région du Muveran et le Jura entre Saint-Cergue et le Marchairuz. Le plus souvent, sa rencontre se limite à un envol aussi bruyant que soudain suivi de la brève vision d'un immense oiseau noir, brun, gris, blanc, très vite disparu entre les arbres. Un autre gallinacé de forêt tout aussi discret, c'est la gélinotte, petite poule au plumage très moucheté, roux, blanc, gris, noir, avec, chez le mâle, une bavette noire et une petite huppe. J'ai observé deux fois sa couvée dans le Jura. Une fois, dans le Risoux, de minuscules poussins en duvet roux, à l'envol de la mère juste devant nos pieds, s'égaillaient et disparaissaient instantanément, plaqués au sol, immobiles dans les feuilles mortes des hêtres. Une autre fois, presque au pied de la chaîne, les jeunes pas plus gros que des alouettes, mais volant déjà, disparaissent instantanément dans le fourré voisin alors que la poule, sur la branche d'un hêtre, m'observait, anxieuse, en balançant la tête d'un geste saccadé.

UNE VRAIE RAFALE

Le pic noir est une grande voix des bois. Ses cris, un long « kliu » lorsqu'il se plaque contre un tronc et une série

Un chemin planétaire à Zurich

Zurich s'est enrichie d'une nouvelle attraction: le circuit planétaire de l'Uetliberg. Ce chemin astronomique de 7,3 km donne aux promeneurs un aperçu des dimensions et des proportions de notre système solaire et des mécanismes de gravitation des planètes. Une particularité de cette curiosité réside dans le fait que les corps célestes, à l'exception du trop volumineux soleil, reposent sur des blocs erratiques dont la composition et l'origine font l'objet d'une information. Le restaurant « Felsenegg » abrite un petit planétarium mobile qui présente de manière simple les mécanismes célestes. La randonnée d'initiation dure environ 2 heures. La liaison ferroviaire Selnau-Uetliberg, avec le retour par Felsenegg et Adliswil, est fréquente et bonne.

Lecture

«La Suisse en questions»...

Sur une septantaine de pages, voici un petit bouquin intéressant, pas ennuyeux pour un sou et en même temps plein d'enseignements pour mieux comprendre quelques-unes des questions helvétiques actuelles.

Sous le titre «La Suisse en questions», treize personnalités font le point chacune dans leur domaine sous la forme de l'interview. C'est ainsi que sont abordés des dossiers aussi différents que la femme et la politique (Gabrielle Nanchen), l'utilité de la neutralité (Max Petitpierre), le syndicat et la politique (Félicien Morel), la défense du consommateur (Yvette Jäggi), la défense nationale (Olivier Pittet), la culture (Gaston Clottu), l'écologie (Franz Weber), le miracle politique suisse (Carlos Grosjean), la présence socialiste au Conseil fédéral (Pierre Graber), la politique régionale (René Felber), l'autonomie cantonale (Félix Carruzzo) et, bien entendu, le fédéralisme (Olivier Reverdin et Jean-François Auber), thème qui constitue d'ailleurs l'axe central du recueil.

On le voit, mise à part l'absence, volontaire, d'acteurs de la scène jurassienne, le choix des interlocuteurs représente un large éventail régional et politique. Dans ce sens, on peut affirmer que «La Suisse en questions» est une tentative de viser à l'objectivité, ou du moins à l'honnêteté la plus grande.

Par ailleurs, ainsi que le signale Pierre Cordey dans sa préface, l'auteur, Jean-Jacques Schumacher, s'efface in-

de « kru-kru-kru... » lorsqu'il vole, s'entendent à plus d'un kilomètre, de même que son tambour, une véritable rafale de mitrailleuse. A l'aube ou au crépuscule, au-dessus des clairières au sol humide et mou, on peut ici et là suivre la croule de la bécasse qui va et vient à faible hauteur en émettant alternativement des « psic » aigus et une sorte de croassement « quorr quorr ». La nuit venue, les connaisseurs tendent l'oreille pour détecter les voix des deux chouettes les plus secrètes des grandes forêts, la chouette de Tengmalm et la chevêche, aussi petite qu'un étourneau.

LES PASSEREAUX : UNE MULTITUDE

Et puis tous les passereaux, trop nombreux pour qu'il soit possible de les présenter tous. Outre les chanteurs cités précédemment, on observe souvent les trois mésanges montagnardes, la mésange noire ou petite charbonnière, la huppée, élégante et peu craintive, mais qu'on ne rencontre pas tous les jours, la mésange boréale, qui ressemble beaucoup à la nonnette, s'en distinguant par quelques détails du plumage et surtout par son chant et son cri nasillard. Notons encore tous les fringillidés de montagne, le magnifique bouvreuil de la poitrine rose poncée, le beccois, mâles rouge-brun à croupion vermillon, femelles verdâtres, jeunes gris mouchetés, qui, nomades, ne nichent pas toutes les années dans nos forêts. Il en est de même d'un petit fringille verdâtre à calotte noire, le tarin. Le venturon, vert à tête grise, se plaît surtout dans les pâturages et les lisières alors que le sizerin, tout comme le tétras lyre et la fauvette babillarde, est un oiseau à la limite des arbres et de la lande alpine. On pourrait parler encore du cassenois, une sorte de geai de montagne fréquentant surtout les forêts d'aroles. (SPS)

Olivier Paccaud

éphéméride

FÊTES A SOUHAITER:

Olivier.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1978. — Le président Carter dénonce, comme atteintes aux droits universels de l'homme, les procès d'Anatoly Chtcharanski et d'autres dissidents soviétiques.

1967. — Emeutes antibritanniques à Hong Kong, où la foule attaque des autobus, des taxis, des voitures, ainsi que des immeubles officiels.

1957. — Le prince Karim, 20 ans, étudiant à l'Université américaine de Harvard, devient Aga Khan, chef de 20 millions de musulmans ismaéliens, à la mort de son grand-père.

1941. — La Grande-Bretagne et l'Union soviétique signent, à Moscou, un traité d'assistance mutuelle.

ILS SONT NÉS UN 12 JUILLET:

Jules César, général et homme d'Etat romain (100 - 44 av. J.-C.).

Claude Bernard, physiologiste français (1813 - 1878).

Georges Eastman, industriel et philanthrope américain, pionnier de la photographie (1854 - 1932).

De précieux manuscrits

Les manuscrits de la mer Morte, pour la plupart en cuir et en papyrus, furent découverts de 1947 à 1956 dans des grottes sur la rive nord-ouest de la mer Morte. Outre nombre de livres de l'Ancien Testament, ils ont révélé d'autres textes souvent très longs, inconnus jusqu'alors, écrits en hébreu et en araméen, qui renouvelent l'histoire du christianisme.

Pensée

Il ne faut jamais repousser en bloc la parole d'un homme normal, sincère et honnête. Elle contient en général quelque chose de vrai.

Berthier

Jura neuchâtelois

Semaine artistique, en août

Cours d'interprétation donné par Harry Datyner

Il suffit parfois d'une amitié, d'un contact, d'un délice, d'une idée qui se met au diapason pour que naisse aussitôt une œuvre commune qui a des résonances franchissant rapidement les frontières.

Faire quelque chose pour les jeunes dans le cadre d'une semaine artistique, tel était le projet du Rotary club, tel était le projet du Conservatoire. Après une période d'étude, le rêve devint réalité: un rassemblement de jeunes musiciens aura lieu cet été en notre ville, du 19 au 26 août, liant la vie musicale locale à la vie musicale suisse et internationale.

Il convient de relever ici la collaboration très active entre le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle et son directeur Robert Fallier, président du comité de patronage de cette première « Semaine artistique du Jura neuchâtelois » et la section « Jeunesse » du Rotary club qui en assume l'organisation.

Il s'agira d'un cours d'interprétation, donné par le pianiste Harry Datyner, réunissant une dizaine de jeunes musiciens de différentes nationalités: ils viendront de Belgique, de Roumanie, d'URSS, d'Italie, de Pologne, de Suisse. Ces jeunes logeront chez l'habitant, tandis que le Conservatoire met à disposition ses locaux, ses pianos en cette période de l'année « creuse » autant pour les manifestations musicales que pour l'enseignement.

Ces jeunes pianistes ont été préalablement auditionnés par Harry Datyner, ce qui garantit un très haut niveau à ces cours. Un vaste programme a été spécialement élaboré en vue de stimuler et nourrir le talent de chacun. Les cours d'interprétation auront lieu au Conservatoire dimanche, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Ils seront donnés à huis-clos le matin, ils sont ouverts au public l'après-midi. Il est possible de se procurer des cartes d'auditeurs à un prix très bas, importantes réductions pour les étudiants.

L'intérêt d'une telle manifestation est indéniable pour les milieux musicaux, le public, les étudiants en musique, tant il est évident qu'une émulation peut en découler. La Chaux-de-Fonds, plus encore qu'une ville située sur les grands axes de circulation devrait s'en persuader si besoin était.

Un concert dans le cadre de cette semaine artistique aura lieu à la salle de musique le lundi 20 août. « Les solistes romands » en toute grande forme, puisqu'ils auront joué auparavant au festival de Stavelot (Belgique), interpréteront sous la direction d'Arpad Gerecz des œuvres de Telemann « Don Quichotte », Ligeti « Ramifications », Bartok « Dix petites pièces » et quatre danses françaises d'un compositeur anonyme, tandis que Harry Datyner sera le soliste du concerto KV 271 de Mozart. Ce concert sera enregistré par la Radio suisse romande.

Mêlé intimement à la vie musicale chaux-de-fonnière pendant de longues années, Harry Datyner a été appelé à diriger les classes de virtuosité du Conservatoire de Genève. Par le rayonnement de sa personnalité et son talent d'interprète, il poursuit parallèlement une activité de concertiste.

Le public aura l'occasion d'applaudir ses élèves aussi au cours d'un concert de clôture — enregistré par la RSR — qui aura lieu au Conservatoire.

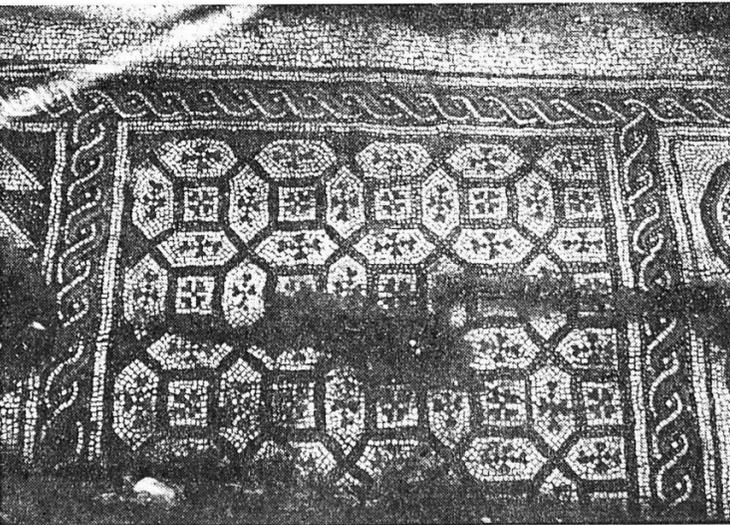
La ville sera donc en ébullition musicale durant les jours d'été autour de cet événement qui pourrait, dans la mesure où le public répond favorablement à l'invitation qui lui est faite, être répétée chaque année à La Chaux-de-Fonds, ce qu'on espère naturellement.

La Semaine artistique du Jura neuchâtelois se terminera les 25 et 26 août par le concours national d'exécution musicale dit « Prix de soliste » de l'Association des musiciens suisses. Nous y reviendrons.

D. de C.

A Genève

Importante découverte archéologique



Une importante découverte archéologique vient d'être faite à Saint-Pierre. L'équipe du Bureau cantonal d'Archéologie dirigée par Charles Bonnet a dégagé au cours de ces derniers jours les vestiges d'un magnifique sol décoré. La mosaïque constituée de panneaux carrés d'environ 90 cm de côté est composée de petits cubes de différentes couleurs formant des éléments géométriques très variés. Les murs de la salle, dont l'un des côtés est bien délimité, étaient décorés d'enduits peints de couleurs vives.

Les chercheurs devront encore préciser les fonctions de cette construction exceptionnelle. Leurs premières hypothèses permettent de supposer que l'on

a affaire à une annexe ou à un bâtiment faisant partie du groupe architectural de l'ancienne cathédrale Notre-Dame. En ce cas, la datation des structures découvertes est à placer entre la fin du 4^e siècle et le début du 6^e siècle.

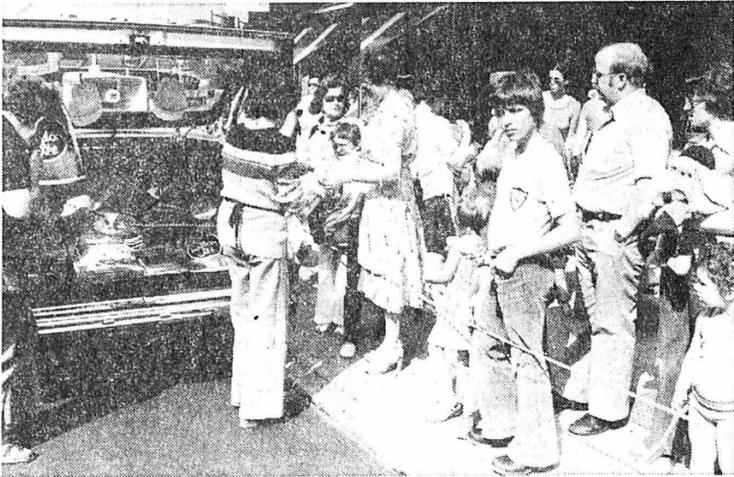
Le chantier archéologique qui accompagne la Restauration de la Cathédrale Saint-Pierre montre la richesse du patrimoine genevois. La vision que l'on avait de la christianisation dans notre région est aujourd'hui profondément modifiée par les récentes découvertes.

La mosaïque aujourd'hui recouverte par des raisons de sécurité sera présentée dans quelques semaines au public. (sp)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Passage du Tour de France: un grand succès populaire
25.000 spectateurs entre Biaufond et La Vue-des-Alpes

Grande fête, hier matin, à La Chaux-de-Fonds et dans la région, avec le passage du Tour de France. Les amateurs de la « petite reine » ont été pour le moins gâtés. Et nombreux sont ceux qui se sont massés le long du parcours. On évalue à 25.000 environ le nombre de spectateurs qui ont pris place au bord de la route entre Biaufond et La Vue-des-Alpes. Ce fut donc un grand succès populaire même si la course n'a été que peu animée. Vous lirez d'ailleurs le récit de cette 14e étape dans notre rubrique sportive.



Qui n'a pas sa casquette?

Le passage de la plus grande épreuve cycliste par étapes du monde fut incontestablement un spectacle impressionnant par le nombre des véhicules accrédités (325) et par son immense et imposante organisation. Trois heures avant le passage des coureurs, les premiers véhicules publicitaires franchissaient la Métropole de l'horlogerie. Jusqu'à 11 heures, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des coureurs, ce ne fut qu'un défilé de véhicules vantant tel ou tel produit. Bref de quoi faire patienter petits et grands.

UN CHIEN PROVOQUE UNE CHUTE

Le passage de la Grande Boucle a connu quelques secondes de panique. A

la rue du Versoix en effet, devant le peloton, un chien a surgi sur la chaussée provoquant la chute d'une vingtaine de coureurs dont le Belge Michel Pollentier. Heureusement, cet incident n'a eu aucune conséquence sur le classement de l'étape.

LA TV S'EN PREND AU SERVICE D'ORDRE

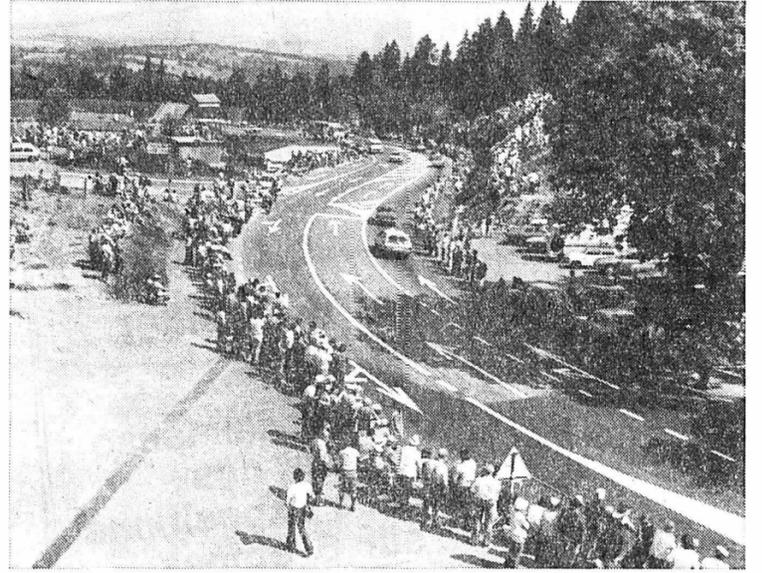
Suite à ces chutes, le service d'ordre et les mesures de sécurité ont été injustement mis en cause par le reporter de la Télévision romande, M. Bertrand Duboux. Au cours du reportage de l'arrivée de l'étape à Evian, le journaliste suisse a entre autre déclaré que les hommes chargés du service d'ordre n'avaient pas fait correctement leur

travail, laissant notamment des voitures non accréditées au Tour circuler librement devant les coureurs. Ce n'est que pur mensonge ! Cinq minutes avant le passage du peloton, toute la circulation a été arrêtée. Au travers de ces propos, une fois de plus, la Télévision romande s'est montrée extrêmement négative à l'égard de La Chaux-de-Fonds et de sa région.

Il nous paraît quant à nous que M. Duboux devrait savoir qu'un chien peut surgir devant un peloton n'importe où et à n'importe quel moment ! Cela s'est déjà produit souvent et se reproduira encore. Peut-être que le journaliste de



Un des acrobates de la caravane publicitaire. (photo Schneider)



25.000 spectateurs ont assisté au passage du Tour, de Biaufond à La Vue-des-Alpes où s'est disputé l'un des sprints volants. (photo Schneider)

la TV romande l'ignore-t-il, comme il ignore encore beaucoup de choses dans le domaine du cyclisme. Il débute dans le métier de commentateur. Il ne peut donc pas tout connaître certes, mais cela n'excuse pas tout.

Quant au service d'ordre, nous pouvons certifier qu'il a été parfait. D'ailleurs, M. Jacques Goddet, directeur du Tour, s'est montré extrêmement satisfait. L'un des motards de la gendarmerie nationale française a même déclaré au Lt. Gilbert Sonderegger, à qui incombaient toute la responsabilité du service d'ordre à La Chaux-de-Fonds, que si toutes les villes prenaient les mêmes mesures de sécurité, tous les

gendarmes du Tour pourraient s'inscrire au chômage !

Pour le passage de la Grande Boucle, 41 hommes entre le croisement des routes des Planchettes et de Biaufond et le bas du Raymond ont été mobilisés pour régler la circulation. De plus, il a été posé notamment 40 signaux de parcage interdit, 35 sens interdit, 20 barrages et surtout 2600 mètres de barrières et cordes le long de l'avenue Léopold-Robert et au boulevard de la Liberté où avait lieu le ravitaillement. C'est dire que rien n'a été laissé au hasard pour assurer un maximum de sécurité aux coureurs et suiveurs du Tour de France.

Michel DERUNS



Quelques instants de repos avant le passage des coureurs. (photos Impar-Bernard)

Chauxorama

Germaine Knie va rejoindre le Cirque

On se souvient, la matinée du samedi au Cirque Knie à La Chaux-de-Fonds avait été troublée par un accident qui avait impressionné spectateurs et acteurs. Mme Germaine Knie, épouse de Louis Knie, avait été blessée par un éléphant lors de son numéro. Le mammifère, se dressant sur ses pattes de derrière, avait été déséquilibré. Il avait laissé tomber Germaine Knie, suspendue à un trapèze tenu dans la gueule de l'animal. En reprenant la position debout, l'éléphant avait touché avec une patte l'artiste qui était à terre. Souffrant de douleurs dorsales et d'insuffisance respiratoire, Germaine Knie avait été immédiatement transportée à l'Hôpital de la ville et, par la suite, transférée à l'Hôpital de l'Île, à Berne.

Or, des nouvelles prises mercredi après-midi auprès de M. Chris

Krenger (chef de presse), à Langenthal où le Cirque donnait représentation, nous apprenaient que Germaine Knie quittera l'Hôpital le 20 juillet et qu'elle rejoindra le Cirque Knie à Lucerne. Mme Knie pourra alors suivre la tournée du Cirque, sans toutefois reprendre la « scène » étant donné qu'elle devra rester encore un certain temps dans un corset. Sa rentrée comme artiste ne pourra pas avoir lieu avant la saison prochaine.

Bonne nouvelle tout de même pour les amis de la famille Knie. (md)

Distinction pour un Chaux-de-Fonnier

Ancien élève du Gymnase de La Chaux-de-Fonds où il a obtenu son baccalauréat en 1941, M. Raymond Stauffer, actuellement président de la Section des sciences religieuses de l'Ecole des Hautes Etudes de la Sorbonne, vient d'obtenir plusieurs distinctions. C'est ainsi que l'Académie des Sciences morales et politiques lui a décerné le Prix « Louis Marin » pour son ouvrage intitulé: « Dieu, la création et la Providence dans la prédication de Calvin ». De plus, l'Université de Saint-Andrews, la plus vieille université d'Ecosse, fondée en 1411, lui a conféré, pour l'ensemble de ses travaux sur la Réforme et le protestantisme du XVIIe siècle, le grade honorifique de « Doctor of Divinity ».

Aux commandes d'une grue Chauffeur blessé

Hier à 12 h. 05, aux commandes de la grue de son camion, M. Simon Collomb, 47 ans, de la ville, était occupé à charger un bac à la rue de Gibraltar. A un moment donné, pour une cause indéterminée pour l'instant, le camion s'est mis en mouvement dans cette rue à forte déclivité. M. Collomb qui tentait d'immobiliser le lourd véhicule s'est vu être coincé contre une barrière et une roue lui a passé sur une jambe. Il a été transporté à l'hôpital.

Ecole internationale de hockey sur glace

Soixante-neuf jeunes pour la deuxième semaine

Lundi a débuté à la Patinoire des Mélézes, sous la direction des deux Canadiens Stu Cruikshank et Gaston Pelletier, la deuxième semaine de l'Ecole internationale de hockey sur glace, sixième édition.

Sur le plan de la participation, c'est une semaine record. 69 jeunes en effet ont été accueillis dans notre ville, venant d'Ambri, de Morges, de Genève,

de Lausanne, de Porrentruy, de Turin, de Milan et de plusieurs villes de France. Stu Cruikshank et Gaston Pelletier ont encore enregistré la participation de deux Canadiens venus directement du Canada et de plusieurs Canadiens de la base de Baden-Baden en Allemagne de l'Ouest. Ces jeunes espoirs du hockey sur glace ont pris leur quartier à la Maison des jeunes et dans les locaux de la Protection civile. Comme la

semaine dernière, outre les entraînements physiques et sur glace, de nombreux loisirs sont organisés à leur intention. C'est ainsi que si le beau temps se maintient, ils pourront jouir encore cette fin de semaine de la piscine ainsi que du minigolf. Reste à leur souhaiter un excellent séjour à La Chaux-de-Fonds et dans la région.

(md-photo Impar-Bernard).



état civil

MERCREDI 11 JUILLET

Décès

Tissot-Daguet Charles Jules, né le 10 septembre 1907, époux de Cécile née Robert-Tissot. — Tschudin Erwin, né le 2 novembre 1901, époux de Angèle Marguerite née Werth.

mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h. 30.
 Musée paysan: 14-17 h.
 Vivarium: 14 - 17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
 Musées des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., exposition macrophotos F. Merçay.
 Biblioth. de la Ville: 9-12, 13 h. 45-20 h.
 Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h.
 ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
 Le Scotch: Bar-dancing.
 Club 55: Dancing, attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-dancing.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
 Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
 Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
 Accueil du Soleil: (Soleil 4) 15 - 18 h.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
 Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.
 Croix-Bleue: tél. 23 99 96, 16 h. 30 - 24 h.
 La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Centrale, Léopold-Robert 57.
 Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.

Pour les cinémas, voir page 20.

sociétés locales

Club des Loisirs, groupe de promenade. — Vendredi 13 juillet, Chasseral en bus, depuis Saint-Imier. Rendez-vous à la Gare à 9 h. 45, avec ou sans pique-nique.
 Club alpin suisse. — Pas de gardiennage du 7 au 29 juillet. — Pendant les vacances horlogères, nous proposons aux personnes qui désireraient se retrouver pour faire des courses sans but fixé à l'avance, de se réunir les lundis 9, 16 et 23 juillet à notre chalet du Mont-d'Amin, à partir de 18 heures.

Offres spéciales
Pêches jaunes
 d'Italie le kilo **120**
Poivrons verts
 d'Italie le kilo **160**
MIGROS
 P 15704

Profitez de vos vacances pour choisir votre mobilier

Un choix immense dans nos grandes expositions sur 6 étages

meubles MEYER neuchâtel

à bientôt!

Tour de Suisse (et l'Italie du Nord)

Voyage spécial - Jeune fédéral
Départs de plusieurs localités du canton
15-17 sept., 3 jours

au prix de Fr. 335.- (pension complète, chambres avec bain ou douche, WC)

1er jour:
Par l'Emmental («dix-heures» compris) - Lucerne - St-Gothard - Trezzano sur le lac de Côme

2e jour:
Lugano - Novaggio (chef-lieu du «Malcantone», «dix-heures» tessinois) - Luino sur le lac Majeur - traversée du lac en bac - Pallanza/Intra, visite des îles Borromées - col du Simplon - Sierre (soirée valaisanne)

3e jour:
Visite de Grimentz et du lac de Moiry, arrêt au Glacier de Moiry - visite d'une cave à Sion - rentrée par la Gruyère.

Le nombre de places est limité. Demandez le programme spécial chez:

Veuillez demander le programme CarMart à votre agence de voyages ou à:

Priorité à la qualité!
2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. (039) 23 27 03



VOLVO BREAKS 245 ET 265. LES ROBUSTES ET PRODIGIEUX COMBIS FAMILLE - LOISIRS - TRAVAIL. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

Sécurité dynamique, deux mots qui expriment déjà les aptitudes performantes des nouvelles Volvo breaks. Avec toutes leurs caractéristiques nouvelles et éprouvées: nouvelle calandre pour la 245, moteurs plus puissants, tenue de route encore supérieure, overdrive (vitesse économique) et servodirection sur certains breaks. Faites un essai de conduite et de charge - vous serez émerveillé de leurs prodigieuses capacités routières et de transport!

Volvo break 245 DL, 97 ch DIN, fr. 19 400.-
Volvo break 245 GL, 107 ch DIN, fr. 20 600.-*
Volvo break 245 GLI, 123 ch DIN, fr. 22 200.-*
Volvo break 265 GL, moteur à injection V6 CI, 2664 cm³, 148 ch DIN, équipement exclusif, fr. 28 500.-*
* Servodirection de série

VOLVO
La voiture pour la Suisse.
SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

UNE VOLVO RESTE UNE VOLVO MÊME D'OCCASION.

Dans les premiers mois de cette année, nos ventes de voitures neuves ont augmenté de 30% environ. Aujourd'hui plus que jamais, de bonnes voitures raisonnables sont recherchées. Grâce à cette hausse de ventes, nous pouvons dès maintenant vous offrir de nombreuses Volvo d'oc-

casions à des prix avantageux. Saisissez l'occasion et décidez-vous pour Volvo! Car, même avec trente, quarante ou cent mille kilomètres, une Volvo est toujours une Volvo. Rendez-nous visite. Nous vous ferons une offre avantageuse.

2300 La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA
Avenue Léopold-Robert 117 Tél. (039) 23 14 08
Travers: Garage Touring, M. S. Antifora, tél. (038) 63 13 32

Urgent

Jeune fille 22 ans, cherche argent. Qui pourrait lui prêter?

Ecrire sous chiffre MA 15687 au bureau de L'Impartial.

Vends à Cheyres
2 BATEAUX
moteur
3 CARAVANES

à Fr. 2300.- pièce avec emplacement, environ Fr. 300.- par an.
Tél. (021) 95 23 79.

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

A VENDRE
tout de suite (pour raison d'âge) au centre du Locle (NE)
maison de 7 appartements
avec grand jardin.
Base de discussion Fr. 185 000.-, petit acompte.
Ecrire sous chiffre AM 15388 au bureau de L'Impartial.

A LOUER AUX PLANCHETTES

appartement

de 3 chambres, cuisine, salle de bain, 2 chambres indépendantes mises à disposition gratuitement au 2e étage.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Café-Restaurant du Hameau
LES CONVERS
Tél. (039) 22 40 87

ouvert pendant les vacances

Toujours les côtelettes à 8.50 les fameuses coupes glacées et les autres spécialités à la cheminée

Se recommandent: Mme et M. P.-E. Hirt-Ray

LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

POUSSINES
WARREN aux œufs bruns et de souche DECALB, de 2 1/2 à 6 mois.
Santé garantie. Coquelets d'engrais. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.
S. MATTHEY, parc avicole, Treize-Cantons, 1599 Henniez (VD), tél. (037) 64 11 68.

L'IMPARTIAL

Prix d'abonnement

Franco pour la SUISSE	ÉTRANGER
1 an Fr. 115.-	Selon les pays.
6 mois » 61.-	Se renseigner à notre administration.
3 mois » 32.-	
1 mois » 11.-	

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.54 le mm.
Mortuaires —.78 le mm.
Régie extra-régionale Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse —.69 le mm.
Réclames 2.33 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)
Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

OFFRES D'EMPLOIS

Atelier d'architecture de la place de Fribourg cherche
DESSINATEUR OU TECHNICIEN
Travaux variés: Projets, plan d'exécution, soumissions, conduite de chantier.
Expérience demandée. Place d'employé à longue durée.
Conditions intéressantes, éventuellement participation ultérieure possible.
Entrée immédiate ou à convenir.
Ecrire sous chiffre 17-26440 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE
(à conserver s. v. p.)
(à expédier sous enveloppe « imprimé » à 20 cts) à l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

NOM _____ Prénom _____
(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____
No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____
Rue _____
No postal Localité _____
Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.- par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

• LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'Avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE •

Les Ponts-de-Martel

Le Conseil général accepte quatre crédits

II

Dans notre édition d'hier, nous avons présenté la première partie de la dernière séance du Conseil général des Ponts-de-Martel, au cours de laquelle quatre crédits ont été votés. Les deux premiers ayant été présentés, il nous reste donc à relater aujourd'hui les deux derniers.

DEMANDE D'UN CRÉDIT DE FR. 20.000.— POUR LA RÉFECTION DU TOIT DU COLLÈGE DE MARTEL-DERNIER

Bien que ce sympathique collège ne soit plus guère utilisé, l'autorité est dans l'obligation de l'entretenir, ne serait-ce que pour lui maintenir sa valeur et le garder prêt en vue d'une utilisation future.

L'entrée en matière est acceptée par les deux groupes ppn et socialiste.

Mme Gisèle Finger trouve la dépense trop élevée pour un bâtiment qui est pratiquement inutilisé. Aussi elle fait une proposition tendant à ce que le législatif communal envisage la vente de ce collège.

M. Charles Jean-Mairet fait remarquer que la réfection envisagée s'impose car le toit est dans un état déplorable. Si les travaux d'entretien ne se font pas, le bâtiment prendra une allure délabrée.

M. Charles-Henri Montandon pour sa part fait remarquer que le Conseil communal n'est pas pressé de vendre ce collège. En effet il peut toujours servir pour des sociétés, des expositions, des manifestations, comme cela avait été le cas avec le centre culturel. En outre l'exécutif n'est pas pressé de le vendre en ce sens qu'il pourrait fort bien être acheté par une personne qui aimerait venir en week-end alors qu'il serait souhaitable de le vendre à une personne désireuse de s'établir aux Ponts-de-Martel.

M. Michel Monard, vu le manque de locaux à disposition des différentes sociétés propose que la commune garde encore ce collège et que le crédit soit accepté.

Le président met en vote la proposition de Mme Gisèle Finger pour la vente du collège. Par 12 non et 7 oui, la vente est refusée. M. Roger Robert, Mme Renée Banderet et M. Claude Finger donnent encore des arguments en faveur de la vente de ce collège.

Par contre, M. Jean-Claude Jeanneret est satisfait de la décision du législatif car il est fort possible que d'ici quelques années ce collège soit à nouveau utilisé.

Au vote le crédit pour la réfection est accepté par 18 voix contre une.

DEMANDE D'UN CRÉDIT DE FR. 45.000.— POUR LA RÉFECTION DE LA ROUTE DE MARTEL-DERNIER, A LA HAUTEUR DE L'IMMEUBLE DE Mme GENTIL

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

M. Eric Jean-Mairet demande où passe la conduite d'eau dans le tronçon de route en question. Du moment que le niveau de la route sera abaissé, la conduite d'eau risque d'être trop découverte d'où un risque accru de gel et de rupture lors du passage de poids lourds. Il propose donc que la réfection prévue ne se fasse pas tant et aussi longtemps que le projet d'implantation de l'eau et sa réalisation dans ce secteur n'auront pas été exécutés.

M. Antoine Durini, directeur des Travaux publics précise que la conduite sera découverte sur une distance de sept à huit mètres. En outre il n'est pas certain que l'abaissement du niveau de la route lui gêne en ce sens qu'elle se trouve peut être plus profonde que prévu.

M. Bernard Perrin, directeur du Service des eaux précise que la conduite sera enrobée de béton et isolée si cela s'avère nécessaire. De plus la situation ne sera que provisoire puisque une fois l'étude de l'ensemble de la conduite achevée, lors de la réalisation, c'est ce tronçon qui aura la priorité. Il se charge de faire avancer rapidement l'étude de l'ingénieur.

M. Eric Jean-Mairet reste sur sa proposition de réaliser d'abord la canalisation pour l'eau avant de refaire la route; car s'il y a un incident ce sera des frais inutiles pour réparer.

Le président du Conseil communal, M. Montandon reconnaît que l'exécutif prend, dans le cas présent, un léger risque.

M. Jean-Mairet maintient sa proposition tout en précisant qu'il est favorable à la correction envisagée tout en incluant une clause dans l'arrêté stipulant que les travaux de réfection de la route ne pourront pas commencer avant que la situation de l'eau ait été réglée par la pose de la conduite.

Cette proposition est acceptée par 15 voix et quatre abstentions.

Le crédit est donc accordé mais avec cette restriction.

Avant que le président ne lève cette séance animée par une discussion nourrie, il est rappelé à chacun que les autorités législative et exécutive participent au cortège de la Fête nationale. (ff)

Une bonne nouvelle pour les sportifs loclois

Le Ski-Club organisera une manche de la Coupe des Alpes

En se réunissant récemment en assemblée générale, sous la présidence de M. Michel Gremaud, le Ski-Club Le Locle mettait un point final à la saison qui vient de s'écouler.

Pour quarante années de fidélité au club, MM. René Gygax, Victor Huguenin, Emile Perret et Ernest Wirz ont été félicités et ils ont reçu la médaille d'honneur de la Fédération suisse des clubs de ski. Le dévouement de ces quatre jubilaires, au cours de cette longue activité, fut absolument exemplaire.

Après avoir eu le plaisir d'enregistrer l'admission de quelques nouveaux membres, M. Gremaud a fait le point de la situation résultant d'un hiver catastrophique. Une seule manifestation a pu être organisée, non sans peine, s'agissant du Championnat jurassien de slalom pour les organisations de jeunesse, avec la collaboration du Ski-Club des Ponts-de-Martel. Toutes les autres compétitions, faute de neige, durent être annulées.

Le club, néanmoins, a connu de belles heures de gloire avec ses jeunes coureurs qui ont remporté des médailles dans toutes les disciplines.

STIMULER ET ENCOURAGER LA JEUNESSE

Il est toujours plus indispensable d'entourer, d'encourager et d'entraîner la jeunesse, quelles que soient les conditions atmosphériques, notamment en les faisant participer à des camps dont l'organisation est prévue pour l'automne et l'hiver prochains.

Toujours en raison de ce désastreux hiver, une action de propagande étendue à tous les ménages du Locle n'a pas rencontré le succès souhaité et les coureurs ont dû se déplacer dans les Alpes. Les dépenses découlant de cette situation exceptionnelle se sont élevées à plus de 7000 fr, soit en moyenne 204 fr. par coureur. Les résultats sportifs, heureusement, ont été excellents et les coureurs ont largement mérité la confiance de ceux qui les entraînent et les suivent dans leurs compétitions.

Sur cette note optimiste, M. Gremaud a terminé son rapport en remerciant très chaleureusement tous ceux qui, par leur dévouement, manifestent leur attachement à la société.

OMNIPRÉSENCE LOCLOISE

Après que M. Léopold Berthoud, chef technique, ait témoigné sa reconnaissance aux entraîneurs pour le travail réalisé en faveur de la jeunesse et des compétiteurs en général, M. Gilbert Barbezat, responsable des alpins, s'est plu à relever la bonne ambiance qui a régné parmi ses troupes durant la

saison écoulée. Le travail en profondeur de ces dernières années, cette fois-ci, a porté ses fruits, puisque Sandrine Charpié et Thierry Barbezat ont remporté une médaille d'argent, en catégorie jeunesse, lors du Championnat jurassien de slalom spécial, récompenses longtemps attendues par les alpins.

Particulièrement dévoué à la cause du fond, M. J.-C. Isely a établi un rapport très complet des résultats obtenus au cours de la dernière saison. Il a relevé l'excellent comportement des skieurs qui lui sont confiés et il a rappelé que Daniel Sandoz, durant sa deuxième année d'activité parmi les juniors, a obtenu dix-sept fois la première place, treize fois la deuxième et neuf fois la troisième, ce qui lui vaut de faire partie des cadres du groupe Juniors de la Fédération suisse de ski, avec Jean-Marc Dreyer, membre OJ de l'équipe suisse et Roland Mercier, membre de l'équipe suisse B.

Pour tous, il s'agit d'une présence honorifique et particulièrement encourageante, et d'une juste récompense pour les entraîneurs, MM. Cuenat et Meredith.

A son tour, M. André Godel exprime sa satisfaction pour les résultats obtenus par les sauteurs, relevant notamment l'excellente performance d'Olivier Favre, à Oberstdorf qui, lors de la deuxième journée, a fait un saut remarquable de 158 mètres. Ce coureur, membre de l'équipe suisse B, a participé à 28 concours et les résultats obtenus sont plus qu'honorables.

Une nouvelle fois, le mauvais temps a perturbé les entraînements et à plusieurs reprises, ils se sont déroulés en dehors du Locle. M. J. Wirth n'est pas étranger à ces succès et il doit être également vivement remercié.

UNE SAISON PROMETTEUSE...

L'hiver prochain, le Ski-Club du Locle organisera le Championnat jurassien de saut, les disciplines de fonds étant réservées au Ski-Club de La Brévine. La coupe nocturne de slalom, réservée cette année à la catégorie OJ, uniquement, aura également lieu au Locle, mais c'est avec la collaboration des Ski-Clubs de Dombresson, des Ponts-de-Martel et de Tête-de-Ran que le Ski-Club du Locle organisera les disciplines alpines du Championnat suisse ouest.

M. Michel Gremaud, enfin, a été particulièrement fier d'annoncer que la Fédération suisse des clubs de ski a confié au Ski-Club Le Locle l'organisation d'une manche de la Coupe des Alpes. Les disciplines nordiques faisant l'objet de cette importante manifesta-

tion se dérouleront les 23 et 24 février 1980 et nous aurons sans doute l'occasion de revenir abondamment sur cette réjouissante nouvelle. Les structures du club sont excellentes et bénéficient d'une solide expérience. L'esprit qui y règne est encourageant et son avenir est assuré.

Pour mieux le préparer, des courses à pied et en bicyclette seront organisées durant les prochains mois, ainsi qu'un concours interne et une compétition réservée aux écoles.

D'importants travaux seront entrepris cet automne à la piste d'élan du tremplin de la Combe-Girard et si les dépenses qui en découlent doivent être limitées à 6000 fr., il est indispensable de pouvoir compter sur le dévouement et la bonne volonté de nombreux membres.

Le comité qui est reconduit presque sans modification pour une nouvelle année se réunira durant la première quinzaine de mois d'août, derechef sous la présidence de M. Michel Gremaud, assisté par tous ceux qui, depuis des années, lui apportent leur soutien inconditionnel, sous le sceau d'une saine et franche camaraderie. M. Léopold Berthoud conserve la présidence de la commission technique et MM. Gilbert Barbezat, Maurice Cuenat, secondé par J.-C. Isely et André Godel, assurent respectivement la responsabilité des alpins, du fond et du saut. M. Damien Kneuss préside l'organisation de jeunesse, secondé par MM. Gilbert Barbezat et José Wirth. C'est encore M. Damien Kneuss qui s'occupe du tourisme, alors que le matériel est confié aux soins de MM. Marcel Bachmann et Claude Boiteux.

Cette constance dans les fonctions est encourageante et laisse augurer, pour le Ski-Club Le Locle, d'autres succès, d'autres réussites. (sp)

mémento

- Cinéma Casino : relâche.
- Bibliothèque des jeunes : Fermée du 7 juillet au 5 août.
- Bibliothèque de la ville : prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office : Philippin jusqu'à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence dentaire : No 117 renseignera.
- Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Planning familial : tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales : (038) 24 76 80.
- Service aide-familiale : tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

Restaurant de la Place - Le Locle
danse tous les soirs
Beskid-Ladies

Dès 21 heures avec le quatuor féminin polonais

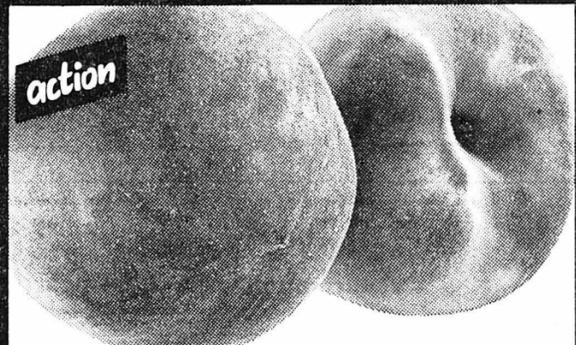
Folklore polonais - Musique populaire et disco



Pressing ouvert tous les jours

La Chaux-de-Fonds: Place de l'Hôtel-de-Ville / Serre 61 - Le Locle: Côte/Henry-Grandjean - Saint-Imier: Place du Marché

Pasco Cacao-Drink **action** UP 1/21 **65**



Pêches juteuses à chair jaune étr.

Aux prix du jour les plus bas alentour

Concombres Chirat

Poids égoutté 460 g



action
2.45
au lieu de 2.85 (100 g = - .53,2)

8x4

Déo

Spray:

charme, sport, tabac, anti-transpirant, Soft Puder 100/110 g **2.90** au lieu de 3.90

Roll-on:

charme, sport, tabac, 50 ml **2.90** au lieu de 3.75

Stick:

charme, sport, tabac, anti-transpirant 40 g **2.90** au lieu de 3.60

Softlan

Revitalisant textile

action

4000 ml

6.40 au lieu de 7.60



waro + AMARILLO

MARCHÉ WARO
Rue Bournot 31 - 2400 Le Locle

WW 2.25/79

DENNER

Actions à partir du 12.7.79

économie garantie!



Maggi

- **Bouillon gras corsé**
au véritable goût de viande
6 litres ~~2.60~~ **2.15**
- **Bouillon de bœuf extra riche**
au goût succulent de viande de bœuf et à la fine saveur de légumes
3 litres ~~1.30~~ **1.10**

Heró Confitures

maintenant 40 centimes meilleur marché

- Abricots ~~1.90~~ **1.50**
- Fraises/Rhubarbe ~~1.85~~ **1.45**
- Fraises ~~2.30~~ **1.90**
- Framboises ~~2.05~~ **1.65**
- Cerises noires ~~2.50~~ **2.10**
- Oranges amères ~~1.60~~ **1.20**



ZWEIFEL

Chips Nature

– le complément idéal pour tous vos menus

270 g ~~3.40~~ **2.75**

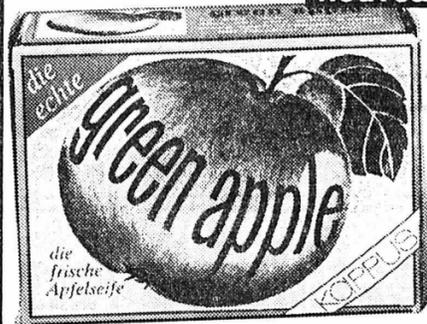


Jus d'oranges et d'abricots

riche en vitamines C

Multipack

2 x 1 litre ~~2.60~~ **1.90**



nouveau chez DENNER

Savon «pomme verte»

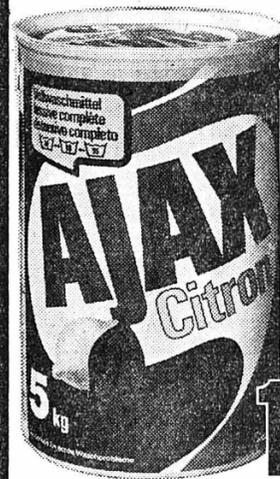
125 g ~~1.90~~ **1.90**



Gard shampooings spéciaux

3 sortes

- shampooing traitant pour cheveux éprouvés 200 ml ~~3.15~~
- shampooing spécial pour cheveux gras **2.45**
- shampooing volume pour cheveux fins



lessive complète 30-95°

la puissance qui rend tout votre linge d'une propreté impeccable

5 kg **12.75**



Ce qu'il a de mieux pour vos rideaux

1.85 kg ~~7.70~~

6.45



VIGOR

Semi-liquide pour une propreté imbattable

820 g ~~2.40~~

1.95

DO-28/12/79

Garage des Montagnes

Avenue Léopold-Robert 107
Tél. (039) 23 64 44

RENAULT 4 L

1974, blanche, 55 000 km.
Voiture propre expertisée
Prix Fr. 4300.—

VOLVO 343 DL aut.
1976, bleue, 4 portes

Femina COIFFURE

Michèle TISSOT

Spécialité: BRUSHING

Av. Léopold-Robert 23, 7e étage
Tél. (039) 23 27 27

A votre service pendant les vacances!

Nous vous remboursons la différence

si vous trouvez moins cher ailleurs
Appareils ménagers - TV - HI-FI



Serre 90 (ancien discount Coop)

La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/23 00 55



Franches-Montagnes

Pays du tourisme pédestre

LA CARTE JOURNALIÈRE DES CHEMINS DE FER est délivrée tous les jours jusqu'au 12 août. Elle donne droit à un nombre illimité de courses sur tout le réseau, y compris les parcours d'automobiles.

Lignes de chemins de fer:
Tavannes - Le Noirmont
La Chaux-de-Fonds - Saignelégier - Glovelier
Porrentruy - Bonfol.

Lignes d'autobus:
Tramelan - Les Breuleux - Saint-Imier

Tramelan - Lajoux - Glovelier
Saignelégier - Soubey - Glovelier.

Le passeport du promeneur Reka est un arrangement forfaitaire d'un prix avantageux comprenant les nuitées à l'hôtel ou dans une auberge, avec petit déjeuner, ainsi que le libre parcours sur tous les moyens de transports publics de la région.

2 j. 44.—, 4 j. 104.— 7 j. 188.—
Le nouvel horaire et guide régional peut être obtenu gratuitement dans toutes les gares CJ et CFF.

CHEMINS DE FER DU JURA,
2710 TAVANNES, tél. (032) 91 27 45

AVIS

Le magasin sera fermé du 16 juillet au 1er août

Réouverture le 2 août

Ch. Weber

SELLERIE - MAROQUINERIE
ARTICLES DE VOYAGE
12, rue Fritz-Courvoisier

LUNETTERIE
VERRES DE CONTACT
MAITRE OPTICIEN
von **gunten**
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Côte d'Azur Sommelière (ier)

Louons beau logement de vacances. Vue sur mer. Confort moderne. Occupé du 14 au 28/7 et du 4 au 11/8.

Tél. (021) 22 23 43. Logement City S.A.

est demandée au plus vite, congé vendredi et samedi, ainsi qu'un

aide de cuisine
Tél. (039) 22 59 93.



LOCATION D'UTILITAIRES Tél. (038) 36 14 55

A VENDRE

Baraque de chantier démontable, dimensions 7.20 x 11.10 m. 2 portes, séparation intérieure, 4 fenêtres.

S'adresser à PACI & Cie, Commerce 83 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 29 01.

Belle maculature à vendre au bureau de L'Impartial

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

vendeur-quincaillier

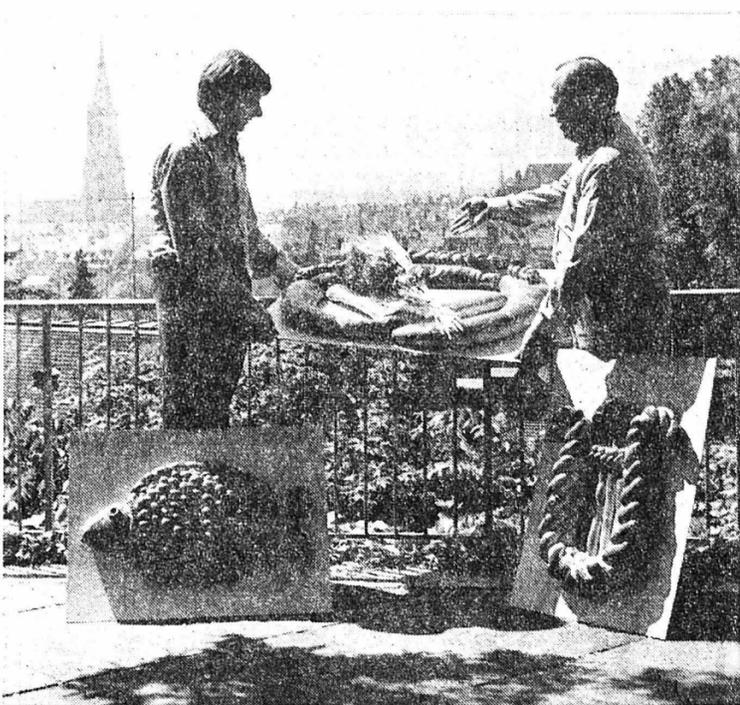
pour nos rayons outillage quincaillerie.

Candidat consciencieux sortant d'apprentissage, apte à assumer des responsabilités, pourrait être pris en considération.

Faire offres avec prétentions de salaire à:
H. BAILLOD S.A., QUINCAILLERIE
Bassin 4, 2000 Neuchâtel

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Après la remise de certificats à dix-neuf nouveaux boulangers
A la recherche du « pain de demain »



Les boulangers présentent souvent, lors d'une exposition ou d'une manifestation, des pains aux formes nouvelles. Toujours appétissante, cette marchandise semble toutefois moins appréciée par les consommateurs. Puisque les boulangers mettent tous leurs efforts pour offrir un produit de haute qualité, sachons l'apprécier !

Récemment, lors de la remise des diplômes à l'Ecole des arts et métiers à Neuchâtel, dix-neuf jeunes gens ont obtenu leur certificat fédéral de capacité, après un apprentissage de boulanger. Ils vont entrer dès maintenant dans la vie professionnelle et il est bien de rappeler l'importance de cette profession, le pain restant toujours la base de notre alimentation.

L'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries s'est réunie à Berne et elle a débattu un sujet fort intéressant: « Le pain de demain ».

Cette question concernait le désir des consommateurs et les possibilités de satisfaire aux tendances du goût et aux nécessités de la nutrition.

Les délégués ont décidé de poursuivre les taxations du pain, ces examens auxquels les membres se soumettent

volontiers, leur marchandise étant contrôlée à l'improviste.

Il ressort d'une enquête que les consommateurs se prononcent en majorité pour un pain sain, avec une croûte bien cuite et croustillante. En revanche, la forme du pain leur paraît être un élément plutôt secondaire. Toutefois, sachant combien les yeux participent au plaisir de la table, les boulangers continueront à veiller attentivement à l'aspect et à la présentation des pains.

Afin d'améliorer constamment la qualité des produits et d'en diversifier l'offre, la formation professionnelle de boulangerie sera encore approfondie. Dans les laboratoires de certaines écoles, on se livre déjà à des travaux qui sont presque du domaine de la recherche scientifique: on essaie des re-

cettes nouvelles, on teste des farines, on expérimente des nouvelles méthodes de travail, des nouvelles machines, des nouveaux appareils.

En Suisse romande a été créé il y a quelques années l'ordre du « Chevalier du bon pain » remis aux boulangers qui ont opté pour la qualité.

Pour obtenir d'excellents résultats dans son travail, le boulanger est très dépendant de la matière première qu'on lui fournit: la farine. Selon les conditions climatiques, la qualité des céréales produites peut varier d'une année à l'autre.

En cette période de vacances, profitons de redécouvrir le goût du pain. Tout au long de l'année, le petit déjeuner par exemple est trop souvent négligé. Sachons prendre le temps de beurrer des tartines, de déguster des confitures et du miel.

Et à quatre heures, quoi de meilleur pour les adultes comme pour les enfants qu'un morceau de pain croustillant accompagné, selon les goûts, d'un morceau de fromage ou d'une plaque de chocolat?

Bon appétit!

RWS

**Après une collision
Appel aux témoins**

Hier à 2 h. 50, M. U. C., du Landerson, circulait en auto rue de l'Hôtel-de-Ville en direction de la rue des Terreaux. Parvenu à l'intersection avec le faubourg de l'Hôpital, il est entré en collision avec l'auto conduite par M. M. F., de Neuchâtel, qui débouchait probablement du faubourg de l'Hôpital et se dirigeait rue des Terreaux. Dégâts matériels. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Quarante futurs professeurs d'éducation physique s'initient au tchouk-ball

Suite à un article consacré au tchouk-ball et paru dans le journal des professeurs d'éducation physique suisses, M. Paul Gygax, professeur d'éducation physique au Polytechnicum de Zurich, a invité M. Michel Favre, secrétaire de la Fédération internationale de tchouk-ball (FITB) et entraîneur du Tchouk-ball Val-de-Ruz, à venir présenter ce sport aux futurs professeurs d'éducation physique formés par l'Université de Zurich. Ainsi, récemment, une délégation de quelque dix joueurs du Tchouk-Ball Val-de-Ruz, emmenée par M. Michel Favre, a fait le déplacement à Zurich pour initier ces quelque quarante futurs professeurs d'éducation physique aux rudiments du tchouk-ball.

Après une présentation du tchouk-ball, de ses origines, de ses buts et de ses principales règles, joueurs du club du Val-de-Ruz et futurs professeurs de la région zurichoise passeront à l'action. D'emblée la pratique du jeu relança l'intérêt.

Ainsi après avoir joué, les sportifs, étudiants de l'Université de Zurich, se rendirent mieux compte des avantages du tchouk, sport intermédiaire entre le handball et la pelote basque, créé il y a plusieurs années déjà par feu le Dr Hermann Brandt (GE). Le tchouk-ball interdit tout corps-à-corps, voulant

DISTRICT DE BOUDRY

Remise du certificat de capacité à des sommeliers et des cuisiniers



Un prix est remis à un élève méritant. (Photo Impar-RWS)

La dernière cérémonie de remise de certificats fédéraux de capacité s'est déroulée hier après-midi au Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois.

Quatorze sommeliers et vingt-sept cuisiniers sont arrivés au terme de leur apprentissage. Ils ont été reçus par MM. Robert Zahner, directeur de l'Ecole des arts et métiers, Victor Huguenin, président de la Société cantonale des cafetiers, hôteliers et restaurateurs, et Tony Blättler, président de la Commission professionnelle.

Ces trois personnalités ont adressé des félicitations aux lauréats. Ils ont admis que les métiers de cuisinier et de sommelier sont parfois ingrats, les horaires sont irréguliers et ils exigent beaucoup de doigté.

Des avantages sont aussi à relever: le plaisir de créer, de pouvoir se perfectionner lors de stages, de cours spéciaux à l'Ecole hôtelière ou à l'étranger.

Après la remise de prix aux meilleurs apprentis et celle des certificats, une verrée a été offerte à toute l'assistance.

RWS

RÉSULTATS

Cuisiniers. — Jean-Jacques Arnaud, 5,0, Véronique Balanche, 5,0, Thierry Blandenier, Michel Bourquin, Pierre-Alain Brulhart, Rémy Currat, Renzo De Marco, André Gindraux, Pierre-André Godel, Xavier Gugler, Robert Haller, Jean-Luc Hehlen, Rudolf Hofer, Dominique Licci, Jacques Morier, Daniel Othenin-Girard, Patrick Parel, Nadia Parrod, Roland Perrot, Denis Pierrehumbert, Urs Schleiss, Jacques Vetterli, Mario Voser, Roland Weber, Pierre-Yves Wenger, Michel Wyss, Alexis Monème.

Sommeliers. — Jean-Pierre Schneider, 5,4, mention Ile degré, Denise Wüthrich, 5,3, Saturno Bertozzini, 5,3, Yvonne Lustenberger, 5,3, les trois avec mention honorable, Massimo Bartolini, Monique Brand, Silvano Cipolat-Padiel, Giuseppe Ferradini, Karine Fischer, Georgette Garessus, Paul Gigandet, Beniamino Pessotto, Erwin Pfander, Thierry Pythoud.

COLOMBIER

Collision: un blessé

Un automobiliste de Colombier, M. C. V., circulait, hier à 12 h. 10, chemin des Saules en direction est. Parvenu à l'intersection du chemin de la Sonnerie, en bifurquant à gauche pour poursuivre sa course sur ce dernier chemin, il est entré en collision avec le cyclomotoriste, M. Daniel Porret, 66 ans, de Colombier, qui circulait chemin de la Sonnerie en direction sud. Blessé, M. Porret a été transporté à l'Hôpital Portalès à Neuchâtel. Dégâts matériels.

VAL-DE-TRAVERS

Au Tribunal de police du Val-de-Travers

La disparition d'un veau fait découvrir un vol de bottes

Audience présidée par M. Bernard Schneider assisté de Mlle Chantal Delachaux, commis au greffe.

D. B., agriculteur, a fréquenté la foire de Couvet le 25 mai dernier. A un banc de chaussure il vit une paire de bottes, de couleur bleue et orange qu'il essaya. Le marchand n'étant pas là, il emporta les bottes sans les payer. Le forain s'aperçut plus tard de la disparition de cette paire de bottes et déposa plainte contre inconnu.

Or, une semaine après la foire. D. B. avaisait la police qu'une de ses vaches avait vélé et qu'on lui avait volé le veau.

Les agents se rendirent sur place pour enquêter sur le prétendu vol du veau. Ils remarquèrent que D. B. portait des bottes comme celles signalées par la plainte du forain. Interrogé sur la provenance de ces bottes, D. B. avoua qu'il les avait volées sur le champ de foire à Couvet.

Prévenu de vol D. B. s'arrangea avec le plaignant en lui payant le prix de la paire de bottes par 110 fr. Ce dernier retira sa plainte. Le vol se poursuivant d'office, le ministère public a requis contre le prévenu une peine de cinq jours d'emprisonnement.

Le tribunal a tenu compte que le plaignant avait retiré sa plainte et n'avait pas subi de dommage. Il a condamné D. B. à une peine de 200 fr. d'amende et 38 fr. de frais.

Un délai d'épreuve de deux ans a été fixé pour la radiation de la peine au casier judiciaire.

Quant au veau soi-disant volé à D. B. il fut retrouvé qui divaguait dans les environs.

DIVAGATION D'ANIMAUX

A fin mai dernier, du bétail appartenant à R. Z., pâturant dans un champ de ce dernier et qui n'était pas clôturé, a traversé la rivière le Bied et est allé piétiner et brouter le champ d'un voisin. R. Z. a dû avoir recours à des voisins pour faire rentrer son bétail dans son pâturage. Le propriétaire du champ mis à mal a porté plainte, après avoir voulu s'arranger. Plaignant et prévenu semblent avoir une vieille « rogne » depuis longtemps.

Une peine de 200 fr. d'amende avait été requise contre Z. par le procureur général. Le tribunal, tenant compte qu'il s'agit d'un cas de peu de gravité a condamné R. Z. à une peine de 30 fr. d'amende et 30 fr. de frais. (ab)

mémento

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

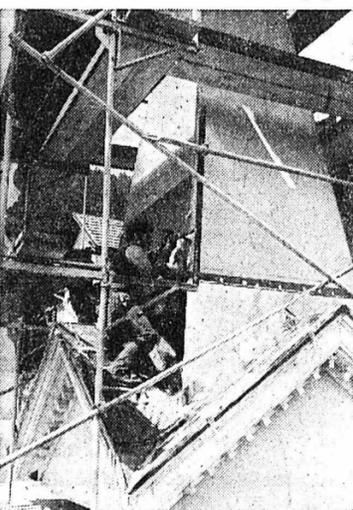
Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, La Main de fer.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière-visit.: tél. 61 38 48.
Pclice cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

Cernier: délicate opération à l'Hôtel de Ville

Vendredi dernier, le public de Cernier et les enfants des écoles ont pu assister à la mise en place du nouveau clocher de l'Hôtel de Ville. Enlevé par un camion-grue, il a été posé délicatement à son nouvel emplacement préparé par les maîtres d'état. La popu-



(bz, photo Schneider)

ainsi éviter l'agressivité, présente, hélas, dans trop de sports.

Debout (de gauche à droite): MM. Michel Favre, entraîneur du Tchouk-Ball Val-de-Ruz et M. Paul Gygax, professeur d'éducation physique au Polytechnicum de Zurich, lors de la partie théorique de la rencontre. (photo Impar-pab)

lution se réjouit de retrouver avec le nouveau clocher, l'horloge restaurée afin de contrôler si le « top » horaire de l'observatoire est toujours juste. D'autres travaux sont en cours dans la commune, en particulier l'aménagement de la place de jeux et de pique-nique à l'orée de la forêt. Place aménagée par les citoyens bénévoles. La transformation et l'aménagement de la partie sud du cimetière s'élabore selon les plans prévus. La construction du mur destiné à recevoir les urnes funéraires se met en place. Tous ces travaux seront achevés d'ici l'automne.

Un beau geste

Les organisateurs du tournoi de football de l'Ecole d'agriculture ont réalisé, lors de ces joutes, un joli bénéfice. Ce dernier résulte des ventes de la cantine et de dons divers. Il se monte à Fr. 2792,70. Somme qui a été versée à l'hôpital de Landeyeux. Elle a permis l'achat d'un spiromètre électronique, destiné au contrôle des gaz lors des narcoses à la salle d'opération.

Le président du comité d'organisation du tournoi, M. Daniel Perrenoud, se plaît avec ses collègues, a remercié les joueurs, les commerçants et le public du soutien apporté à cette manifestation. (bz)

Après avoir éprouvé par eux-mêmes le tchouk-ball, les futurs professeurs d'éducation physique se sont déclarés très impressionnés par la conception et la beauté du jeu, la vitesse de réaction et la mobilité qu'il impose.

M. Michel Favre qui, au départ, avait un peu souci de la tournure que prendrait cette rencontre, a été très touché de l'intérêt que le tchouk-ball a suscité dans les hautes sphères sportives de la métropole zurichoise. Il s'agit ainsi d'une percée du tchouk-ball en Suisse alémanique où, étonnamment, il a plus de peine à s'introduire qu'en Romandie. Par la suite, de telles rencontres s'organiseront vraisemblablement à nouveau.

Et cet été déjà, quelques membres du Tchouk-Ball Val-de-Ruz, présenteront le tchouk à Locarno (TI) dans le cadre de la réunion de l'Association des professeurs de gymnastique de la Suisse. Une percée vers la Suisse italienne, cette fois-ci.

Le tchouk-ball a déjà pris un essor particulièrement considérable en Grand-Bretagne. En France, il existe également des équipes en plusieurs endroits. En Suisse romande, le sport du Dr Hermann Brandt ne cesse de gagner du terrain. Si les Suisses allemands s'y mettent, l'avenir du tchouk-ball se prépare de nouveaux lendemains.

« Il ne s'agit pas de lancer un nouveau sport, par simple désir de nouveauté. Nous cherchons plutôt, par le biais du tchouk-ball, à promouvoir une nouvelle conception du sport et des buts éducatifs », devait nous déclarer M. Michel Favre. (pab)

Garage P. Ruckstuhl s.a.

54, Fritz-Courvoisier
Tél. 039/23 52 22, La Chx-de-Fds

Occasions: Expertisées, prêtes à rouler et garanties

RENAULT R 4	76-77-78	MERCEDES 280 E blanche	73
RENAULT R 4 Br. 1100	76-77-78	MERCEDES 280 CE rouge et bleue	72-73
RENAULT 5 TL - GTL - TS	76-78-79	MERCEDES 280 SE bleue	72
RENAULT 12 TL - TS	74-76	MERCEDES 280 SE rouge	77
RENAULT 12 Aut.	74-75	MERCEDES 350 SE bleue	74
RENAULT 16 TL - TS	74-75	ALFA ROMEO 1800 jaune	76
RENAULT 14 TL	77-78	PEUGEOT 304 SLS bleue	78
RENAULT 17 TS	74-78	PEUGEOT 304 GL rouge	78
RENAULT 20 GTL Aut. blanche	77	DATSUN Cherry Coupé, gris-métal	77
RENAULT 20 TL Aut. bleue	78	FORD TAUNUS 2000 Combi	77

Possibilité de reprise et facilité de paiement

...être libre et indépendant...

Si tel est votre désir, nous pouvons le réaliser. Pour renforcer notre équipe de vente nous cherchons quelques

représentants

(activité précédente peu importante)

Nous demandons :

- assiduité et engagement total

Nous offrons :

- situation de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14 837 Rb Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Tél.: _____
Localité: _____
Profession: _____ Date de naissance: _____

HK HAEFLIGER & KAESER
Département bois
Fiaz 15
La Chaux-de-Fonds

FERMETURE

DU 16 JUILLET 1979 AU 30 JUILLET 1979

En cas d'urgence, téléphoner au (039) 23 32 32

PIONEER
flirte avec la perfection
HI-FI



Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

PROFITEZ ! BAISSÉ !
Rabais exceptionnel
sur le programme Hi-Fi Pioneer:
10 % sur les prix minima

MÉCANICIEN ou SERRURIER

serait engagé en qualité de

MACHINISTE

pour nos centrales à béton
Entrée immédiate ou à convenir
Avantages sociaux

Ecrire, avec curriculum vitae et
prétentions de salaire à

PREBETON
Case postale 84
2034 PESEUX

au printemps

cherche

VENDEUSES DE TEXTILES

pour différents rayons

Travail intéressant

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. _____

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

AVIS

Nos magasins de détail quincaillerie et ménage seront fermés:
le vendredi 13 juillet dès 15 heures et
le samedi 14 juillet toute la journée
pour cause de transformations

Nous vous prions de nous excuser et nous comptons sur votre compréhension

A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. KAUFMANN succ. - Marché 8-10
LA CHAUX-DE-FONDS

Vente spéciale PKZ:

**Au lieu de vous envoler
pour Londres, Rome...
«volez» chez PKZ.**

**Pour des costumes
de choix, en tissus
anglais et italiens
surchoix.**

**A moitié
prix!**

**Mais non -
ces costumes ne
sont pas réservés
exclusivement
aux bons clients!**

Le printemps est littéralement tombé à l'eau. D'où l'obligation de résorber nos stocks excédentaires de tissus: des Cerrutti, Reid + Welsh et autres marques italiennes et anglaises de renommée mondiale. Nous en avons fait de beaux costumes modernes - qui coûteraient normalement le double. Et sans oublier les tailles spéciales. Soyez parmi les premiers à en profiter!

Pour lui plaire:

PKZ

Soldes autorisés du
2.7.-21.7.79.

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 58, comme à Genève
Lausanne, Neuchâtel, Vevey

CANTON DE BERNE

Projet de loi cantonale sur les droits politiques
Importantes innovations

Les citoyens du canton de Berne auront la possibilité, lors de votations sur une initiative populaire assortie d'un contre-projet, de voter deux fois oui. C'est du moins ce que prévoit le projet de loi cantonale sur les droits politiques, au sujet duquel tous les partis et organes consultés ont exprimé un avis positif. Cette solution devrait permettre à l'électeur d'exprimer son avis d'une manière plus différenciée que ne l'autorise la loi actuelle. L'avantage de cette solution est la simplicité du système. L'électeur, précise la chancellerie, est en mesure de fixer certaines priorités bien qu'il soit placé devant une alternative, il ne devra ainsi plus s'accommoder d'une dispersion des oui entre l'initiative et le contre-projet.

CONCEPTION CLARIFIÉE

Le projet de loi, accepté par le Conseil exécutif au début du mois de juillet, sera soumis à la Commission parlementaire en novembre prochain, indique un communiqué diffusé hier par la chancellerie du canton de Berne. Le point central de cette révision est l'adaptation du droit bernois à la nou-

velle loi fédérale sur les droits politiques. La nouvelle législation est conçue de manière plus claire que le droit actuellement en vigueur. Elle est répartie en trois textes: la loi fixe les droits du peuple et les principes des différents systèmes, le décret règle les élections au Grand Conseil, au Conseil exécutif et au Conseil des Etats, ainsi que celle des fonctionnaires, l'ordonnance enfin contient les dispositions d'exécution.

La nouvelle loi prévoit d'importantes innovations. Les votes anticipés et par correspondance doivent être étendus. Les textes qui sont soumis à l'appréciation de l'électeur ne seront plus accompagnés de longs messages, mais seulement de courtes explications. Les textes législatifs soumis au référendum facultatif ne seront plus distribués à tous les ménages, mais pourront être obtenus, après publication partielle dans les Feuilles d'avis, gratuitement auprès de la chancellerie.

L'Etat prendra à sa charge les frais d'impression et d'expédition des listes électorales pour les élections au Grand Conseil. La nouvelle loi apporte enfin des nouveautés au sujet de la signature et du dépôt d'initiatives. (ats)

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

A la suite d'une question écrite
Pas de suppression de classes primaires planifiées mais...

« Il est inexact de prétendre qu'une suppression de classes primaires soit planifiée pour les années à venir. Des cas ponctuels pourront se présenter et ils seront traités dans l'esprit que nous précisons plus bas. Il n'est pas dans les intentions du gouvernement de prendre des mesures qui aggraveraient les difficultés sur le marché de l'emploi des enseignants. Toutefois seuls la qualité de l'enseignement dispensé et les meilleures conditions sociales et éducatives présideront à l'examen des cas limites de suppression de classes. Le maintien à tout prix d'un poste ne pourra être un élément suffisant de décision. La relation entre la qualité de l'enseignement et l'effectif de la classe n'est pas aussi évidente que la question ne le laisse supposer. Elle l'est sans doute, mais dans des marges que la très grande majorité des classes jurassiennes n'atteignent plus ».

Telles sont les réponses du gouvernement jurassien à la question écrite du député Alexandre Voisard (Porrentruy) déposée avec le premier flot d'interpellations parlementaires le 29 mars dernier.

Dans son interpellation, M. Voisard s'inquiétait des rumeurs qui circulaient depuis quelque temps dans les milieux

enseignants, concernant la suppression éventuelle de classes primaires au cours des prochaines années. Cette mesure aurait, dit-on, le mérite d'apporter à l'Etat de substantielles économies.

De plus, M. Voisard demandait si ces suppressions de classes sont nécessaires et si elles ne sont pas en contradiction avec la politique qui préconise la formation de classes plus petites, si elles ne sont pas contraires à la politique menée pour lutter contre la pléthore des enseignants.

Mis à part la réponse donnée plus haut, le gouvernement jurassien a apporté quelques chiffres intéressants et précisé qu'il appartient au Service de l'enseignement d'autoriser ou d'ordonner l'ouverture et la fermeture de classes. L'état des naissances dans la République et canton du Jura est, bien entendu en baisse. Depuis l'année 1967 où l'effectif des écoliers a atteint 1213 unités, la courbe a plongé vers les profondeurs mis à part un petit sursaut pour 1972 et 1973.

Ainsi en 1977, 837 enfants ont vu le jour et entreront en scolarité obligatoire en 1984. La chute est importante puisque la diminution est de 30,9%. Toutefois ce taux varie sensiblement d'une localité à l'autre.

Autre statistique, les effectifs actuels des classes primaires. 7187 élèves fréquentent ces établissements dans 371 classes. L'effectif moyen s'élève donc à 19,5 élèves. Les chiffres laissent également apparaître que les effectifs de plus de la moitié des classes ne dépassent pas 20 élèves, et que le quart des classes ont un effectif ne dépassant pas 15 élèves.

PLÉTHORE D'ENSEIGNANTS : DES MESURES

Dans ses conclusions, le gouvernement de la République et canton du Jura annonce que « au vu des effectifs actuels des classes et de la baisse importante du nombre des naissances, il ne sera plus possible de maintenir certaines classes pour des raisons pédagogiques, sociales et financières. Toutefois il ne saurait s'agir de fermer systématiquement des classes de façon linéaire et en fonction du recul des naissances, indépendamment des conditions locales et en maintenant un nombre fixe d'élèves par classe ».

L'Etat tiendra compte, dans la mesure du possible, de la situation de pléthore au niveau des enseignants. Différentes mesures seront maintenues ou introduites, précise le gouvernement. Deux exemples :

— L'enseignement en duo (classes tenues par deux enseignants) qui donne entière satisfaction dans les classes où il est pratiqué.

— L'engagement d'enseignants pour le remplacement des titulaires de classes appelés à suivre des cours de perfectionnement et de recyclage.

Enfin, l'Etat maintiendra l'effort financier en faveur de l'éducation. Il devra tenir compte d'une conception globale de la planification de l'enseignement, d'autant plus que les grands effectifs se trouvent présentement dans les degrés moyens et supérieurs. De plus, la République et canton du Jura sera amenée à prendre en charge, comme les autres cantons non-universitaires, une part importante du coût des études universitaires de ses ressortissants. (lg)

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

Les partis préparent les élections fédérales

Alors même que le Parlement n'a pas encore terminé sa période de rodage, les partis politiques jurassiens se voient déjà préoccupés par une nouvelle échéance: les élections fédérales du mois d'octobre. Tous les titulaires jurassiens se représentent et il n'est pas exclu que cinq députés autonomistes siègent à l'avenir sous la coupole fédérale.

Actuellement, le canton du Jura est représenté sous la coupole fédérale par deux députés au Conseil des Etats (le démocrate-chrétien Roger Schaffter, par ailleurs vice-président du Rassemblement jurassien, et le socialiste Pierre Gassmann) et par deux conseillers nationaux, le démocrate-chrétien Jean Wilhelm et le socialiste Jean-

Claude Crevoisier. A noter toutefois que ce dernier, qui a remplacé M. Gassmann à la fin de l'année dernière lorsque celui-ci a été nommé à la Chambre des cantons, est domicilié dans le Jura méridional, à Moutier.

QUATRE TITULAIRES ET UN NOUVEAU VENU

Les quatre titulaires précités devraient tous se représenter. M. Jean-Claude Crevoisier toutefois se présentera dans le cercle électoral que constitue le canton de Berne alors que MM. Schaffter, Gassmann et Wilhelm seront candidats dans le canton du Jura. Un nouvel élu les accompagnera donc à Berne puisque le Jura a droit à deux conseillers nationaux. Ainsi, si M. Jean-Claude Crevoisier parvient à se faire réélire grâce aux autonomistes du Jura-Sud et à diverses alliances avec des mouvements de gauche, il est possible que l'on retrouve cinq députés jurassiens autonomistes aux Chambres fédérales au cours de la prochaine législature.

Dans le canton du Jura trois « blocs » seront en présence pour cette double élection qui se déroulera aussi bien pour le Conseil des Etats que pour le Conseil national selon le principe de la représentation proportionnelle.

D'une part, le parti démocrate-chrétien (32,8 pour cent de l'électorat) tentera d'envoyer l'un des siens dans chacune des chambres. Au Conseil des Etats, M. Roger Schaffter, l'une des figures historiques du mouvement autonomiste, élu tacitement en décembre dernier, se représentera pour un nouveau mandat. On ne sait pas encore qui sera son colistier (le cumul est interdit pour l'élection des conseillers aux Etats mais autorisé pour l'élection au Conseil national !). Au Conseil national, M. Jean Wilhelm, qui siège à Berne depuis 1959, sera à nouveau candidat. On ne connaît pas encore qui sera son colistier pdc.

Le 2e bloc sera représenté par une alliance entre les deux principaux partis de gauche, le parti socialiste (18,2 pour cent de l'électorat) et le parti chrétien-social indépendant (13,2 pour cent). Avec 31,4 pour cent des voix, sans compter un éventuel appui du pop (3,32 pour cent), la gauche va sans doute emporter un siège dans chacune des deux chambres également. Au Conseil

des Etats, le socialiste Pierre Gassmann se représentera. Son colistier sera sans doute M. Gabriel Roy, chrétien-social indépendant, secrétaire général adjoint du R.J. On prête en effet à la gauche l'intention de présenter une liste Gassmann-Roy au Conseil des Etats et Roy-Gassmann au Conseil national avec désistement réciproque des deux candidats. Reste à savoir si cette opération « carte forcée », qui ne laisse aucun choix aux électeurs, sera appréciée des électeurs.

Enfin, il est probable que le parti libéral-radical, rejeté dans l'opposition dans le nouveau canton, participera à la lutte. Avec 23,8 pour cent des voix auxquelles il faut ajouter l'électorat udc soit 2,8 pour cent, l'opposition radicale part avec un handicap de quelque 5 pour cent sur les deux autres blocs politiques. Ses chances de succès dépendent donc en grande partie de la cohésion et de la valeur des candidats des autres partis et aussi, dans une certaine mesure, de la personnalité des candidats libéraux-radicaux. Une fois de plus, le pr sera confronté à une difficulté interne: s'il veut espérer « mordre » sur l'électorat des autres partis, il ne peut guère se payer le luxe de présenter certaines personnalités trop marquées dans le passé par leur antiséparatisme. Une liste Pierre Etique - Gaston Brahier, dont on parle beaucoup dans les milieux libéraux-radicaux, aurait peu de chances à cet égard malgré la valeur personnelle des deux candidats.

Les petits partis jurassiens pourront jouer un rôle important entre les trois forces précitées. Si l'udc servira sans doute de force d'appoint au plr, l'attitude du pop et du pr n'est pas encore fixée. Le pop (3,3 pour cent des voix) renforcera-t-il les partis de gauche ou jouera-t-il sa propre carte ? Quant aux radicaux réformistes, avec près de 6 pour cent des voix, ils joueront un rôle d'arbitre dans cette élection.

A relever encore que les jeunes de 18 à 20 ans pourront participer à l'élection des deux conseillers aux Etats jurassiens, le droit cantonal étant applicable, alors que pour le Conseil national seuls les électeurs de plus de vingt ans pourront voter, le droit fédéral étant déterminant. (j)

Tramelan, à l'heure de son Concours hippique national

Au moment où toute la population de la localité est en vacances, le Concours hippique national s'organise, prend corps, sous la présidence de M. R. Kohli, omniprésent. Un très grand effort est consenti par un noyau actif qui fait que lorsque les vacances touchent à leur fin, tout est prêt pour recevoir les nombreux hôtes qui, année après année, ont coché les dates du dernier week-end de juillet pour ne pas manquer ces grandes journées.

Ils seront encore plus nombreux que d'habitude en 1979 pour assister au grand festival international du cheval de sport, avec la participation très attendue des écuyers du Haras de Celle, dans une parade toute de précision et diverses présentations de sujets du célèbre élevage de l'Allemagne de l'Ouest, et des cavaliers acrobates hongrois dans leur célèbre « Jeux équestres de la Pusztá », un numéro fait d'audace, de courage, de sang-froid. Le clou de cette présentation est le « post boy », un numéro d'une témérité inouïe, qui coupe le souffle.

Ces deux seules attractions qui passeront le samedi 28 et le dimanche 29 juillet valent à elles seules le déplacement. Mais il ne faut pas oublier qu'avant tout, le concours hippique est réservé aux meilleurs cavaliers de Suisse, qui fidèles au rendez-vous de juillet, seront tous présents au départ des épreuves de Tramelan. Dans les six épreuves « S », dont une qualificative pour le championnat suisse, ils se disputeront avec acharnement les premières places.

Le CHN Tramelan sera marqué en lettres d'or dans les annales de son histoire. Ceux qui y auront pris part en conserveront un souvenir merveilleux pour autant, bien entendu que le beau temps daigne tenir compagnie aux organisateurs.

Que chacun se sente le bienvenu à Tramelan les 26, 27, 28 et 29 juillet, pendant les quatre journées réservées à la gloire du cheval. (sp)

Places de jeu

Effort récompensé

C'est avec plaisir que l'on apprend que Pro Tramelan avec l'aide de l'Ecole des parents attache depuis un certain temps déjà beaucoup d'attention au problème posé par l'entretien ou la construction de places de jeux et plus particulièrement actuellement à celles des Tartins et celle de l'ancien champ de foire.

Dans ces mêmes buts, Mlle Maire, professeur de musique à l'Ecole secondaire, organisait un magnifique récital au temple avec le chœur des élèves d'Yverdon.

Grâce à cette initiative, un montant de Fr. 500.— a pu être versé au compte « places de jeux ». Les deux associations Pro Tramelan et l'Ecole des parents, sont reconnaissantes à Mlle Maire qui a mis sur pied cette manifestation, ainsi qu'aux éclairateurs de Tramelan « groupe Atlas » qui ont déjà effectué des travaux importants de défrichage aux Tartins et y installeront un nouvel « orgue de bois ».

Différentes demandes de subsides permettant l'achat de nouveaux engins ont été adressées aux mouvements de jeunesse alors que les responsables espèrent toujours pouvoir compter sur l'appui de la municipalité comme ces dernières années afin d'entretenir ces places de jeux qui sont bien fréquentées lorsque leur état en permet l'utilisation. (vu)

Carnet de deuil

SAINT-IMIER. — C'est après une longue maladie qu'est décédée Mme Ida Geiser dans sa 76e année. Mlle Ida Steiner devait voir le jour à Chézard le 17 avril 1904. C'est à Renan en 1930 qu'elle devait unir à sa destinée M. Louis Geiser. Le couple eut la joie d'avoir deux garçons. A la retraite depuis quelque temps déjà, le couple vivait paisiblement à Saint-Imier malgré des ennus de santé. Atteinte par un mal pernicieux, Mme Geiser lutta avec beaucoup de courage. C'est aujourd'hui qu'elle sera conduite à sa dernière demeure. (lg)

Nominations

Dans sa dernière séance, la Commission de l'Ecole secondaire de Tramelan a procédé à cinq nominations.

Elle a élu définitivement jusqu'à la fin de la période (1980) comme maîtres principaux à plein temps: Mlle Simone Hofstetter et M. Georges-André Rossel tous deux de Tramelan.

Elle a également élu pour une période de six mois les maîtres auxiliaires suivants: Mme Maximilienne Boillat, Tramelan, pour six heures de religion, Mme Odette Perrenoud, Tramelan pour sept heures de français, M. Ugo Rocco-Scrimieri pour cinq heures d'italien. (comm.vu)

COURTÉLLE

Noces d'or

C'est au cours du dernier week-end que M. et Mme Ephrem Cattin-Hennet, un couple bien connu de Courtételle a fêté dans la joie, lors d'une messe d'action de grâce son 50e anniversaire de mariage. Ils sont âgés de 79 et 73 ans. (kr)

CHARMOILLES

Exposition

Comme ces dernières années le village de Charmoille, au cœur de l'Ajoie accueillera samedi prochain sa 7e exposition de peintures, sculptures et vitraux. 10 artistes seront présents, à l'école, jusqu'au 5 août, à savoir: Aubry de Genève, Baumann de Bâle, Comment de Porrentruy, Hofer de Bâle, Smaniotto d'Évilard, Solier de Porrentruy, Weidmann de Binningen, Lustenberger de Ballwil, Stocker de Bâle et Colombo de Romainmôtier. (kr)

BÉVILARD

Un chien égorgé des moutons

Surprise pour un propriétaire de moutons de Bévilard qui, à son réveil, a constaté que 4 de ses moutons avaient été égorgés par un berger allemand qui s'était échappé. La perte est évaluée à 1000 fr. et il a fallu que la police achève les malheureuses victimes. (kr)

MOUTIER

Fête nationale

Comme ces dernières années, la Fête nationale sera célébrée à la piscine municipale et organisée par le Conseil municipal, avec la collaboration de la dynamique société d'embellissement de la ville de Moutier. L'orateur officiel a été désigné en la personne de M. Jean Carrard de Moutier. (kr)

Voir autres informations jurassiennes en page 22

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIER

Police cantonale : tél. 51 11 07.
Préfecture : tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins : Dr Bloudanis, tél. 51 12 84 ; Dr Meyrat, tél. 51 22 33 ; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 85.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme : tél. (039) 51 11 50.
Service du feu : No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura : Renseignements tél. 51 21 51.

LA CAQUERELLE

Création d'une fédération des apiculteurs

Réunis à La Caquerelle, en présence de M. Adrien Paroz, président de la Société romande d'apiculture, les apiculteurs du Jura-Nord ont créé leur propre fédération et ont tenu leur première assemblée générale. C'est M. Jean-Pierre Freléhoux (Boncourt), qui a été élu comme premier président. La nouvelle fédération sera forte de 713 membres répartis dans les sociétés Ajoie et Clos-du-Doubs, Jura-Nord Delémont et Franches-Montagnes. (kr)

PORRENTROY

Voleurs identifiés

La police de sûreté du Jura a réussi à identifier les vandales qui avaient dévalisé des commerces de la ville de Porrentruy et qui avaient jeté des pavés dans les vitrines de ces magasins. Il s'agit de jeunes hommes venant de Genève et Porrentruy, qui ont avoué leurs actes. (kr)



Coop-informations

Le hit du mois de juillet dans nos restaurants Coop de la Suisse romande avec self-service:

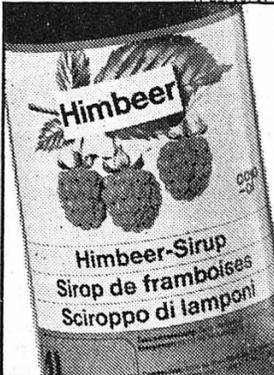
Festival des salades



Dans toute la Suisse il existe plus de 100 restaurants Coop et vous en trouverez certainement un dans votre voisinage.

Hits <weekend>

du jeudi 12 juillet au samedi 14 juillet 1979



Sirop de framboises
Coop «Le favori des enfants»

Bouteille de 1 litre (+ dépôt) **2.75** au lieu de 3.30

Cake aux abricots Panofina

Biscuit frais fourré aux abricots

Pièce de 330 g **2.80** au lieu de 3.90

HITS d'été

Bière suisse normale en sixpack, 6 bouteilles de 33 cl au lieu de 3.90

Concombres Délicatesse midi 2 verres de 400 g Poids égoutté: 230 g au lieu de 2.90

Salades en sachets midi, prêtes à servir, Sachet de 250 g

- Carottes au lieu de 1.30
- Céleri au lieu de 1.45
- Haricots au lieu de 1.70
- Racines rouges au lieu de 1.20

Pepsi-Cola Boîte de 3,3 dl au lieu de 2.90

Cuisses fines de poulet surgelées, 500 g au lieu de 4.90

Hits hebdo 11-17 juillet 1979

<p>Lipton's Tea Yellow Label</p> <p>Paquet de 50 sachets de 2 g = 100 g</p> <p>2.60</p>	<p>Ramequins</p> <p>4 Châchlechli Ramequins farcis au fromage surgelés</p> <p>Paquet de 4 pièces = 280 g</p> <p>1.90 au lieu de 2.40</p>	<p>Yogourt Coop</p> <p>chaque sorte en gobelet de 180 g</p> <p>-10 meilleur marché</p>
<p>Thon blanc japonais à l'huile, «Ocean Fresh»</p> <p>2 boîtes de 200 g</p> <p>poids égoutté 155 g</p> <p>3.30 au lieu de 3.80</p>	<p>Maintenant, toute la charcuterie VIANDO en tranches emballées sous vide</p> <p>15% meilleur marché</p>	<p>Incarom</p> <p>Bocal de 550 g</p> <p>7.80 au lieu de 8.90</p>

Prix choc actuel

Cassettes enregistrées. Titres assortis - folklore, musique classique, sound, derniers succès, jazz et hit-parade. **1 pièce seulement 5.-**

Cassettes vierges low-noise; les cassettes de qualité **5.-**

Triopack 3x C90 seulement

Coop compte pour qui sait compter!

ANTIQUITÉS
J. et R. STEUDLER
Au service de
L'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE
Ventes — Evaluations — Achats
Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi le samedi tout le jour.
Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
La Chaux-de-Fonds

A louer pour tout de suite, à l'avenue Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds
appartement de 4 1/2 pièces
5e étage.
Loyer mensuel : Fr. 623.— charges comprises.
Pour visiter : M. Schwab, concierge, tél. (039) 23 87 23.

A LOUER, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds
beau 4 1/2 pièces
— Tout confort
— Cuisine équipée.
S'adresser à: Gérance Charles Berset, tél. (039) 23 78 33.

On cherche pour début août ou dates à convenir, plusieurs
menuisiers - poseurs
ou
menuisiers - charpentiers - poseurs
pour chantiers en Suisse romande.
Téléphoner au (038) 55 20 49
BERCI S.A. - 2028 VAUMARCUS

Cartes de visite - Beaux choix - Imprimerie Courvoisier S.A.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 13

Robert Sabatier

ALAIN ET LE NÈGRE

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

Alain ne dit rien, mais s'interrogea sur cette formule bizarre «retour d'âge». Un âge qui revient? Il pensa avoir mal compris, c'était «retournage». Sa mère était toute retournée.

Il avait délaissé l'école pour la soigner. Il avait été porter l'ordonnance au pharmacien et plus tard était revenu chargé de petits flacons bizarrement chapautés de papier plissé et de boîtes non moins mystérieuses.

A son retour, sa mère avait déliré:

— C'est fini, fini, il ne reviendra plus...

Elle appela même:

— Vincent, Vincent!... Reviens.

Et comme elle pleurait, l'enfant eut peur et la prit dans ses bras, mêlant ses larmes aux siennes.

— Si, m'man, tu verras, il reviendra.

Il l'aurait presque souhaité! Il essuya le front couvert de sueur, posa dessus un gant de toilette mouillé. Sa mère se calma, s'endormit et lui, demeura seul à son chevet, sans oser bouger, la regardant, lié à elle par une sorte de peur indicible.

La plus mauvaise période passée, la femme resta au lit, épuisée, adressant seulement un sourire reconnaissant à qui la visitait. Elle dit même au gosse: — Mon pauvre petit, comment vis-tu? que vas-tu manger? L'enfant pensa au cassoulet, au cassoulet éternel et quotidien et ne comprit pas qu'elle posât semblable question. Quelque chose était-il changé? Malade ou non, c'était pareil: cassoulet, cassoulet...

Il servait les clients. Quand il ne connaissait pas les prix, les clients les indiquaient eux-mêmes. Ils n'auraient pas volé un seul centime. Pourtant, il y avait de «drôles de loustics», mais non! aucun n'aurait porté tort à la petite épicière veuve-avec-un-enfant. Ce dernier astiquait le zinc du comptoir à la pâte à sabre, les balances au miroir. Tout étincelait, tout était en ordre. Il s'abstint de voler des bonbons et aucun camarade ne put le corrompre. Il jouait au zanzi avec les clients et ne se laissait pas faire. Il but même — par obligation professionnelle — quelques apéritifs.

— Des «apéritifs» disait la Cuistance, venue pour aider au ménage.

La femme lui prépara quelques petits plats.

Elle lui apporta aussi quelques almanachs remplis de jeux merveilleux et d'oracles qu'il consultait avec la pointe d'une épingle chaque soir avant de s'endor-

mir épuisé. Comme elle ne voulait pas être payée, la mère lui offrait des cadeaux. Alain allait souvent lui acheter des sachets de tabac à priser.

— Un cornet de prise!

— C'est pas pour toi au moins, la jeune France? Alain riait:

— At choum! Ah non merci...

D'être libre lui faisait oublier parfois qu'il le devait à la maladie maternelle. La situation lui paraissait aussi délicieuse que triste. L'idéal aurait été que sa maman guérisse et qu'il n'aille pas à l'école. Lucienne, quand elle venait, l'appelait «mon petit amoureux». Ça l'agaçait un peu. Il ne savait pas finalement s'il l'aimait ou la détestait. Il s'interrogea encore une fois sur un sujet grave et ne trouva aucune réponse. Cela le tourmenta: s'il ne savait pas ce qu'il pensait, c'est qu'il était fou. Les autres auraient-ils raison avec leurs «tout-fou-dingue»? Il ne voulait pas s'arrêter à cette idée.

Il caressa Chouquette, la petite chienne ratière et pensa à la chienne précédente qui, elle, s'appelait Riquette. Elle était partie effrayée par le bruit, un 14 juillet où les copains faisaient éclater des pétards. On ne l'avait jamais revue. Alain pensait souvent à elle. Vivait-elle encore? Peut-être avait-elle un autre maître? Il l'imaginait chienne de luxe, portant un petit manteau, bien propre, coquette, un peu fière. Et si elle revenait et trouvait sa place prise par Chouquette, comment prendrait-elle la chose?

Il revit une soirée d'il y a longtemps, longtemps, de quand il était tout petit. Son père vivait encore. Ce père représentait par sa puissance quelque Jupiter lançant la foudre. Une fois, n'arrivant pas à couper la viande, trop dure, il avait crié:

— Hue dada, hue dada, hue! et avait jeté tout le rôti dans le panier de Riquette, effrayée et gourmande.

Alain avait trouvé la chose très drôle, mais sa mère avait pleuré et son père semblé tout honteux. Il avait bu de grands verres de vin, cependant que la femme suppliait:

— Non, Pierre, tu sais que ça te fait mal!

— Mes blessures aussi me font mal. J'ai fait la guerre et on me donne du cheval!

Il avait rugi à nouveau:

— Hue dada, hue dada, hue! et sa fureur avait fait trembler Alain, lui avait subitement calmé son envie de rire. Les scènes tragi-comiques s'étaient renouvelées souvent. C'était vieux déjà! L'enfant soupira: Chouquette, elle, n'avait pas connu tout ça!

La santé de sa mère alla s'améliorant. Le pâle soleil des ruelles montmartroises revint avec l'avril. Un peu de joie faisait briller les yeux de la convalescente quand on lui remettait une carte gribouillée de quelques mots hâtifs, venue de Vichy. Le contrat du nègre avait été prolongé d'un mois. Elle ne le regrettait pas. Elle aurait donné tout au monde pour qu'il ne la vit pas alitée, fatiguée, inférieure.

(A suivre)

Automobilistes: voici pour vous!

- Essence super: teneur en plomb réduite
- Vitesse: rien de changé pour le moment

Après l'essence normale, l'essence super. Sa teneur en plomb devra être ramenée de 0,4 à 0,15 gramme par litre. Ainsi en a décidé hier le Conseil fédéral. Pour l'essence normale, cette nouvelle limite est valable depuis le 1er janvier 1978 déjà. Pour l'essence super, elle entrera en vigueur graduellement:

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

● Dès le 1er janvier 1980, les citernes qui contiennent les stocks obligatoires et qui sont vides aux fins de révisions devront être remplies ensuite avec de l'essence super nouvelle formule.

● Dès le 1er janvier 1982, chaque litre d'essence importée devra correspondre à la nouvelle norme.

● Jusqu'au 31 décembre 1990, il ne devra plus y avoir une goutte d'essence super à 0,4 gramme de plomb dans les citernes des distributeurs. (Pour l'essence normale, la limite avait été fixée au 31 décembre 1985).

CONSEQUENCE: PRIX PLUS ÉLEVÉS

La décision du Conseil fédéral entraînera un renchérissement de l'essence super de 1 à 3 centimes le litre. On retrouvera ainsi l'ancienne différence de prix entre l'essence normale et l'essence super aujourd'hui pratiquement effacée.

Si le coût de l'essence à faible teneur de plomb est plus élevé, c'est qu'il faut notamment plus d'énergie pour la fabriquer. Trois à quatre pour cent de plus, disent les uns, 2 pour cent disent les autres. Voilà pourquoi le Conseil fédéral désirait attendre les résultats du sommet de Tokyo pour prendre sa décision. Une réduction de la teneur en plomb ne s'inscrit pas précisément dans la ligne des efforts d'économie d'énergie. Mais bien en revanche dans celle des efforts pour préserver l'environnement et notre santé! Si Berne tout à coup est pressée de s'en prendre également à l'essence super — à l'origine, rien ne devait être entrepris avant 1982 — c'est qu'une nouvelle découverte a

été faite: les additifs mis dans l'essence pour aider le plomb à se dissoudre se sont révélés cancérigènes.

Des difficultés d'approvisionnement ne devraient pas se produire. Les multinationales de pétrole ont tout de même un joli délai pour s'adapter. D'autre part, la Suisse ne fait pas cavalier seul. Nos nouvelles normes sont appliquées en Allemagne fédérale depuis 1978 déjà. Les autres pays du Marché commun vont eux aussi procéder à une réduction de cet ordre dès 1981, de même que la Suède.

Si des difficultés d'approvisionnement venaient néanmoins à se présenter, le Conseil fédéral modifierait les délais en cause.

Pour l'instant, nul ne songe à Berne à interdire carrément le plomb dans l'essence. Pourtant, aux Etats-Unis, 60 pour cent environ de l'essence consommée est vierge de cette substance.

GARDER LES AUTOROUTES ATTRACTIVES

L'abaissement des limitations de vitesse sur les routes en revanche est la mesure-type d'économie de carburant. Eh bien! Le Conseil fédéral ne s'est pas résolu à la prendre, hier. Les vacanciers d'ici et d'ailleurs pourront continuer à foncer.

Ce qui fait hésiter le Conseil fédéral, c'est l'avis de ses experts. Une réduction des vitesses de 130 à 100 kilomètres à l'heure sur les autoroutes, de 100 à 80 kilomètres sur les routes en dehors des localités pourrait inciter maint automobiliste à ne plus emprunter les autoroutes. Ce qui serait regrettable du point de vue de la prévention des accidents mais regrettable aussi du point de vue de l'économie de carburant. Les trajets sur une autoroute, à la vitesse maximale autorisée aujourd'hui, permettent d'économiser 20 à 30 pour cent de carburant comparativement aux mêmes trajets sur une

simple route. L'économie est plus grande encore pour les camions.

Mais la limitation des vitesses pourrait redevenir actuelle après les vacances. Le Conseil fédéral a sur sa table une série de mesures toutes prêtes. Il suffirait d'un mot pour que l'une ou l'autre entre immédiatement en vigueur. D'un mot de sa part ou plutôt de la part de la Communauté internationale. Car le problème de l'énergie — le Conseil fédéral le reconnaît — est loin d'être résolu.

Viendra un jour où on nous contraindra d'agir enfin.

Séance-marathon du Conseil fédéral, dernière avant les vacances

Réfugiés aidés, épouses comprises, consommateurs déçus

Le Conseil fédéral a tenu hier sa dernière séance avant les vacances. Une séance-marathon, commencée à huit heures du matin et qui a duré jusqu'au soir. D'abord, on a parlé du budget pour 1980. On a ensuite entendu le président du directoire de la Banque Nationale, M. Fritz Leutwiler. Puis les décisions sont tombées une à une, au rythme d'une mitrailleuse:

- Ombudsman fédéral: le projet est renvoyé à la prochaine législature.
- Réfugiés: le conseiller fédéral Kurt Furgler dirigera la délégation suisse à la conférence sur les réfugiés d'Indochine qui se tiendra à Genève les 20 et 21 juillet. Cinq millions de francs supplémentaires, d'autre part, seront consacrés à l'aide à ces réfugiés.
- Droit matrimonial: il sera bouleversé. Le projet de révision est prêt. Le Parlement pourra en discuter.
- Consommateurs: le Conseil fédéral repousse l'initiative populaire « Pour la protection des droits des consommateurs » déposée en décembre 1977. Mais il propose un contre-projet. Ce n'est pas tout, loin de là! Le Conseil fédéral s'est donné rendez-vous au 15 août.

Reprenons ces diverses décisions, en vitesse. Rien ne change, dans l'attitude du Conseil fédéral. Les résultats de la procédure de consultation l'ont renforcé encore dans sa conviction que l'idée d'un médiateur pour l'administration fédérale, à disposition du citoyen, est une bonne idée. Mais voilà! Le programme de cette fin de législature est chargé. L'ombudsman coûtera de l'argent. Autant dès lors renvoyer le dossier et attendre la constitution du nouveau Parlement.

LE CORPS DE CATASTROPHE EST PRÊT

Pas question d'attendre en revanche pour ce qui est des réfugiés d'Indochine. Cinq millions supplémentaires vont leur être consacrés. La grande partie contribuera à couvrir les frais du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui agit sur place.

Ce crédit permettra aussi de financer une action du Corps de catastrophe, qui se tient prêt à assister sur le terrain le Haut-Commissariat dans ses tâches d'organisation et de logistique, comme il l'a fait déjà en Afrique et dans le sous-continent indien.

Ces quatre dernières années, la Suisse aura ainsi consacré quelque 70 millions de francs à l'aide aux réfugiés, sur place.

M. Kurt Furgler donc, chef du Département de justice et police, dirigera la délégation suisse à la Conférence de Genève sur les réfugiés d'Indochine. Une délégation de huit personnes, comprenant les responsables du dossier « réfugiés » au Dépar-

Représentation bernoise au Conseil fédéral En marche vers une rotation!

Dans leur dernier service de presse, les radicaux considèrent comme souhaitable une rotation des partis bernois pour leur représentation au Conseil fédéral. Pour ce qui est de l'Union démocratique du centre (udc), depuis 50 ans seul le canton de Berne a pu faire élire un conseiller fédéral, écrit le conseiller national Kunz, de Thoune. Dans le même laps de temps il n'y a jamais eu un socialiste ou un radical bernois bien qu'il y aurait eu une place pour eux en considérant l'importance de ces partis et les personnalités.

Et M. Urs Kunz affirme que dans les cercles socialistes et radicaux on voudrait changer et corriger cela. Mais à l'udc aussi on

juge que ce parti devrait être suisse et non uniquement bernois lorsqu'il s'agit de l'élection au Conseil fédéral.

Mais, pour autant qu'il n'y ait qu'une démission à la fin de l'année, une rotation des partis dans le canton de Berne ne serait possible que s'il était momentanément renoncé à un siège bernois au sein du gouvernement. Dans ce sens, il ne fait guère de doute que le conseiller aux Etats Léon Schlumpf (Grisons) et le conseiller national Hanspeter Fischer (Thurgovie) sont des personnalités qui ont le format de conseillers fédéraux. Enfin M. Kunz estime qu'il faut soutenir la « formule magique » de la répartition 2.2.2.1.

riage, chaque époux a droit à la moitié du bénéfice de l'autre. Du point de vue du droit successoral, la situation du conjoint survivant est améliorée.

EFFRAYÉ PAR LA CLAUSE GÉNÉRALE

Ce n'est pas une surprise: le Conseil fédéral est opposée à l'initiative populaire de feu le journal « Tat » sur la protection des consommateurs, tout comme il s'était déclaré opposé au texte adopté par une commission du Conseil national chargée d'examiner une initiative parlementaire, texte ressemblant fort à celui de l'initiative populaire.

Le Conseil fédéral juge démesuré d'accorder à la Confédération une compétence générale de prendre des mesures propres à sauvegarder les intérêts des consommateurs. Il préférerait qu'on énumère ces mesures, qu'on délimite le champ d'activité de la Confédération. D'où son contre-projet qui reprend pour l'essentiel le texte d'une commission d'experts qu'avait présidée le professeur Hans Nef (Zurich) et auquel s'est rallié la minorité de la commission parlementaire en question.

Protection contre les tromperies et contre des méthodes de présentation d'offres portant préjudice aux consommateurs, encouragement des mesures visant à assurer une information objective des consommateurs, dispositions obligeant à déclarer la composition et les caractéristiques des produits et services offerts — tels sont les domaines énumérés par ce contre-projet.

RENDEZ-GENÈVE ACCUEILLANTE

A part cela, hier, le Conseil fédéral a parlé du Centre international de conférences de Genève. Il devrait à l'avenir être mis gratuitement à la disposition des organisations internationales établies à Genève, estime le gouvernement, afin de le rendre plus attractif. Proposition est faite à l'Assemblée fédérale de renoncer au remboursement des prêts octroyés en 1964 et 1971 (plus de 64 millions au total) et de mettre à la charge de la Confédération une partie des frais annuels d'exploitation du bâtiment.

■ mis en vigueur au 1er août la loi révisée sur la Banque Nationale, et édicté trois ordonnances d'exécution par la même occasion. Code pénal militaire et loi sur la procédure militaire, eux, entreront en vigueur le 1er janvier prochain.

■ adopté une ordonnance réglant la procédure simplifiée pour la délivrance de l'autorisation générale dont auront besoin les centrales atomiques qui ont déjà une autorisation de site (Kaiser-augst, Graben, Verbois).

■ adopté un projet de révision de la loi sur la Centrale pour les questions d'organisation de l'administration. Cette centrale, qui s'appellera désormais Office fédéral de l'organisation, doit obtenir des pouvoirs accrues. Elle pourra aussi être utilisée par le Parlement pour contrôler l'organisation des autres offices fédéraux sous l'angle de l'efficacité.

■ reconnu territoire d'intérêt national la plaine de Sils en Engadine, et décidé de participer à raison de 45 pour cent, mais au plus jusqu'à 6 millions de francs, aux dédommagements des propriétaires touchés par l'interdiction de construire.

Denis BARRELET

La succession de M. Tschaepaet

Un choix difficile pour les socialistes bernois

Après le décès de M. R. Tschaepaet, maire de la ville de Berne, conseiller national et candidat socialiste au Conseil des Etats, les partis bernois préparent les élections complémentaires qui auront lieu d'ici environ deux mois. Les autorités du Parti socialiste de la ville et du canton de Berne sont placées devant un choix difficile: non seulement elles devront choisir deux candidats pour un siège au Conseil municipal et à la mairie de la ville de Berne, mais il s'agira aussi de désigner un nouveau candidat pour siéger au Conseil des Etats et de régler la succession de M. Tschaepaet au Conseil national.

D'après la Chancellerie de la ville de Berne, les élections complémentaires pour le Conseil municipal et la mairie auront lieu le 21 octobre, en même temps que le renouvellement des Chambres fédérales, ou alors le 2 décembre, date qui coïncide avec le vote sur le budget municipal. Une date définitive sera fixée après les vacances d'été.

Après le décès de M. Tschaepaet, le parti socialiste entend revendiquer comme par le passé le siège à l'exécutif communal et à la mairie, indique-t-il dans un communiqué. Les candidats seront choisis lors de l'assemblée des délégués du parti du 28 août. Le candidat le mieux placé pour succéder à M. Tschaepaet est M. Heinz Bratschi qui siège déjà au Conseil national et à l'exécutif de la ville de Berne. Les partis bourgeois, qui n'occupent plus la

mairie depuis 20 ans, présenteront vraisemblablement la candidature du radical Werner Bircher, vice-président de l'exécutif de la ville de Berne. On ne sait pas encore si un parti autre que le parti socialiste va revendiquer le siège vacant à l'exécutif de la ville.

Le comité directeur du Parti socialiste du canton de Berne se réunira le 16 août pour désigner un candidat pour l'élection au Conseil des Etats. C'est la première fois que les électeurs bernois iront aux urnes pour choisir leurs conseillers aux Etats. Les candidats socialistes susceptibles d'être opposés aux candidats bourgeois déjà désignés, MM. Peter Gerber (udc) et Arthur Hansenberger (radical), sont les conseillers nationaux Heinz Bratschi, Fred Rubi, Ernst Eggenberg ainsi que M. Kurt Meyer, membre du Conseil d'Etat et président du Parti socialiste du canton de Berne. (ats)

Lucerne: le panorama des Bourbakis en danger

Il faut conserver pour la postérité le « panorama des Bourbakis » à Lucerne, qui commémore le passage en 1871 de la frontière suisse aux Verrières par l'armée française du général Bourbaki, ancien commandant de la Garde impériale, armée acculée à cet endroit par les Allemands. C'est dans ce but que s'est créée une association dans la ville des bords de la Reuss.

Le conseiller national Alfons Muller-Marzohl, membre fondateur de cette

association, a relevé dans une conférence de presse, la valeur tant artistique qu'historique de cette oeuvre d'art. De son côté, le conservateur cantonal des monuments, M. André Meyer, n'hésite pas à qualifier ce panorama « d'oeuvre monumentale de la peinture suisse du 19e siècle ».

Le « panorama des Bourbakis » a été peint en 1881 par Edouard Castres et ses collaborateurs, parmi lesquels se trouvait le jeune Ferdinand Hodler. Des infiltrations d'eau dues à la

verrière défectueuse ont endommagé la toile et les couleurs de ce panorama à l'origine haut de 15 mètres dont n'en sont conservés que 9 présentement.

Le premier but de l'association est le rachat du bâtiment dans lequel se trouve le panorama et dont l'actuel propriétaire ne peut plus assumer l'entretien. Par la suite, les efforts se porteront vers la restauration de l'oeuvre d'art et du bâtiment. Le tout est estimé à 2 millions et demi de francs. L'association espère des contributions de différentes fondations, mais compte surtout, en sensibilisant l'opinion publique à l'importance nationale de la préservation de cette oeuvre, réunir les fonds nécessaires grâce aux cotisations des membres et à des dons. (ats)

Dans le canton des Grisons

Chasse écologique aux bouquetins

Sur décision du gouvernement grison, l'effectif des six plus grandes colonies de bouquetins vivant dans le canton des Grisons devra être stabilisé et adapté si faire se peut aux possibilités naturelles de pâture. Il sera donc procédé, comme lors des deux dernières années, à des tirs de bouquetins au courant de l'automne. Ces mesures, conjointement à la capture d'un certain nombre de ces animaux, sont également prises en vue de la protection des zones reboisées et des pâtura-

ges ainsi que d'une diminution de la population animale de la région en faveur des chamois.

Cette tâche sera confiée à 410 chasseurs hautement qualifiés. Cette chasse ne devra pas modifier la structure interne des colonies de bouquetins et le choix des « victimes » sera fait d'après des critères tenant compte de l'âge et du sexe. Actuellement, la population des bouquetins du canton des Grisons s'élève à plus de 4000 bêtes. (ats)

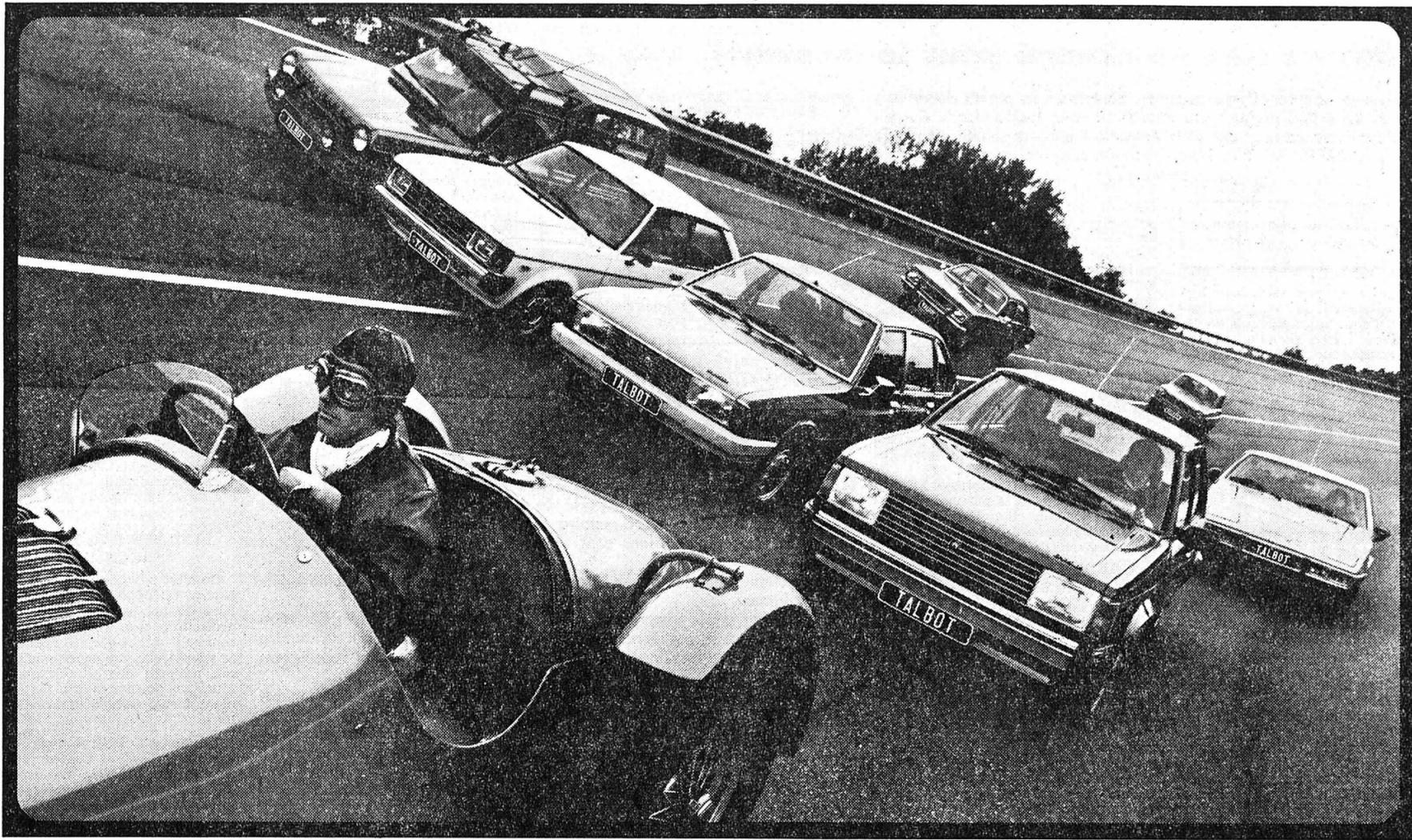
En Arabie séoudite Revers pour BBC

L'entreprise Brown Boveri (BBC) de Baden a dû céder le pas devant l'entreprise américaine General Electric, pour la construction de la plus grande centrale à turbines à gaz du monde, à Riad, en Arabie séoudite. Le prix de cette centrale, équipée de turbines à gaz alimentées au pétrole brut et d'une capacité de 880 mW., s'élève à 221 millions de dollars. Sa mise en exploitation est prévue pour l'année 1981. Outre General Electric et BBC, un groupe japonais s'était également intéressé à l'affaire. BBC a indiqué qu'en raison notamment des taux de change, l'entreprise de Baden n'était plus concurrentielle. (ats)

Argovie: une constitution coûteuse

L'élaboration de la nouvelle Constitution argovienne qui a été refusée par le peuple le 29 avril 1979 a occasionné des dépenses pour un montant total de 2,533 millions de francs, a indiqué un membre du Conseil d'Etat argovien en réponse à une petite question. Les communes paieront 360.000 fr. de la facture totale. Les indemnités payées aux 200 membres du Conseil constitutionnel argovien se sont élevées à 1,27 million de francs tandis que les frais de secrétariat ont été de 558.000 francs. (ats)

TALBOT EST DE RETOUR.



LES MODELES CHRYSLER SIMCA DEVIENNENT DES MODELES TALBOT SIMCA.

Depuis le 10 juillet 1979, Chrysler Simca a un nouveau nom et un nouvel avenir. Naturellement, la production des modèles Chrysler Simca continue: désormais ils s'appellent TALBOT Simca, il y aura donc des TALBOT Simca Horizon, des TALBOT Simca Sunbeam, des TALBOT Matra, etc...

Le réseau Chrysler Simca, devenu réseau TALBOT, en assurera bien entendu le service et l'entretien. Pourquoi ce changement? Depuis près d'un an, Chrysler Simca n'appartient plus au constructeur américain Chrysler, mais fait partie du premier groupe automobile européen au même titre que Peugeot et Citroën.

Il n'était donc plus possible de conserver le nom d'un constructeur américain pour des voitures européennes. Il était cependant indispensable de donner à notre marque un nom unique, fédérateur, européen.



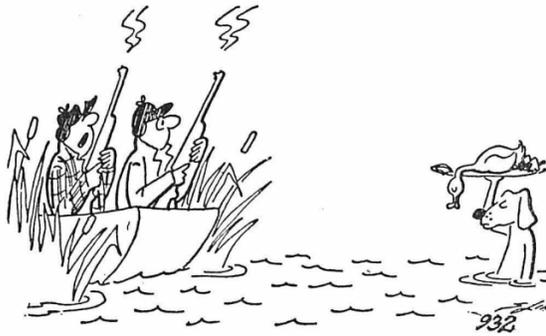
Ce nom est TALBOT. TALBOT était non seulement un constructeur français associé à Simca depuis plus de 20 ans, TALBOT était en son temps un constructeur qui manifestait déjà une vocation européenne. TALBOT construisait des automobiles de qualité, brillantes, performantes et sûres. TALBOT, c'était une solide réputation acquise dans le sport et la compétition automobiles. TALBOT, c'était l'amour des automobiles, la passion de les conduire, la volonté de les perfectionner sans cesse.

Mais, aujourd'hui, il faut satisfaire l'attente de millions d'automobilistes, respecter l'environnement et économiser l'énergie.

Etre TALBOT aujourd'hui, c'est répondre aux contraintes de l'époque sans sacrifier l'essentiel: le plaisir de conduire.

L' E S P R I T A U T O M O B I L E .

TALBOT



— Son précédent patron était cuisinier dans un quatre étoiles.

Egeries du passé

L'histoire mêlée de légende des premiers siècles de Rome dit que le Roi Numa recevait les bons conseils animant son action d'une divinité, nymphe des bois: Egérie. On sait la fortune de ce nom. C'est que la chose est un peu commune. Vous trouverez ci-dessous, deux listes de grands personnages et de leurs conseillers plus ou moins secrètes et écoutées.

Saurez-vous, et c'est un hommage rendu à la puissance féminine, apporter à chacun de ces grands hommes la femme qui, dans l'ombre, dicta souvent ses décisions ?

Justinien - Diderot - Louis XIV - Rousseau - Alexandre 1er - Anatole France - Chateaubriant - Balzac - Fénélon - Voltaire.

Vous n'avez que trois secondes pour répondre...

Il y a des personnages ou des faits qui évoquent irrésistiblement dans vos souvenirs un chiffre: êtes-vous capable de le retrouver en réfléchissant trois secondes ?

1. Les Grâces.
2. Les Femmes de Barbe-Bleue.
3. Les Merveilles du Monde.
4. Les Vertus théologiques.
5. Les Mousquetaires (qui, d'ailleurs, étaient).
6. Les Vierges.
7. Les Horaces et les Curia-
8. Les Grands.
9. Les Nuits.
10. Les (tout court, époque Direc-
11. Les (aussi époque Xenophon)
12. Les Jours.

Bon, soyez gentils d'inscrire ici le total Combien ?

SOLUTIONS

Rousseau et Mme de Warens.
Voltaire et Mme du Châtelet.
Fénélon et Mme de Guyon.
Vel.
Anatole France et Mme de Callia-
Balzac et sa sœur Laure Suverville.
Diderot et Sophie Voland
Chateaubriant et Mme Récamier.
Alexandre 1er et Mme Krudener.
Louis XIV et Mme de Maintenon.
Justinien et Théodora.

SOLUTION

Avez-vous trouvé 11.731 ? Vous
avez gagné. Si vous avez ajouté un
Mousquetaire et trois Curia-
ces vous trouverez naturellement
11.735. Et voici le détail:
4 + 101 + 500 + 10.000 + 100 =
11.731.



POLLUX

— C'est parce qu'on est en Espagne qu'il faut pas refuser de me servir des rôtis !



— Monsieur vous souhaite un bon appétit.

Sceptiques

Un instituteur revient chez lui, l'air très abattu.

— Quelque chose s'est mal passé ? lui demande sa femme.

Et il se met à expliquer :

— C'est désespérant ! Il ne veulent plus rien croire de ce que je leur dis... Ainsi ce matin, je raconte à la petite classe que les petits choux naissent dans choux ! Eh bien, quand ils se sont tous mis à rigoler !

Chez nous des histoires

Aventures d'un courtier en horlogerie

Donc en 1838, un jeune neuchâtelois, Auguste Jeanneret, natif de Travers, fut appelé à Canton pour diriger un comptoir d'horlogerie de concert avec Louis Bovet de Fleurier. On livrait aux Chinois les montres fabriquées au Val-de-Travers et dans les Montagnes neuchâtelaises.

Lors du blocus de Canton et du pillage des factoreries, le jeune Jeanneret resta seul fidèle à son poste. Tous les autres représentants étaient partis à bord de navires anglais frétés spécialement pour les rapatrier. Il surveilla ses marchandises au milieu de l'émeute et échappa par miracle aux divers dangers dont il fut entouré.

Longtemps avant l'arrivée de Jeanneret en Chine, la vente de l'opium préoccupait gravement l'empereur du Céleste Empire. Par ses édits il s'efforçait d'anéantir le commerce de cette néfaste drogue dont les ravages dans son pays étaient effrayants.

Les Anglais n'entendaient pas se priver de cette merveilleuse source de richesse qui leur était apparue comme une manne exceptionnelle.

Plus de vingt navires transportaient sans cesse cette pernicieuse marchandise, réalisant d'énormes bénéfices. Beaucoup de marchands chinois, tentés par l'appât du gain se prêtèrent à ces manœuvres de contrebande.

On ne badinait pas avec la drogue à cette époque. Un Chinois accusé de faire commerce d'opium fut étranglé sur la place de la ville par ordres des autorités, afin de servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de faire pareil.

On menaçait aussi de faire périr tous les étrangers qui se livreraient à la vente de la drogue.

Martyr

C'est une dame qui apprend à jouer du cor de chasse. A la fin, son mari n'en peut plus. Il se met à crier :

— Arrête ! Arrête, je t'en supplie ou alors je vais devenir fou !

Et elle lui répond, toute surprise :
— Mais chéri, ça fait une heure que j'ai arrêté...

Cruel

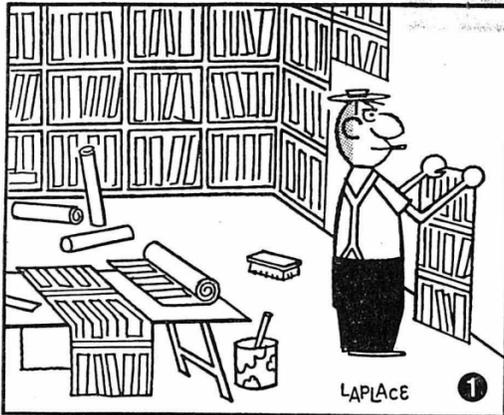
Deux tomates sont en train de traverser la route. Tout d'un coup, un camion arrive à fond de train et en écrase une. Alors l'autre lui dit :

— Ben quoi ? Qu'est-ce que tu attends ? Tu viens, ketchup ?

Solution jeux des erreurs

1. Main droite de l'homme.
2. Bande de papier plus courte en bas.
3. Un livre en moins, au-dessus de l'homme.
4. Base de tapisserie complétée derrière l'homme.
5. La colle, sur le bord du pot.
6. Un livre déplacé, sur papier posé sur la table.
7. Le rouleau posé debout plus court en bas.
8. En haut et à gauche de la bibliothèque, un livre couché.

HUIT ERREURS



LAPLACE 1



LAPLACE 2

Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir ?

MOTS CROISÉS

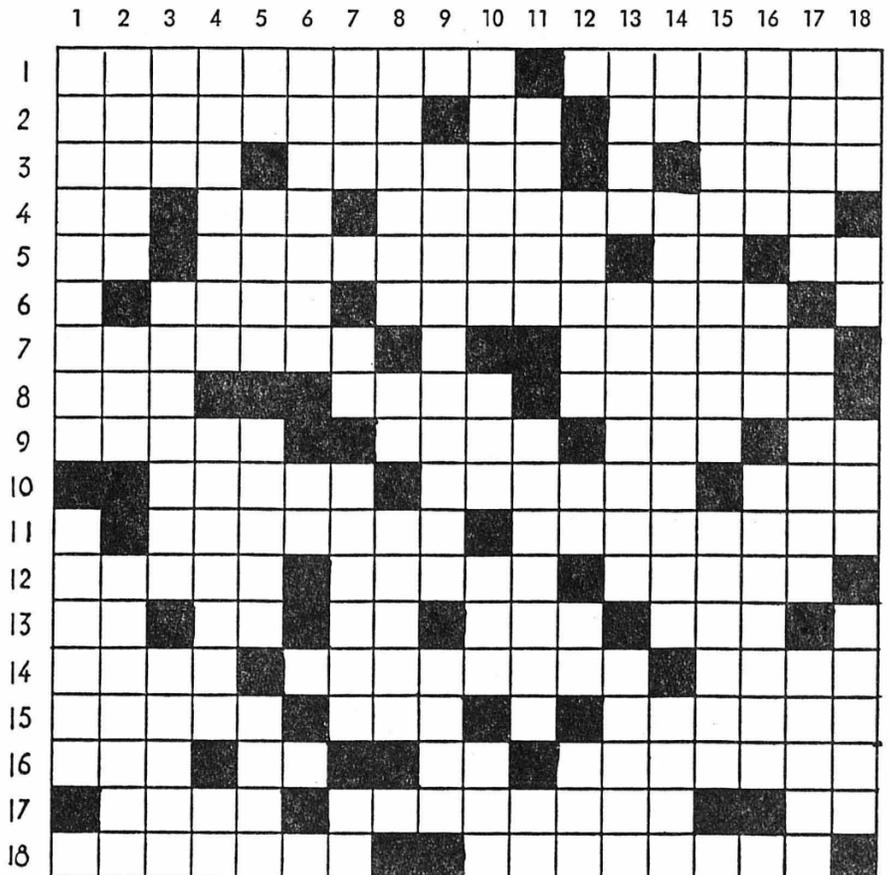
HORIZONTALEMENT

1. Bien orienté - Inoffensive.
2. Un régal pour un petit rongeur - En daube - Amateur de douceurs.
3. Couleur naturelle - Changement - Organe important.
4. Ile - Souverain - Croisées.
5. Lettres de masse - Fait vivre - Dont a pris connaissance - Précède une spécialisation.
6. Un abri pour les bateaux - Forment de véritables cités.
7. Élément de décoration - Disparaître.
8. Drôle de chevalier - Réunis - Epouse d'un des personnages-types de Molière.
9. Forme moderne de restauration - Contient un mauvais venin (inversé) - Commanda au Sud - Note.
10. Saute avec le bouchon - Conduisit - Avéré.
11. Entassai - Fut définitivement détruite à la fin de la troisième guerre punique.
12. Fis des paris - Audacieux - Divinité mythologique.
13. Laps de temps - Bout de bois - En gifle - Au fond du tonneau - Singe.
14. D'un auxiliaire - mélange confus (deux mots) - Chef.
15. Certaines - Indispensable à la bonne soupe - Plus importante que la planche.
16. Cri de douleur - La première d'une série - En épelant: enlever - Projet.
17. Héros - Un faux brave - En mot.
18. Eurent l'audace - De la gauche.

VERTICALEMENT

1. Balourdises - Entassa.
2. De vraies fêtes - Type singulier - Incroyables.
3. Dit à un lord - Recueils classés - Prénom féminin.
4. Montrèrent certaine hardiesse - Ne voit pas que des croûtes - Bout de papier.
5. Article - Bien charpenté - Coiffent certains chefs - Frousse.
6. Vider - Tête de gibier.
7. Mot de la fin - Article arabe - Louanges - En mât.
8. Missive - Abréviation - Refuge.
9. On y récolte des fruits savoureux - Petit territoire.
10. Peuple ancien - Oncle d'Amérique - Une victoire pour Napoléon - Amas.
11. Successeur de Saint-Martin - Critiquer - Personnel.
12. Proposition préliminaire - Mot d'enfant - Article arabe - Cadeau.
13. La plus belle fête - Gros fût - Intervient.
14. Conjonction - Petites bâchettes - Un peu lestes.
15. Un commerce varié et coloré - Gêne le puriste.
16. Orateur - Dit à un lord - Plus qu'assez.
17. A ne pas chercher à tout moment - Abri - Travaille avec acharnement.
18. Lettres de laine - Conjonction - Petit arpent - Brâment.

SOLUTION EN PAGE 22



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Tandis que les Suissesses ne manquaient pas leur entrée, à Gstaad Heinz Gunthardt battait Jeff Borowiak

Aux dépens du vainqueur de 1977, l'Américain Jeff Borowiak, le Suisse Heinz Gunthardt s'est aisément qualifié pour les quarts de finale des Internationaux de Suisse, à Gstaad, 6-4, 6-3. Servant avec une remarquable efficacité, le Zurichois a toujours eu le contrôle du jeu face à un adversaire à l'attitude parfois désinvolte. Le Californien prenait des risques inutiles en montant de façon inconsidérée au filet.

AVANTAGE DÈS LE DÉBUT

Le Suisse faisait le break au premier jeu déjà. Il menait 1-3 puis 2-4. Au huitième jeu, Borowiak avait une balle de break mais deux « full aces » du Suisse anéantissaient cet avantage. Cette mise en jeu percutante décourageait visiblement le Californien ; au dixième jeu, trois services gagnants de Gunthardt décidaient du gain du set.

Dans la seconde manche, Borowiak servait en premier. Au septième jeu, sur des retours croisés du revers, le Zurichois faisait le break, menait alors 4-3, réalisait un jeu blanc à 5-3 avant de prendre une nouvelle fois le service de son rival qui n'y croyait plus.

PORTES SUR SA LANCÉE

Auparavant, le Français Pascal Portes avait brisé la résistance du coriace Allemand Peter Elter. Véritable marathon, le premier set avait duré 57 minutes. Le vainqueur de Vilas découvrait une opposition tenace de la part d'un adversaire qui ne commettait aucune faute et répliquait à chaque accélération par des retours plus rapides encore. Le jeu essentiellement défensif du tennisman de la Ruhr ne pouvait à la longue prendre le meilleur sur celui, beaucoup plus incisif, du Bordelais. Les deux hommes perdaient fréquemment leur service mais finalement, Portes s'imposait, il faisait une première fois l'écart décisif à 5-3 dans le premier set et il mena 5-2 dans le second pour vaincre 6-3, 6-3.

GUNTHARDT RÉCIDIVE EN DOUBLE

En double, Heinz Gunthardt a signé sa seconde victoire de la journée avec le concours de Colin Dowdeswell. Le Rhodésien a préféré s'abstenir en simple afin de ne pas compromettre la guérison d'un claquage musculaire survenu à Wimbledon. Face au tandem de fortune Elter - Yuill, Gunthardt et son partenaire ont réservé au public (1274

spectateurs) quelques échantillons de leur virtuosité technique. Cédant parfois à la facilité, il leur fallut toutefois un troisième set pour briser la résistance adverse.

AVEC LES SUISSESES

Elles brillaient d'un vif éclat ; Petra Delhees ne laissait qu'un jeu à la Chilienne Viviane Zarhi, alors que la toute jeune Karin Stampfli provoquait une agréable surprise en battant, grâce à sa sûreté dans l'échange, l'Allemande Jutta Deisslin. Enfin, Monika Simmen avait le mérite de pousser dans ses derniers retranchements l'Australienne Diane Evers, tête de série numéro 3,



Le Français Portes s'est également qualifié. (bélino AP)

qui s'imposait au tie break seulement dans le deuxième set (6-4, 7-6).

Résultats

Simple messieurs - Deuxième tour: Pascal Portes (Fr) bat Peter Elter (RFA) 6-3 6-3; Ismail el Shafei (Egy) bat Jairo Velasco (Col) 6-1 6-2; Heinz Gunthardt (S) bat Jeff Borowiak (EU) 6-4 6-3; Uli Pinner (RFA) bat Zeljko Franulovic (You) 6-1 2-6 6-4.

Simple dames - Premier tour: Yvona Brzakova (Tch) bat Annemarie Ruegg (S) 6-3 7-5; Petra Delhees (S) bat Viviane Zarhi (Chi) 6-0 6-1; Diane Evers (Aus) bat Monika Simmen (S) 6-4 7-6; Karin Stampfli (S) bat Jutta Deisslin (RFA) 6-2 6-4.

Double messieurs - Premier tour: Feaver-Jarrett (GB) battent Maurer-Zirngibl (RFA) 6-4 7-6; Haillet-McNamara (Fr-Aus) battent M. Gunthardt-Stadler (S) 6-3 6-4; Cano-Damiani (Arg-Uru) battent Parun-Carter (Nlle-Z-Aus) 6-3 6-4; Edmondson-Marks (Aus) battent Clerc-Rodriguez (Arg-Chi) 6-3 6-3; H. Gunthardt-Dowdeswell (S-Rhod) battent Elter-Yuill (RFA-Af-S) 6-3 6-7 6-2.

Championnat d'Europe des poids lourds, à Rimini Zanon conserve son titre face à Righetti

L'Italien Lorenzo Zanon a conservé son titre européen des poids lourds au Palais des Sports de Rimini en faisant match nul avec son compatriote Alfio Righetti à l'issue des 12 reprises du combat. Le verdict de parité entre les deux poids lourds italiens est parfaitement justifié. L. Zanon, le tenant, avait pour lui sa technique et sa grande intelligence de la boxe, Righetti la puissance et l'appui des 6000 spectateurs puisque le championnat avait lieu dans son fief.

FIN DE MATCH DÉCISIVE

Le combat a été très indécis dans les dix premières reprises. Dénué de tout « punch » Zanon bougeait énormément pour ne pas rester dans la ligne des coups de Righetti. Le champion d'Europe marquait de nombreux points grâce à son gauche qui perçait à chaque fois la garde de Righetti.

Le challenger répliquait par des charges brutales, voulant imposer sa puissance, mais ses coups étaient le plus souvent bloqués sans grand mal par Zanon.

Au début de la 11e reprise, Righetti trouvait enfin l'ouverture qu'il cherchait depuis une demi-heure.

D'entrée Righetti se ruait sur Zanon et cette fois parvenait à le toucher par

des droites très puissantes. Ainsi pendant deux minutes, le challenger déchainé, criblait de coups le champion pratiquement sans défense. Zanon était au bord du k.o., plusieurs fois, il vacillait.

Mais alors que tout le monde s'attendait à le voir tomber, les coups de Righetti commençaient à moins porter. Et à la surprise générale, c'est Zanon qui terminait le mieux la reprise.

Dans la dernière, Righetti trop fatigué n'était plus capable de donner un seul coup et c'est lui qui subissait l'emprise de son adversaire. Zanon avait retrouvé toute son énergie. Il terminait le plus fort et le match nul annoncé à l'issue du combat le récompensait de son courage.

Les sélections suisses pour la Coupe d'Europe d'athlétisme

Le Neuchâtelois Egger pour le poids et le disque

Les responsables de la Fédération suisse ont connu des problèmes pour établir leur sélection en vue des finales de la Coupe d'Europe «B», qui auront lieu à Karlovac (21-22 juillet) pour les messieurs et à Antony près de Paris (21 juillet) pour les dames: champion national du 100 mètres, Franco Fahendrich est fiévreux depuis la demi-finale de Genève tandis que Peter Muster, le champion du 200 mètres, souffre d'une blessure au tendon d'Achille. Quant au dernier relayeur du 4 x 100 mètres, Joerg Beugger, il doit entrer dans une école de recrues tandis que son prédécesseur Hansjoerg Ziegler est immobilisé depuis plusieurs semaines. De ce fait, un seul sprinter, Urs Gisler, a pour l'instant été sélectionné. Les autres seront nommés après les meetings du prochain week-end.

SAMEDI AU WANKDORF

Au Wankdorf de Berne samedi, une éliminatoire sera également organisée pour ce qui concerne la longueur, avec le « come back » de Rolf Bernhard, et le marteau. Les autres postes ont été définitivement attribués, celui du 10.000 mètres également, Markus Ryffel ayant décidé de doubler à Karlovac 5000 et 10.000 m.

Côté féminin, la jeune Elise Wattenendorf (17 ans) fera ses débuts internationaux. Elle aura la lourde tâche de remplacer sur 1500 mètres Cornelia Burki, laquelle s'alignera sur 800 mètres à Antony. Autres nouveautés dans la sélection, la titularisation d'Elisabeth Hofstetter sur 400 mètres et de Susann Erb, qui vient d'égaliser son record national, à la hauteur. Edith Anderes (poids) par contre a déclaré forfait pour des motifs professionnels, tandis que la sélection pour le 100 m. haies ne sera effectuée qu'à la comparaison des résultats du prochain week-end.

Les sélectionnés

Composition des sélections suisses pour la finale « B » des coupes d'Europe:

Divers

Jeux panaméricains

Une seule médaille a été attribuée lors de la neuvième journée des Jeux panaméricains, à San Juan de Portorico: celle de la compétition au fleuret féminin, qui a été remportée par la Cubaine Maria del Risco. Classement du fleuret féminin:

- 1. Maria del Risco (Cuba); 2. Margarita Rodriguez (Cuba); 3. Nikki Franke (EU).

Automobilisme

Bob Evans:

oui pour la formule 1

La Fédération internationale du sport automobile (FISA) a donné une réponse positive à la demande formulée en faveur du Britannique Bob Evans comme pilote de formule 1.

Le nom de Bob Evans s'ajoute donc à ceux des pilotes de F1 autorisés à participer aux épreuves du championnat du monde 1979 des conducteurs.

Messieurs à Karlovac: 100, 200 et 4 x 100 m., Urs Gisler (meilleur résultat cette saison 10'57 - 21'01), les autres places seront désignées ultérieurement. — 400 m., Rolf Gisler (46'78). — 800 m., Rolf Gysin (1'48'9). — 1500 m., Pierre Deléze (3'36'7). — 5000 m., Markus Ryffel (13'13'32). — 10.000 m., Ryffel (28'21'55 en 1978). — 110 m. haies, Roberto Schneider (13'89). — 400 m. haies, Peter Haas (49'89). — 3000 m. steeple, Bruno Lafranchi (8'30'0). — hauteur, Roland Dalhauser (2 m. 15). — perche, Félix Boehni (5 m. 10). — longueur, à désigner. — triple saut, Markus Pichler (15 m. 49). — poids: Jean-Pierre Egger (20 m. 25). — disque: Egger (53 m. 72). — javelot, Peter Maync (76 m. 82). — marteau, à désigner. — 4 x 400 m., Rolf Strittmatter (47'45), Haas (47'17), Rolf Gisler, Urs Kamber (46'79).

Dames à Antony: 100 m., Brigitte Wehrli (11'65). — 200 m., Wehrli (23'40). — 400 m., Elisabeth Hofstetter (54'42 en 1978). — 800 m., Cornelia Burki (2'01'5). — 1500 m., Elise Wattenendorf (4'28'58). — 3000 m., Elisabeth Liebi (9'32'5). — 100 m. haies, à désigner. — 400 m. haies, Lisbeth Helbling (58'65). — hauteur, Susann Erb (1 m. 84). — longueur, Isabella Keller-Lusti (6 m. 32). — poids, Ursula Staeheli (13 m. 79). — disque, Rita Pfister (52 m. 68). — javelot, Regula Egger (56 m. 44). — 4 x 100 m., Vreni Werthmuller-Wehrli - Isabella Keller-Lusti (44'31). — 4 x 400 m., Doris Nyffenegger - Patricia Duboux - Esther Kaufmann-Helbling (3'38'5).

Voir autres informations sportives en page 17

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni — indépendamment les uns des autres — les prévisions qui se résument selon la liste suivante:

Table with 4 columns: Rank, Team, Score, and another column. Lists teams like Lausanne-Sports, Neuchâtel Xamax, etc.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 10 juillet B = Cours du 11 juillet

Table with columns for NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH and sub-columns for A and B. Lists various stocks and their prices.

Table with columns for BALE and Cours indicatifs. Lists various banks and their exchange rates.

Table with columns for (Actions étrangères) and (Actions suisses). Lists various international and domestic stocks.

Table with columns for NEW YORK and Ind. Dow Jones. Lists various US stocks and the Dow Jones index.

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Table with columns for Fonds cotés en bourse and Fonds cotés hors-bourse. Lists various investment funds and their prices.

Table with columns for Communiqués par la BCN. Lists various bank communications and their prices.

Table with columns for FONDS SBS. Lists various Swiss bank funds and their prices.

Table with columns for Fonds de la Banque Populaire Suisse and INDICE BOURSIER SBS. Lists various bank funds and the stock index.



Voyages GIGER

Cernil-Antoine 23
Tél. (039) 22 45 51
2300 La Chaux-de-Fonds

Vacances horlogères 1979

Vendredi 13 juillet	Rapperswil - Zoo Knie - Dauphins	07 h. 00	Fr. 39.-
Samedi 14 juillet	Les 3 cols - Susten - Furka - Grimsel	06 h. 00	Fr. 45.-
Samedi 14 juillet	Chasseral - Lac de Bielle	13 h. 30	Fr. 23.-
Dimanche 15 juillet	La Schynige-Platte - Tour du lac de Thoune (train compris)	07 h. 00	Fr. 42.-
Dimanche 15 juillet	Magnifique circuit à Nozeroy	13 h. 30	Fr. 27.-
Lundi 16 juillet	Le Passwang - Laufon - Breitenbach - Soleure	13 h. 30	Fr. 24.-
Mardi 17 juillet	Les Rochers-de-Naye (train compris)	07 h. 30	Fr. 38.-
Mercredi 18 juillet	La Colline aux Oiseaux - Ovronnaz	07 h. 30	Fr. 39.-
Jeudi 19 juillet	Kreuzlingen - Ile de Mainau	06 h. 00	Fr. 45.-
Vendredi 20 juillet	Lac Champex - Col des Planches	07 h. 00	Fr. 40.-
Samedi 21 juillet	L'Appenzell et son charme (dîner facultatif)	06 h. 00	Fr. 47.-
Dimanche 22 juillet	Titisee par le Felberg - Fribourg-en-Brisgau	07 h. 00	Fr. 40.-
Dimanche 22 juillet	Emmental avec 4 heures	13 h. 30	Fr. 34.-
Lundi 23 juillet	Mariastein	13 h. 30	Fr. 24.-
Mardi 24 juillet	Lac Chalins - Cascade du Hérisson avec dîner gastronomique compris	07 h. 00	Fr. 68.-
Mardi 24 juillet	Neuchâtel - Bielle - Bateau sur l'Aar	13 h. 30	Fr. 30.-
Mercredi 25 juillet	Grand circuit d'Alsace - Riquewihr avec spectacles (Volerie des Aigles - Montagne des Singes)	06 h. 00	Fr. 45.-
Mercredi 25 juillet	Course en alpage avec tommes	13 h. 30	Fr. 32.-
Jeudi 26 juillet	Le Diemtigal - Grimmelalp	07 h. 00	Fr. 35.-
Jeudi 26 juillet	Chamby avec 4 heures	13 h. 30	Fr. 34.-
Vendredi 27 juillet	Le Rothorn de Brienz (train compris)	07 h. 00	Fr. 35.-
Vendredi 27 juillet	Lac Sauvabelin - Ouchy	13 h. 30	Fr. 34.-
Samedi 28 juillet	Col de La Faucille	07 h. 00	Fr. 35.-
Dimanche 29 juillet	Les Chutes du Rhin - Klotten	07 h. 00	Fr. 45.-
Dimanche 29 juillet	Tour du lac d'Annecy - Genève	07 h. 00	Fr. 37.-
Mercredi 1er août	Notre sortie traditionnelle «Souper petits coqs» - Feux	13 h. 30	Fr. 38.-

Tous nos départs se font:
La Chaux-de-Fonds - Place de la Gare
Le Locle - Place du Marché - un quart d'heure avant les heures indiquées
Remise AVS et bons de voyages acceptés.
Renseignements - Inscriptions - Voyages Autocars P. Giger - Tél. (039) 22 45 51.
Bureau: Cernil-Antoine 23 - 2300 La Chaux-de-Fonds.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE

Résidence Cerisiers 8-10 2023 Gorgier

Situation dominante exceptionnelle, vue imprenable sur les Alpes, reste à vendre:

1 appartement de 4 1/2 pièces et dépendances Fr. 162 000.-

1 appartement de 3 1/2 pièces et dépendances Fr. 141 000.-

1 studio avec dépendances Fr. 40 000.-

Place de parc dans garage collectif Fr. 12 000.-

Hypothèques 1er et 2e rangs assurées.

Tout confort, galetas spacieux, cave, cuisine installée, ascenseur.

Pour traiter et visiter:
MULTIFORM S.A.
2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 27 27

En vue de notre prochaine installation à Vauseyon de notre centre de vente artisanal, nous mettons en vente notre

immeuble dépôt commercial

surface 1200 m2, en bordure N5, à Hauterive/NE.

Offres: H. Baillod SA Quincaillerie Bassin 4, 2000 Neuchâtel.

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

Notre horaire durant les vacances
La Chaux-de-Fonds 039 22 18 57

Heures d'ouverture habituelles
du lundi au vendredi, de 7 h. 15 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 h.

Station self-service

ouvert du lundi au samedi, de 7 heures à 23 heures
dimanche, de 8 heures à 22 heures.

Le Locle

Atelier mécanique fermé du 9 au 27 juillet
Services et réparations assurés par La Chaux-de-Fonds

Station self-service à billets de Fr. 10.-

ouvert 24 heures sur 24

Concessionnaire

Distributeur

PEUGEOT



Ecole d'infirmiers et d'infirmières en psychiatrie

Clinique psychiatrique
de Préfargier
2074 Marin/Neuchâtel
Tél. (038) 33 51 51

Ecole reconnue par la Croix-Rouge

Formation théorique et pratique

Age d'admission: 18 à 35 ans

Durée des études: 3 ans

Stage préalable: 1 mois au minimum

Début des cours: fin septembre

Activité rétribuée dès le début de la formation.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la direction de l'école ou aux chefs infirmiers.

Hôtel-Restaurant
ÉCUSSON VAUDOIS - YVERDON
cherche une

sommelière

Salaires garantis.
Congé dimanche et lundi.
(Débutante acceptée)

Se présenter ou téléphoner au 024/21 40 15

TOM and JERRY



Grand feuillet de «L'Impartial» 18

Frank G. Slaughter

LE VISAGE DU PARDON

Roman

Copyright by Presses de la Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

Le prévenu s'était lui-même livré au bon vouloir de la Cour. Il n'avait exprimé aucune objection lorsque le juge ordonna son transfert à Valley Hospital et son verdict suspensif de tentative de meurtre. La mère de Seth Randall, seule de ses parents qui vécut, avait signé les papiers relatifs à sa réclusion. Depuis ce temps-là, elle vivait paisiblement à Eldon, tenant une blanchisserie-épicerie.

— Vous pourriez voir cette personne plus tard, remarqua Bob. Il est peu probable qu'elle parle, mais on ne sait jamais.

— Je viens de traverser Eldon en voiture, il n'y règne pas le meilleur climat pour y discuter franchement.

— Je vous crois, Sloane. — Le directeur semblait désireux de quitter le téléphone: ils avaient convenu ensemble qu'une longue conversation, même entourée de toutes les garanties, pouvait se révéler dangereuse. — Rien que je puisse noter pour finir?

— Pas pour le moment. Tout à l'heure, j'appellerai Theo, afin d'échanger nos signes de ralliement.

— J'ai donné mes instructions pour une enquête consciencieuse concernant l'ami Walter, puisque le «Record» paiera la note. A propos, j'ai appris que leur meilleur rédacteur est en Suisse.

Rick pouffa:

— Il s'en est allé à l'étranger en convales-

cence, après la blessure qu'il a reçue à la tête dans votre bonne ville.

Ses directeurs de New York avaient inventé cette histoire pour le besoin de la cause, lorsque sa chronique réparaitrait elle serait datée de quelque part en Europe.

Lorsqu'il raccrocha, il constata que Bob Partridge ne lui avait rien appris de neuf. Un fait était certain: un Noir appelé Seth Randall avait été mis sur une voie de garage qui avait abouti à une existence de mort vivant dans un hôpital d'Etat psychiatrique: la raison de Walter Case pour ce maintien à l'ombre semblait plus obscure que jamais. Ce mystère n'en était pas moins provocant, en dépit des ténèbres qui l'enveloppaient. Bien que paralysé par des inconnus hostiles, conscient que son premier geste maladroit serait le dernier, Dick Sloane, de Californie, fredonnait tandis qu'il reprenait place dans sa voiture pour couvrir la dernière étape de son voyage.

Il découvrit que Valley Stream n'était qu'un hameau grossi, autour d'un marché de fermiers, augmenté d'un moulin à blé en bordure de la voie du chemin de fer. Valley Hospital était visible sur les coteaux qui se trouvaient devant lui. Il s'attendait à une construction imposante, d'après les renseignements qu'il avait reçus. Mais il fut tout de même surpris par les façades de style néo-grec qui se silhouettaient majestueuses et solitaires sur les cieux à l'ouest. A présent, plus que jamais, il était évident que la toute-puissante machine étatique avait voulu que Valley lui serve de vitrine.

La route menant à l'hôpital montait en serpentant sur une colline, abrupte dès le début, où une enceinte en mailles d'acier s'élevait, telle une toile d'araignée faite de main humaine. En avant des grilles principales s'étendait un parking réservé aux visiteurs qui était couvert de voitures: Rick arrivait évidemment à une heure où les visites rapides de parents ou d'amis étaient autorisées. Il ne commit pas la faute d'ajouter son véhicule aux autres,

il roula hardiment vers la grille jusqu'à ce qu'un gardien l'arrête d'une main levée.

— Je viens pour du travail. Quelles sont les perspectives ici?

Le gardien parut prêter attention à cette question, ce qui encouragea le visiteur:

— Avez-vous des références sur vous? répondit-il.

— J'ai travaillé dans d'autres endroits sur la Côte.

— Passez la grille qui porte une plaque «Personnel» dans la seconde enceinte: le bureau de l'emploi se trouve sur le côté du bâtiment principal.

Ayant remercié le gardien, tandis qu'il mettait son moteur en première pour escalader la pente, Rick ricanait intérieurement en constatant le succès de la simple ruse. Une approche directe du docteur Moore lui avait valu un refus catégorique. Maintenant, avec quelques mots très ordinaires, il pénétrait à l'intérieur de cette tour d'ivoire.

A considérer de près, Valley Hospital ne semblait pas moins imposant. Mais on ne pouvait se méprendre sur la destination de ces constructions blanches massives, même sans la seconde enceinte qui les entourait. Il était vrai que les grillages des fenêtres étaient invisibles et que les infirmiers allant d'un cabanon à l'autre pouvaient aussi bien passer pour des infirmiers d'hôpital comme il y en a partout. Peut-être était-ce cette impression d'éloignement du monde, qui marquait une telle différence, ou encore le silence qui planait pardessus les toits et qui était à sa manière plus glaçant que tous les gémissements des malheureux damnés.

Il y avait trois grilles dans la seconde enceinte; l'une ouvrait sur le pavillon central, une superbe construction ornée de colonnes ayant deux grandes ailes si adroitement camouflées parmi des corbeilles d'azalées qu'on eût pu les prendre pour la demeure agreste d'un propriétaire du Sud. La seconde grille donnait accès à l'hôpital proprement dit, constitué par

une demi-douzaine de blocs rectangulaires dont la sombre destination était adoucie par des portiques et des entrées à colonnades identiques. Une troisième grille, assez large pour permettre le passage des autos, portait l'inscription «Personnel», elle ouvrait directement sur une esplanade recouverte de graviers, devant le siège administratif de Valley Hospital, bâtiment carré qui ne tentait nullement de dissimuler sa fonction exacte. Rick remarqua avec approbation que chaque mur luisait de peinture récente, les pelouses étaient lisses comme des draps de billard et les allées venaient d'être ratissées. Dès à présent, le domaine du Dr Moore paraissait bien tenu en main. L'expérience que Rick avait de ces questions lui permit de constater que la plupart des travaux routiniers étaient assurés par des pensionnaires, habitude devenue classique dans les hôpitaux d'Etat, afin d'abaisser le coût de l'entretien en évitant d'employer des salariés.

Un garde était assis devant la seconde entrée. Sa chaise se trouvait placée contre le côté ensolielé de sa guérite. Evidemment il avait été prévenu de la conversation de Rick devant la grille principale, car d'un geste précis du pouce la Dodge reçut l'autorisation d'entrer. Comme il se garant contre la porte réservée aux employés, Rick fit une seconde découverte sympathique. Sur une vingtaine de voitures, il y en avait seize qui portaient les insignes de la Profession médicale ce qui signifiait que Valley Hospital avait une équipe de médecins bien supérieure en nombre à la moyenne avec deux médecins au moins pour chacune des six quartiers. Walter Case (ou du moins le groupe politique qui se trouvait sous le contrôle de Case) avait été généreux dans ses dons quel que pût être le retard des autres hôpitaux d'Etat.

Le bureau de l'emploi était précédé d'une rotonde de marbre lillial qu'une barrière séparait en deux et la femme aux cheveux gris qui y trônait appartenait au genre de cerbères

au printemps
innovation Le Locle



Vente spéciale
autorisée jusqu'au
21 juillet

La foire aux SOLDES continue

Vous trouverez encore, des occasions inespérées avec des rabais exceptionnels allant jusqu'à 60%. Venez chercher, venez fouiller et profiter, pendant qu'il en est encore temps, des 10 derniers jours de soldes, pour réaliser de bonnes affaires.

meublorama

Bôle / NE
(près Colombier)

Ouvert pendant les vacances

C'est moins cher!

Idéal pour vos achats de meubles à prix réduits. Un choix gigantesque
Vente directe du dépôt (8000 m²)
Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama».
[P] Grande place de parc.

Ouvert de 9 h. à 12 h.
et de 13 h. 45 à 18 h. 30.
Samedi de 8 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 17 h.
Fermé le lundi matin.

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE
(Près Colombier)

les temps changent
les concepts
publicitaires aussi
plus que
jamais la publicité
est l'affaire
de spécialistes

BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial

que des démarches analogues lui avaient fait connaître.

— Je cherche un emploi, Madame. Y aurait-il ici quelque chose à me proposer ?

Il s'était adressé au garde de la grille avec exactement les mêmes mots sérieux qu'il était d'effacer tout ce qui le ferait remarquer. Jusqu'à ce qu'il se trouve installé dans le personnage qu'il embitionnait de jouer, il craindrait tout regard pouvant le démasquer.

La femme-le-cerbère poussa devant lui une formule à remplir, avec un geste vers le pupitre qui se trouvait au fond de la pièce.

— Remplissez cette feuille et rapportez-la moi avec vos références.

Il eut soin d'examiner la formule avant de la remplir d'une main un peu crispée: la vie de son personnage étayée des références qu'il joignit à la feuille commençait à prendre une sorte de réalité. Frappant l'un contre l'autre les hauts talons de ses bottes, il se permit un air légèrement avantageux en remettant ses papiers à la secrétaire, puis il sortit un peigne de poche et lissa ses favoris tandis qu'elle en prenait connaissance.

— Richard Sloane... n'êtes-vous pas à demi espagnol, je veux dire mexicain ?

— Ainsi que je l'ai indiqué sur la formule, l'une de mes grands-mères était mexicaine et mon grand-père un « rancher » californien.

— Il semble que vous ayez acquis une grande expérience dans le travail d'homme de salle.

— J'ai fait le tour de toutes les activités que l'on y réclame, Madame.

— Suivez-moi, je vous prie, Mr Wright va vous voir, il est notre directeur du personnel.

L'antichambre vers laquelle on le conduisit était vide, à part une table et deux chaises.

Rick s'assit, ayant conscience que l'homme se trouvant dans le bureau attendant (qui semblait épeler chaque syllabe de la formule) l'examinait avec un sans-gêne absolu. Le cheveu blanc, âgé de plus de soixante ans, c'était

un homme vigoureux. Lorsqu'il entra dans l'antichambre, sa démarche féline faisait supposer qu'il avait été un athlète dans sa jeunesse, peut-être même un boxeur.

— Voici un dossier complet, Sloane! Votre certificat de Oukland est-il encore valable ?

— Certainement, Mr Wright, j'y travaillais l'année dernière.

— Qu'est-ce qui vous a décidé à vous présenter à « Valley » ?

Rick haussa les épaules :

— Ainsi que je viens de le dire à la dame, je vous ai aperçu de la route et j'ai trouvé que votre maison avait l'air bien tenue.

Wright esquissa un sourire :

— Vous constaterez que nous sommes mieux dirigés que la plupart des hôpitaux. Rien contre le travail de nuit ?

— Un nouveau venu fait toujours du travail de nuit, n'est-ce pas ? Je puis dormir quand je veux.

— On dit sur ce certificat que vous avez travaillé dans des quartiers fermés.

— Je sais m'y comporter comme il faut.

— Nous ne tolérons pas les moyens de coercition violents ici. Cela veut dire : pas de chaussettes au savon...

— Je ne m'en suis jamais servi de ma vie.

Rick disait vrai. Un pain de savon de lessive enfermé dans une chaussette permet d'assommer un malade sans laisser de traces. Il avait préféré faire appel au judo lorsqu'il avait affaire à un pensionnaire furieux.

Wright saisit un tampon sur la table :

— Vous recevrez cinquante dollars par semaine et deux repas par jour. Pouvez-vous vous contenter de ça ?

— Cela m'a toujours suffi.

Le tampon s'abattit sur la formule :

— Quand commencez-vous ?

— Ce soir, si je peux louer une chambre dans le village.

— Nous avons un dortoir qui vous permettrait d'économiser un loyer.

— Huit heures derrière des barreaux, c'est assez, Mr Wright, je travaillerais mieux si j'habitais à l'extérieur.

— Mrs Clarborne tient la meilleure pension de famille de Valley Stream... Vous constaterez que ses prix sont raisonnables. Vous trouverez la pension dans Front Street, en face du moulin.

— Quand dois-je signer mon engagement ici ?

— A onze heures, dans ce bâtiment. Vous vous présenterez à l'assistant du directeur, dans le bureau de l'infirmerie. Vous passerez devant en sortant. A propos: rasez-moi donc ce bouc avant de prendre votre service. C'est un trop bon point d'amarrage en cas de bagarre ! Ça veut-il dire que vous êtes un de ces musiciens imperturbables.

— La musique est une de mes passions...

— Arrêtez-vous au bureau du directeur au premier, le docteur Peter Moore, il aime voir les nouveaux employés !

Dans ses rêves les plus invraisemblables, Rick n'avait pas cru pouvoir rencontrer Moore aussi rapidement: voilà que cette chance lui tombait des cieux dès les dix premières minutes à Valley et il n'était pas préparé à l'exploiter adroitement. En gravissant l'escalier d'un pied mal assuré, il se disait qu'il s'agissait de jouer de son mieux le personnage de Dick Sloane. Jusqu'à présent, la performance était réussie.

Il s'imaginait le directeur de Valley Hospital comme un mélange de Freud et de sorcier-guérisseur. Peter Moore se révéla comme un homme paisible, ressemblant assez à un oiseau. Son officine était un salon plutôt qu'un bureau, ayant pour tout ornement ses diplômes encadrés et un long lit de repos recouvert de crin, rappelant au visiteur sa vocation. Il parut d'abord hésitant, presque intimidé: avant qu'ils n'eussent échangé une douzaine de paroles, Rick estima peu sage de se fier à une première impression. Cet homme était un gué-

risseur-né. Une sérénité radieuse rayonnait de lui en ondes bienfaisantes, comme une aura invisible.

Les questions de Moore, lorsqu'il les repassa ensuite dans sa mémoire, n'étaient pas différentes de celles qu'on lui avait posées au rez-de-chaussée. Cependant, Wright s'était montré sèchement cynique, sans plus. Le directeur de Valley semblait sincèrement intéressé par le passé et l'avenir de son nouvel employé. Il n'y avait pas trace d'observation avide dans ses manières: c'était une conversation entre amis.

— Quels sont vos projets, Dick ? Me permettez-vous de vous appeler par votre prénom ?

— Certainement, Monsieur, je ne nierais pas que je suis quelque peu un vagabond, mes papiers le prouvent.

— Vous n'êtes pas pressé de vous établir ?

— Pas avant d'avoir vu tout ce que je désire voir, Docteur. Je gagnerai ma subsistance ici, car je suis un surveillant très consciencieux. Je ne vois pas quel quartier d'agités je ne tiendrais pas comme il faut !

— Vous aurez l'occasion de prouver vos capacités cette nuit même. — Le directeur écrivit une note sur un emploi du temps. — Je vous inscris pour 3-1, c'est la salle I dans le bâtiment III. Je vous préviens qu'il abrite nos malades les plus turbulents.

— Vous voulez parler de la volière-cabanon ?

Moore répondit par un signe de tête.

— C'est précisément le service des violents. Je mettrai un autre homme de garde avec vous, un certain Jed Bragg. Vous serez de garde, mais il vous aidera s'il arrivait quelque chose d'inattendu. Mais si vous préférez un début moins éprouvant...

— J'ai déjà eu l'occasion de veiller sur une « volière », Monsieur, et si vous le voulez bien, je m'en chargerai seul.

(A suivre)

EPA*UNIP

NOUS CHERCHONS

VENDEUSES

pour divers rayons.

Débutantes acceptées.

Bonnes conditions de travail.

Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner aux
NOUVEAUX GRANDS MAGASINS S. A.
19, avenue Léopold-Robert
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 23 31 01

EPA*UNIP

dans toute la Suisse

CHERCHONS

1 décolleteur

pouvant travailler de façon autonome sur un groupe de machines Tornos.

1 décolleteur ou aide-décolleteur

pour la surveillance d'un parc de machines Tornos (horaire de nuit).

Bonnes prestations.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

ONIVIA S. A., route de Courgenay 24
2900 PORRENTRUUY, tél. (066) 66 68 41.

Après les transferts, reprise de l'entraînement à La Chaux-de-Fonds Des dirigeants confiants pour la future saison

Bien que la Métropole horlogère soit en pleine période de vacances, le FC La Chaux-de-Fonds a repris l'entraînement hier soir, à La Charrière. Certes quelques joueurs étaient encore absents, ainsi que l'entraîneur Katic, mais c'est avec une belle volonté que ce premier contact avec le ballon a été abordé. Les actifs dirigeants du club profitaient de cette reprise pour présenter leur équipe 1979-1980. Une équipe qui devrait, selon MM. Rumo, président d'honneur et Kazemi, président central, être à même de faire mieux que sa devancière. Des paroles rassurantes pour les fervents du football des Montagnes neuchâtelaises.

De nombreux arrivants

C'est à M. Schopfer, vice-président du club, qu'il appartenait de « présenter » les nouveaux venus qui ont noms:

URS KOHLER (28 ans), de Granges, gardien acquis définitivement;

MARIO CAPRARO (22 ans), de Neuchâtel-Xamax, arrière latéral gauche acquis définitivement;

YVES MAURON (20 ans) — il s'agit du neveu de Marcel — de Servette, avant-centre prêté pour une année. Difficile transaction qui ne s'est achevée que hier soir.

Kazemi, Mauron et Schopfer étaient optimistes et ils attendaient avec confiance les premiers matchs d'entraînement. Des matchs qui devraient permettre aux Chaux-de-Fonniers d'être prêts à affronter d'embellée Servette et Bâle à La Charrière! Ajoutons à ces déclarations qu'un ou deux joueurs sont encore susceptibles de venir renforcer le contingent actuel.

Et l'éclairage?

Un dossier a été constitué et il sera soumis aux autorités communales afin que l'éclairage du stade de La

Charrière soit conforme aux normes exigées par la ligue A. Souhaitons que ce dossier soit examiné avec tout le soin voulu et « que la lumière soit »... Il serait en effet bien dommage que les spectateurs doivent réserver leur samedi ou dimanche après-midi pour suivre leur sport favori.

Le programme d'entraînement suivant a été fixé: 22 juillet match contre Sion, en Valais; 23 Coupe Anker, à Anet, face à NE-Xamax; 26 face à Bienne ou Young Boys, dans le cadre de cette compétition; 2 août, Coupe horlogère à Granges, face à Bâle; 4 Coupe de la Ligue, à La Pontaise face à Lausanne; 8 Coupe horlogère contre le vainqueur de Granges-Lucerne... Puis ce sera le championnat!

Que reste-t-il à souhaiter si ce n'est que le public soit fidèle à SON équipe. Les efforts consentis — selon les moyens disponibles — méritent le soutien de tous les fervents du football. C'est à ce prix que le FC La Chaux-de-Fonds aura un rôle à jouer dans le futur championnat.

André WILLENER



Nouveaux venus et espoirs, de gauche à droite (debout): Molliet, Lauriol, Augusto, Dubois, Mauron et Kohler. Au premier rang, Biondi, Baumann, Bargetzi, De la Reussille et Vetterli.



Photo de famille prise hier soir, à l'occasion du premier entraînement.

(photos Impar-Bernard)

JEAN-MARC KAELIN (25 ans), de Delémont, avant-centre ou ailier en prêt pour une année.

HANS-PETER FEHR (22 ans), de Winterthour, stoppeur en prêt pour une année;

ADRIANO RIPAMONTI (27 ans), de NE-Xamax, demi acquis définitivement;

AIME MOLLIET (20 ans), de Boudry, attaquant acquis définitivement;

JEAN-FRANCOIS EMERY (21 ans), de Lens, ailier gauche en prêt pour une année;

VINCENT DUBOIS (18 ans), du Noirmont, demi en prêt pour une année;

PATRICK SANDOZ (18 ans), de Geneveys-sur-Coffrane, défenseur, acquis définitivement;

HERMIDA (20 ans) du FC Floria, gardien, en prêt pour une année.

AU CHAPITRE DES DÉPARTS

Michel Amaker, vendu au FC Rarogne; Daniel Bregy, prêté une année au FC Granges; Marco Von Gunten, prêté une année au FC Granges; Georges Vuilleumier, cesse la compétition; Claude Hochuli, prêté une année au FC Vevey; Pérésinoto qui retourne au FC Boudry. Ces transferts ont été réalisés par le président d'honneur Me Freddy Rumo, avec comme adjoints, MM. Marcel Mauron, conseiller technique, André Schopfer, vice-président et approuvés par le nouveau président central M. Hassan Kazemi et l'entraîneur Katic.

SOUS LE SIGNE DE LA JEUNESSE

La lecture des mutations constitue une preuve formelle que les dirigeants songent à l'avenir. L'effort principal a été porté sur la jeunesse des joueurs et cela devrait, au fil du championnat, être payant. D'ailleurs MM. Rumo,



Un retour bienvenu, celui de Capraro.

NE Xamax a modifié passablement sa formation Efforts des Grasshoppers et de Zurich

Parmi les autres clubs de ligue nationale A, soulignons l'arrivée de l'international Elsener, à Zurich. C'est sans doute l'« acquisition de l'année », car Elsener a sans doute beaucoup appris en Allemagne. De leur côté les Grasshoppers ont engagé le Valaisan In Albon et surtout le redoutable Pfister de Servette. Chez les Romands, Servette n'a guère modifié sa valeur en engageant Sarrasin, Cucinotta et autre Mathey, car il a perdu Peterhans, Weber et Pfister. En ce qui concerne Neuchâtel Xamax, il est certain que les arrivées de Guillou, Braschler, Favre et autre Saunier compenseront largement les départs de Hasler, Richard, Weller, Capraro et Constantin. Reste à « souder » la nouvelle formation avant de se prononcer sur sa réelle valeur. Pour les autres clubs pas de grandes sensations si ce n'est à Sion, l'arrivée en tant qu'entraîneur de Daniel Jeandupeux.



Charly Hertig, nouvel entraîneur du Lausanne-Sports, a dirigé le premier entraînement de l'équipe pour la nouvelle saison. De gauche à droite: Ryf, Ch. Hertig, Lometti, Sampedro et Cornioley.

BALE

Arrivées: Hasler et Schleiffer (NE Xamax), Kuttel (Young Boys), Daetwyler (Aarberg), Junk (Weil). Départs: Ramseier (Concordia Bâle), Sigenthaler (Schaffhouse), Schoenenberger (Young Boys), Nielsen (Lucerne). Entraîneur: Benthous (Allemagne, ancien).

CHÉNOIS

Arrivées: Garande (Saint-Etienne), Joliquin (Orbe), Pont (Carouge), Mentha (Onex). Départs: Scheiwiler (arrêt de la compétition), Duvillard (NE Xamax), Clivaz (?). Entraîneur: Revelli (France, ancien).

CHIASO

Arrivées: Mohorovic (Yougoslavie), Mast (Berne). Départs: Cucinotta (Servette), Bosco (Grasshoppers), Wolf (Allemagne), Prosser et Binetti (arrêt de la compétition). Entraîneur: Luttrup (Allemagne, ancien).

GRASSHOPPERS

Arrivées: Pfister (Servette), In Albon (Sion), Bosco (retour de Chiasso). Départs: Piquand (Bulle), Bonacuc (Böschum), Bouli (Winterthour). Entraîneur: Sundermann (nouveau).

LAUSANNE

Arrivées: Castella (Young Boys), Lometti (Malley), Levey (Monthey), Kung (Eichwil), Borri (Rarogne), Lobsiger (Orbe). Départs: Favre (NE Xamax), Seiler (Zurich), Niggli (?) et Devic (?). Entraîneur: Hertig (Suisse, nouveau).

LUCERNE

Arrivées: Nielsen (Bâle, via Danemark), Risi (Zurich), Schaefer (Kriens), Heinz Risi (Fribourg), Kaufmann (Nordstern). Départs: Christen (Kriens), Blaettler (Locarno). Entraîneur: Wolfisberg et Vogel (Suisse, anciens).

LUGANO

Arrivées: Jauner (Berne), Constantin et Ochstrasse (NE Xamax), Magetti

Ligue B: Bienne enregistre deux départs

Dans cette catégorie de jeu, Winterthour, Rarogne et Frauenfeld semblent avoir consenti les sacrifices nécessaires pour renforcer sérieusement leur équipe. A Bienne, par contre, on n'enregistre aucune arrivée mais deux départs... Une saison qui s'annonce peut-être difficile pour les Seelandais. Principaux transferts:

BELLINZONE

Arrivées: Belyin (Yougoslavie, entraîneur) et des jeunes des équipes de la région. Départs: D. Rossi (évt. Berne), Mondada (Minosio).

BERNE

Arrivées: Gobet (Bienne), Kaufmann (Durrenast), D. Rossi (évt. Bellinzzone). Départs: Mast (Chiasso), Jauner (Lugano).

BIENNE

Départs: Weber (Young Boys), Gobet (Berne).

FRAUENFELD

Arrivées: Munch (ex-Zurich comme entraîneur), Metzler, Schori et Kruni (tous Winterthour). Départs: Fref et Wettstein (cessent la compétition).

FRIBOURG

Arrivées: Fussen (Sion), Zaugg (NE Xamax), Darbellay (Martigny), Beyeler et Niklaus (retour de Central). Départs: H. Risi (Lucerne), Zedler (?), Zimmermann et Blanchard (Bulle), Boschung (Central), Dietrich (Vevey).

GRANGES

Arrivées: L. Taddei (Derendingen), Bregy (La Chaux-de-Fonds), Von Gunten (La Chaux-de-Fonds). Départ: Kohler (La Chaux-de-Fds).

KRIENS

Arrivées: Berlinger (Nordstern), T. Christen (Lucerne). Départ: Schaefer (Lucerne).

(Locarno), Elia (retour de Servette). Départs: Brambilla (Varese), Walder (Young Boys). Entraîneur: Szabo (Suisse, nouveau).

NEUCHÂTEL XAMAX

Arrivées: Duvillard (Chénois), Favre (Lausanne), Fleury (Saint-Gall), Braschler (Innsbruck), Hasler (Vaduz), Guillou (Nice), Forestier (Vevey), Farquet (St-Maurice), Saunier (Aurore). Départs: Decastel (Strasbourg), Richard (Sion), Hasler (Bâle), Capraro (Chaux-de-Fds), Constantin (Lugano), Schleiffer (Bâle), Querini Negro (Aurore), Zaugg (Fribourg). Entraîneur: Vogel (Suisse, ancien).

NORDSTERN

Arrivées: M. Markulin (Zagreb), U. Moser (Berthoud). Départs: Berlinger (Kriens), Kaufmann (Lucerne), Ludi (Young Boys).

RAROGNE

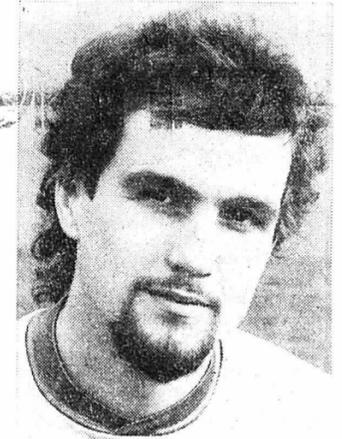
Arrivées: P. Lötscher (Sion), Amacker (La Chaux-de-Fonds), Studer (Viège), G. Constantin (Salquenen), K. Kalbermatter (Naters). Départs: G. Bregy (Sion), Borri (Lausanne).

VEVEY

Arrivées: Marchi (Annemasse), G. Dietrich (Fribourg). Départs: Matthey (Servette), Forestier (NE Xamax).

WINTERTHOUR

Arrivées: Bouli, Bachmann, Sauter (Grasshopper), B. Muller (Young Boys), Grau (Oberglatt), Ruch (Young Fellows). Départ: Fehr (St-Gall).



Le Chaux-de-Fonnier Amacker retourne à Rarogne (photo AS)

SERVETTE

Arrivées: Cucinotta (Chiasso), Sarrasin (Sion), Matthey (Vevey). Départs: Pfister (Grasshoppers), Peterhans (Zurich), Waeber (Saint-Gall), Mauron (Chaux-de-Fonds), Elia (Lugano). Entraîneur: Pazmandy (Suisse, ancien).

SION

Arrivées: Richard (NE Xamax), Bregy (Rarogne), Payot (Martigny). Départs: Fussen (Fribourg), In Albon (Grasshoppers), Sarrasin (Servette), Lotzsch (Rarogne), G. Bregy (Rarogne), Constantin (Salquenen). Entraîneur: Jeandupeux (Suisse, nouveau).

SAINT-GALL

Arrivées: Scheiwiler (Zurich), Waeber (Servette), Rieder (Etoile Carouge). Départs: Fleury (NE Xamax), Brandler, Mogg et Bollmann (arrêt de la compétition). Entraîneur: Sommer (Suisse, ancien).

YOUNG BOYS

Arrivées: Schoenenberger (Bâle), Fritsche (Young Fellows), Zahnd (Lerchenfeld), Luthi (Soleure), Ludi (Nordstern), Brodard (Etoile Carouge). Départs: Castella (Lausanne), Odermatt (arrêt de la compétition), Mast (Chiasso), Pelfini (Vernier), Kuttel (Bâle). Entraîneur: Konietzka (Allemagne, ancien).

ZURICH

Arrivées: Peterhans (Servette), Seiler (Lausanne), Elsener (Eintracht Francfort). Départs: Scheiwiler (Saint-Gall), Risi (Lucerne), Fischbach (?). Entraîneur: Cajkowski (Yougoslavie ancien).



Le centre-avant et jeune espoir du Lausanne - Sports Lucien Favre n'ayant pu s'arranger avec son club actuel, a signé un contrat de deux ans avec Neuchâtel-Xamax. (asl)

Voir autres informations sportives en page 19

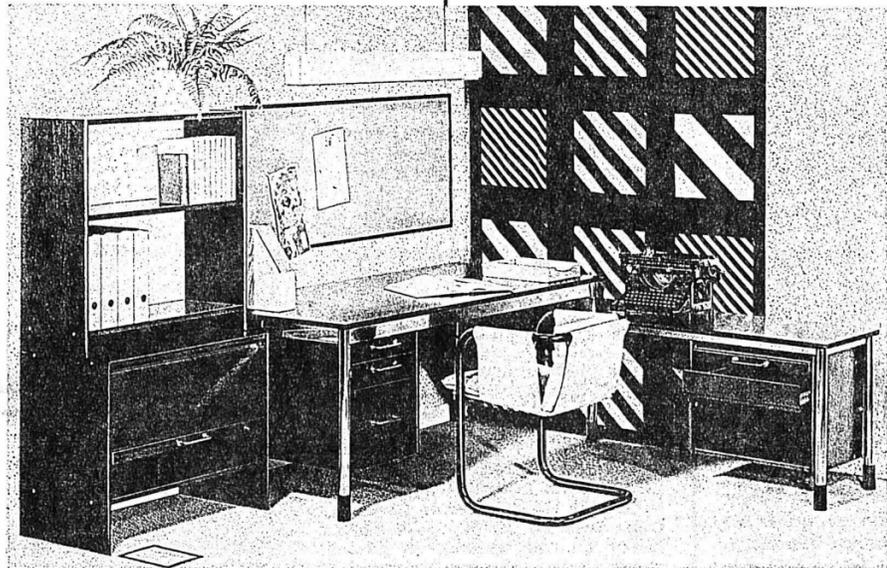
Une si jolie petite place...

...pour se simplifier la vie.

C'est un bureau, bien sûr, mais c'est aussi un coin à bricoler, une planche à repasser, un pupitre d'écolier, un plateau de travail, une table de montage ou à langer. C'est une idée de génie, c'est pratique et c'est moins gras que la table de la cuisine. Ça s'intègre partout, du salon à la chambre à coucher, en passant par le vestibule, et ça existe en cent versions plus celles que vous inventerez. Ça se

construit avec un plateau, bien sûr, posé sur des chevalets, accroché à une bibliothèque, appuyé sur des éléments à tiroirs, une armoire basse, une commode, comme ça vous arrange. Vous trouverez même chez IKEA des bureaux avec un châssis exprès. Ou des pieds. Mais quand vous aurez fait les plans de votre bureau, il vous faudra encore: aller-chercher-les-pièces-détachées-dans-nos-rayonnages-les-transporter-les-assembler-mais-c'est-moins-cher, comme toujours dans l'impossible maison de meubles de Suède.

La combinaison :
1526.-



SIGNATUR. Chêne glacis brun noyer, châssis chromé. SIGNATUR K, table, 170 x 80 cm. Haut. 67/76 cm variable, larg. 80 cm, long. 170 cm. 308.-
SIGNATUR D, éléments à tiroirs. Chêne glacis brun noyer. Haut. 46 cm, larg. 41 cm, prof. 75 cm. 322.-
SIGNATUR K, table d'angle, 170 x 46. Haut. 59/67 cm variable, larg. 46 cm, long. 170 cm. 207.-
SIGNATUR F, élément d'angle. Haut. 44 cm, larg. 54 cm, prof. 41 cm. 192.-

SIGNATUR B2, bibliothèque. Chêne glacis brun noyer. Haut. 81 cm, larg. 80 cm, prof. 34 cm. 228.-
SIGNATUR D, armoire. Chêne glacis brun noyer. Haut. 65 cm, larg. 80 cm, prof. 45 cm. 269.-
La combinaison : 1526.-

KADETT. Chaise. Tube d'acier laqué brun, tissu Safari, couleur sable. Haut. 68 cm, larg. 56 cm, prof. 48 cm. 129.-

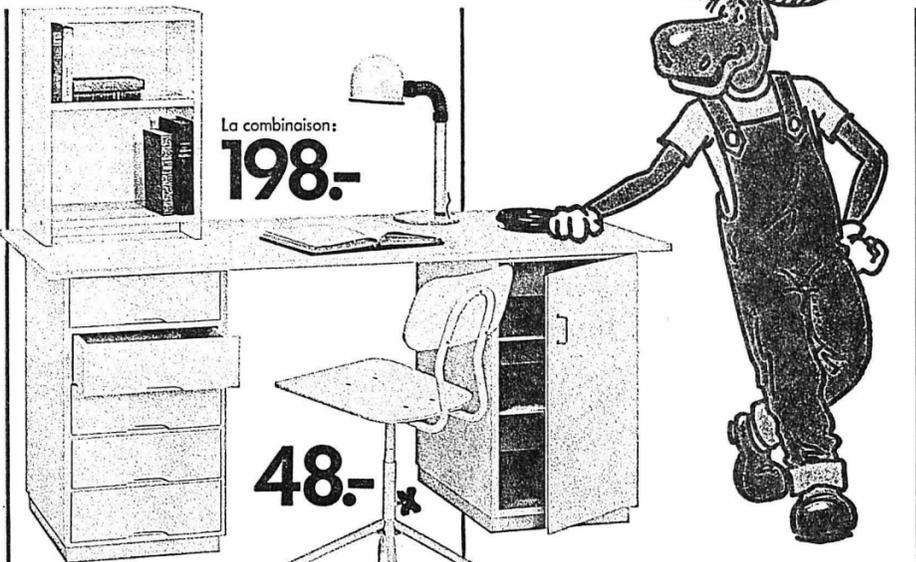
IVAR 30. Pin massif non traité. Rayons IVAR 30. 80 x 30 cm, épaisseur 2 cm. 5 pièces. 59.-
Montant latéral IVAR 30. Haut. 180 cm, prof. 30 cm, épais. 4,4 cm. 19.-
Étai en croix IVAR. 2.-

IVAR 50. Pin massif non traité. Rayons IVAR 50. 80 x 50 cm, épaisseur 2 cm. 5 pièces. 84.-
Montant latéral IVAR 50. Haut. 180 cm, prof. 50 cm, épais. 4,4 cm. 24.-
Étai en croix IVAR. 2.-

RODEL. Chevalet de table. Pin massif non traité. Haut. 68 cm, larg. 75 cm. 1 pièce. 37.-

Plateau de table 120 x 80 cm. Pin massif non traité. Rebords chanfreinés. Épaisseur du plateau 18 cm, poids 22 kg. 138.-

IVAR. Fixations pour table. Haut. 7 cm, larg. 5 cm, prof. 7 cm. 2 pièces. 9.50



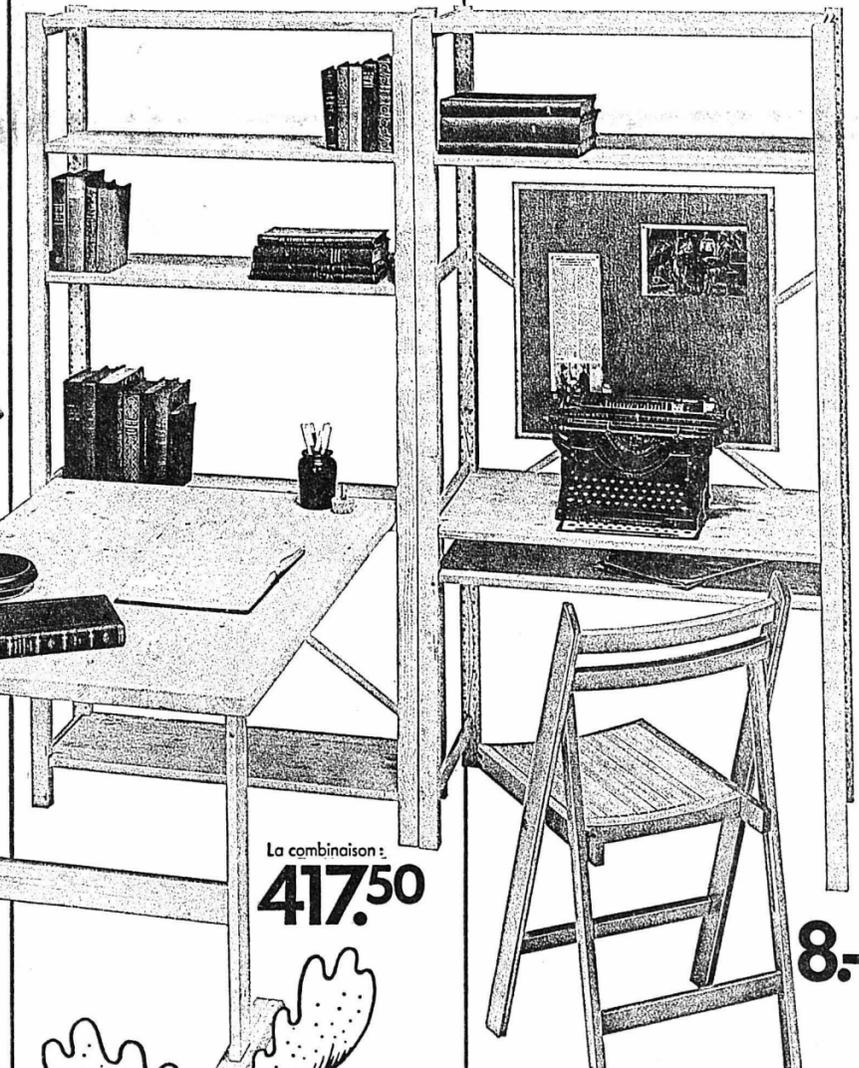
La combinaison :
198.-

48.-

TORÉ. Panneau dur sur cadre massif, peinture plastique blanche. Haut. 70 cm, larg. 40 cm, prof. 48 cm.
Élément à tiroirs TORÉ 61. 5 tiroirs. 49.-
Armoire TORÉ 64. Poignée de porte nickelée, 2 rayons mobiles. 49.-

ELEV. Chaise de bureau. Châssis tube d'acier laqué epoxy. Siège et dossier emboutis. Vernis incolore. Haut. réglable 71-77 cm, larg. 39 cm, prof. 42 cm. Bleu vif, jaune, rouge signal ou blanc. 48.-

BOJ. Plateau de table BOJ. Une face avec revêtement mélamine blanc, une face mélamine imitation pin. Larg. 60 cm, long. 160 cm. 62.-
Bibliothèque BOJ 40 BL basse. 1 rayon fixe, 1 rayon mobile, blanc. Haut. 58 cm, larg. 41 cm, prof. 28 cm. 38.-



La combinaison :
417.50

8.-

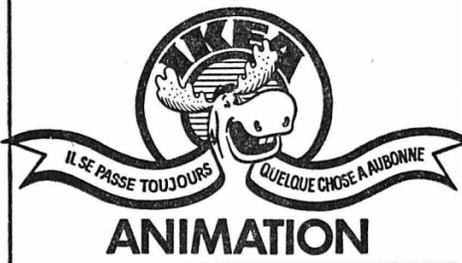
KLAPP. Chaise pliante. Hêtre massif, traité laque de cellulose. Haut. 84 cm, larg. 46 cm, prof. 49 cm. 8.-

Juste à la sortie Aubonne-Allaman de l'autoroute Lausanne-Genève



L'impossible maison de meubles de Suède.

IKEA SA
1170 Aubonne
Téléphone: 021/76 38 11
à une minute de la gare d'Allaman
570 places de parc



ANIMATION

Samedi 14 juillet dès 9 heures, tous les enfants sont invités pour une promenade gratuite à poney.



Garderie d'enfants



Pour ceux qui aiment fouiner



Restaurant

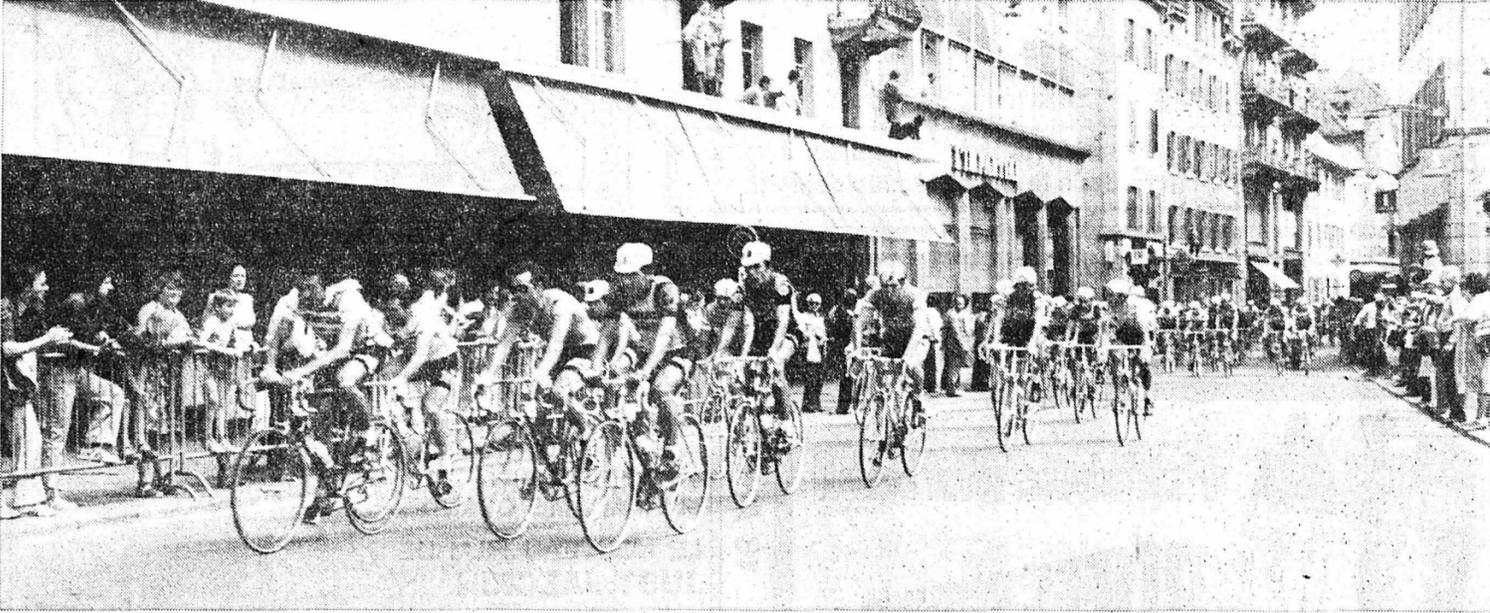
Heures d'ouverture:
Lundi - vendredi 10 h. à 20 h.
Samedi 8 h. à 17 h.

Les grandes idées font les petits prix

Passage « mouvementé » du Tour de France à La Chaux-de-Fonds

La guerre des secondes continue entre Hinault et Zoetemelk

Le Belge Marc Demeyer vainqueur d'étape à Evian



Le peloton lors de son entrée sur l'avenue Léopold-Robert. (Impar-Bernard)

Une fois n'est pas coutume, le peloton du Tour de France s'est présenté groupé à l'arrivée de la 14^e étape, qui conduisait les 111 rescapés de la « Grande Boucle » de Belfort à Evian-les-Bains. Pourtant, les coureurs n'ont guère musardé dans cette étape, qui empruntait durant 158 km., les routes helvétiques. Malgré la distance (248 km. 200, la plus longue du Tour) et la lourde chaleur, en dépit également des nombreux vallonnements de la route, la caravane a tout de même rallié l'arrivée avec une avance importante sur l'horaire le plus favorable des organisateurs puisqu'elle a roulé à la moyenne respectable de près de 37 kilomètres à l'heure.



Aspect inaccoutumé de La Vue-des-Alpes en période de vacances ! (photo Schneider)

SUTTER PARMIS LES GRANDS

Ce dénouement en groupe a bien évidemment été mis à profit par les sprinters, qui n'ont guère été avantagés jusqu'ici et qui ne trouveront pas dans les Alpes non plus un terrain à leur mesure. Et lors de l'emballage final, à Evian, et devant une foule innombrable, c'est le Belge Marc Demeyer qui s'est montré le plus rapide. Demeyer a précédé de justesse sur la ligne l'Irlandais Sean Kelly, le Français Jacques Esclassan, l'Allemand Dietrich Thurau et l'Italien Giovanni Mantovani. Devant son public, Uli Sutter n'a pas eu de peine à suivre le rythme et à terminer dans le peloton tandis que Stefan Mutter,

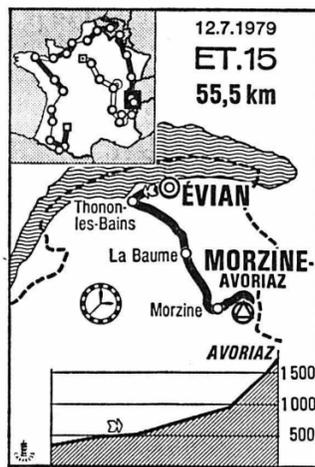
malgré une chute collective provoquée par un chien à La Chaux-de-Fonds, se classait au 28^e rang.

Mais, s'il faut saluer cette victoire de Marc Demeyer, le fait principal de la course a encore une fois été le duel qui oppose Joop Zoetemelk à Bernard Hinault. Cette 14^e étape comportait, en effet, cinq sprints volants qui attribuaient des bonifications. Le moins que l'on puisse écrire, c'est que le Français gardera un bon souvenir de son passage en terre helvétique puisqu'il s'imposa dans les trois sprints placés en Suisse, deux fois devant le Hollandais et reléguant une autre fois Zoetemelk à la troisième place. Hinault remporta encore le



À Evian, Demeyer n'a laissé aucune chance à ses rivaux. (bélino AP)

L'étape d'aujourd'hui



sprint placé à sept kilomètres du but tandis qu'à La Vue-des-Alpes, où le sprint était jugé en côte, Sutter se signalait en passant en troisième position.

HINAULT A 49 SECONDES DE ZOETEMELK

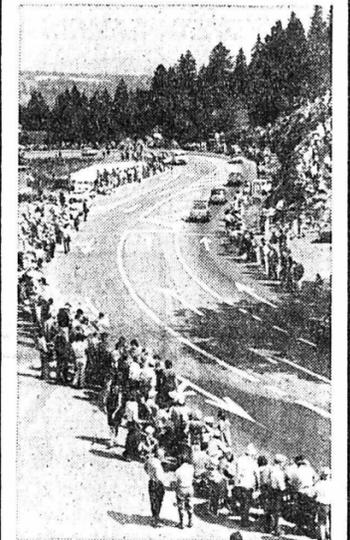
Chacun de ces sprints attribuant 10" de bonification au premier, puis encore 20" au terme de la journée au vainqueur du classement par points des divers sprints du jour, le calcul des secondes est fastidieux. N'en reste pas moins que, sorti de la règle à calculs, Bernard Hinault a empoché 40" de bonification de plus que Joop Zoetemelk lors de cette quatorzième étape. Si bien que le Français n'est plus désormais qu'à 49" du Hollandais à la veille de la difficile étape contre la montre entre Evian et Morzine-Avoriaz, sur plus de cinquante kilomètres. C'est dire que ces incessantes escarmouches voulues par les organisateurs et dis-

Chute collective à La Chaux-de-Fonds

Dès la côte de Biaufond, les coureurs briguant le Prix de la montagne se portaient en tête du peloton et à la bifurcation des Planchettes, Battaglin passait devant Martinez. Dans la descente vers la ville, le peloton se regroupait et se préparait à défiler en forme compact sur l'avenue Léopold-Robert... Un « brave » chien allait en décider autrement. Traversant la rue du Versoix, alors que se présentaient les coureurs, il provoquait une chute générale. Plus de vingt hommes devaient mettre pied à terre, dont Pollentier, plusieurs équipiers de Zoetemelk et le Suisse Mutter.

C'est ce qui explique l'allure « réduite » du peloton en ville car il est de tradition de ne pas attaquer dans de telles conditions. Ajoutons que les spectateurs avaient tout à y gagner. Massés en rangs compacts, ils n'ont pas ménagés leurs applaudissements au peloton où l'on remarquait les deux grands favoris (en jaune et en vert), mais aussi le Suisse Uli Sutter, facile à repérer avec sa grande stature.

C'est une foule record qui attendait ensuite les coureurs à La Vue-des-Alpes (après le ravitaillement au boulevard de la Liberté). Un sprint impitoyable allait permettre à Hinault de battre J. Zoetemelk, puis la course prenait la direction de Neuchâtel à « tombeau ouvert ».



Dans l'attente des coureurs à La Vue-des-Alpes.

posés tout au long des rares étapes « qualifiées de plates » pourraient bien décider de l'attribution du maillot jaune, ce soir à Morzine. C'est donc bien là le fait important de la journée, au-delà de la victoire au sprint de Marc Demeyer.

Résultats

Quatorzième étape, Belfort - Evian, sur 248 km. 200 : 1. Marc Demeyer (Be) 6 h. 45'10 (moyenne de 36 km. 755) ; 2. Sean Kelly (Ir) ; 3. Jacques Esclassan (Fr) ; 4. Dietrich Thurau (RFA) ; 5. Giovanni Mantovani (It) ; 6. Johan Van de Velde (Ho) ; 7. Jean-Louis Gauthier (Fr) ; 8. Nazzareno Berto (It) ; 9. Paul Sherwen (GB) ; 10. Philippe Tesnière (Fr) ; 11. Bernaudeau (Fr) ; 12. Teirlinck (Be) ; 13. Pescheux (Fr) ; 14. Vanoverschelde (Fr) ; 15. Martinez (Ho) ; 16. Jourdan (Fr) ; 17. Verbrugge (Ho) ; 18. Sanders (Fr) ; 19. Verlinden (Be) ; 20. De Saever (Be) ; puis les Suisses, 28. Stefan Mutter ; 55. Uli Sutter, tous même temps.

CLASSEMENT GENERAL : 1. Joop Zoetemelk (Ho) 55 h. 42'15 ; 2. Bernard Hinault (Fr) à 49" ; 3. Hennie Kuiper (Ho) à 7'48 ; 4. Uli Sutter (Suisse) à 8'07 ; 5. Sven-Ake Nilsson (Su) à 8'38 ; 6. Pierre-Raymond Villemiane (Fr) à 9'39 ; 7. Gery Verlinden (Be) à 11'11 ; 8. André Dierickx (Be) à 11'15 ; 9. Jean-René Bernaudeau (Fr) à 13'19 ; 10. Christian Seznec (Fr) à 14'50 ; 11. Battaglin (It) à 15'22 ; 12. Maas (Ho) à 15'37 ; 13. Pollentier (Be) à 17'04 ; 14. Thurau (RFA) à 18'54 ; 15. Agostinho (Por) à 19'08 ; 16. Hézard (Fr) à 19'30 ;

17. Criquelion (Be) à 21'15 ; 18. R. Pevénage (Be) à 21'51 ; 19. Wellens (Be) à 22'58 ; 20. Martinez (Fr) à 24'51 ; puis, 102. Stefan Mutter (Suisse) à 1 h. 49'18.



Pour le peloton, pas question de sprint sur le sommet, mais une préparation à la descente sur Neuchâtel. (photo Schneider)



Le Prix de la montagne au haut de la côte de Biaufond, Battaglin bat Martinez. (Impar-Charrère)

CORSO 22 25 50

Un film français drôle et intelligent...
vraiment drôle et vraiment intelligent...

soirées à 20 h. 30
matinées à 17 h.
samedi - dimanche
horaire d'été

Des trouvaillles
formidables...
toujours drôles!

Après un accident (le même)
quatre hommes se retrouvent dans
la même chambre d'hôpital...

Leurs femmes se rencontrent et
profitent de leur absence momentanée
pour «s'éclater» un peu...

Mais les hommes à l'hôpital,
ne s'ennuient pas non plus!!!

CHAUSSETTE SURPRISE

D'une richesse inventive formidable, il vous
plongera dans le délire le plus complet

Bernadette Lafont - Anna Karina - Christine Pascal - Rufus
Bernard Le Coq - Bernard Haller - Michel Galabru - Agnès Soral - Claude Piéplu

Un film de
Jean-François Davy

SPIEGEL-FILM

Jusqu'à dimanche: soirées 20 h. 30 matinée dimanche 15 h.

L'UN DES 10 MEILLEURS WESTERNS DU MONDE!

EDEN 22 18 53

16 ANS

Samedi-Dimanche à 17 h. 30
Lundi - Mardi - Mercredi
à 20 h. 30

Après «EMMANUELLE»
«HISTOIRE D'O»
et «MADAME CLAUDE»
LE NOUVEAU FILM DE
JUST JAECKIN
avec:
DAYLE HADDON
GÉRARD TYBALT
FERNANDO REY

Le Dernier 16 ans
AMANT ROMANTIQUE

LES **PROFESSIONNELS**

avec BURT LANCASTER / BOB MARVIN / ROBERT RYAN / JACK PALANCE / RALPH BELLAMY / CLAUDIA CARDINALE

Réalisé par Richard BROOKS Musique de Maurice JARRE

VENDREDI-SAMEDI à **23 h. 15**
Lundi-Mardi-Mercredi à **18 h. 30**

20 ANS RÉVOLUS

La nouvelle super-sensation
DISCO-ÉROTIQUE!
Exclusivement pour public averti

TAKE OFF
(PARTIES CHAUDES)

16 ans... les premières EXPÉRIENCES sentimentales et sexuelles

SCALA 22 22 01

Du 15 juillet
au 1er Août
RELÂCHE

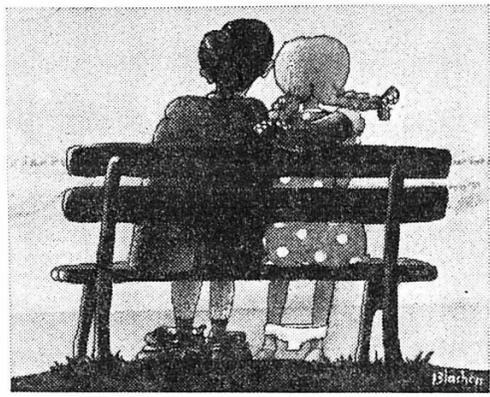
la première fois

RAYMOND DANON
PRÉSENTE

CLAUDE BERRI

avec **Charles DENNER - Alain COHEN - Zorica LOZIC**
Danielle SCHNEIDER

De jeudi à samedi à 20 h. 45 Matinée samedi à 17 h. 30



OFFRES D'EMPLOIS

FANFARE MUNICIPALE, PORRENTRU Y
Par suite de démission du titulaire, pour des raisons de santé, notre société cherche pour tout de suite, un
directeur
Prière de faire offre écrite à M. A. Hofmann, président, Lorette 74, 2900 Porrentruy, avec références et prétentions.

Entreprise SANITAIRE-FERBLANTERIE À GENEVE cherche
technicien
capable de gérer une entreprise en pleine expansion. Age idéal 28-40 ans.
Suisse ou permis C.
Discrétion assurée.
Tél. dès 18 heures au (022) 36 81 74.

APPARTEMENTS À LOUER
A LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL
Rue Pury 3
un appartement de 3 pièces
Fr. 340.-, charges comprises.
Libre dès le 1er novembre 1979.
Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25

A VENDRE
AUDI 80 GT
1974, 85 000 km., entièrement révisée, garantie.
GOLF GLS 1979
démonstration, prix intéressant. Voitures expertisées
Garage de la Croix
2205 Montmollin
Tél. (038) 31 40 66.
Votre journal: L'Impartial

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre compagnon!

A LOUER pour le 1er octobre
appartement
2 pièces, rénové. Ascenseur, 1er étage.
Tél. (039) 26 50 08, heures repas.

A LOUER tout de suite, quartier du Succès
appartement
2 pièces ensoleillées, salle de bain.
Fr. 245.- + charges.
Tél. (039) 23 64 30.

MIGROS, votre boucher vous propose:

Jarrets de veau les 100 g. **170**
(au lieu de 2.20)

pour le grill
Brochettes pièces de 120 g. environ **170**
les 100 g.

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

Jeudi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires



romande



10-12h

LA PLUPART DES ÉMISSIONS SONT EN COULEURS

11.30 Le francophonissime: Jeu Les représentants des télévisions francophones se mesurent dans des joutes d'où le rire n'est pas absent...

11.00 Spécial Tour de France
11.30 Quoi de neuf? Informations
11.45 Journal

12-16h

13.00 Tennis Gstaad. Voir Suisse italienne. Commentaire français
14.10 Point de mire: Memento
14.20 (ou 14.30) Tour de France: Evian - Morzine - Avoriaz
16.15 Chronique montagne: Opération de secours en rocher

De 13.00 à 18.10, Tennis à Gstaad, sur la Suisse italienne, commentaire en français.

12.00 TF1 actualités
12.30 Objectif santé: Le bouche-à-bouche
12.40 Série: La Grande Vallée
13.35 Vicky le Viking: Dessin animé
14.05 Pour les jeunes: Acilion l'ami des enfants
14.30 Tour de France: 15e étape: Evian - Morzine
15.40 Face au tour

12.25 Tom et Jerry: Dessin animé
12.35 Feuilleton: Les Aventures de Tom Sawyer
13.00 Aujourd'hui Madame
13.52 Série: Kung Fu Le Puits L'arrivée du bateau « Paul Jones » est un événement pour tout le village. Pour aller au port, Tom Sawyer s'enfuit de chez lui...

16-18h

16.35 Les petits plats dans l'écran Tartellettes miellées au pommes (2e diffusion, sous réserve)
16.55 25 x la Suisse: Vaud

17.00 Evadez-vous sur TF1: La Turquie, pourquoi? Un portrait de différentes civilisations qui se sont succédé en Anatolie

14.47 C'est nous: Fantasia au Maroc
17.00 Récré A2: Dessins animés
17.30 C'est la vie: Informations
17.55 Jeu: Des chiffres et des lettres

18-20h

18.00 Téléjournal
18.05 Vacances-Jeunesse
18.35 Stripy: Dessin animé
18.45 Tour de France: Reflets filmés
18.55 Cachecam en direct de Couvet
19.25 Un jour d'été: Actualités
19.45 Cachecam (2)

18.00 Feuilleton: Anne Jour après Jour (9)
18.15 Jeune pratique
18.20 Actualités régionales
18.45 Emission des partis politiques
19.00 TF1 actualités
19.35 Série: L'Étrange Monsieur Duvallier Flic-Flash

18.20 Actualités régionales
18.45 Variétés: Les trois caméras de l'été
19.00 Journal
19.35 Opéra: Le Marchand de Venise Opéra en trois actes et cinq tableaux d'après la comédie de William Shakespeare

20-22h

20.00 Téléjournal
20.20 Trois jours de congé: Reportage-fiction réalisé par Pierre Manuel et Gérard Corbiau
21.25 Romance: Trois Semaines de Rêve

20.30 Reportage: Fez, une porte de l'islam
21.35 Résumé du Tour de France
21.45 Caméra Je: Les Indiens sont encore loin. Un film de Patricia Moraz

21.35 La grande parade du jazz: En direct de Nice, une émission réalisée par Jean-Christophe Averty, avec Woody Herman, clarinetiste, saxophoniste et chanteur...

22-24h

22.15 A témoin: Entretien avec M. Georges-André Chevallaz, à propos de son livre « Les Raisons de l'Espoir »
22.35 Téléjournal

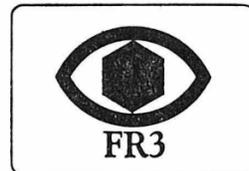
23.20 TF1 actualités

22.10 Journal

TV: A CHOIX

SPORTS ET JEUX

TV romande: 14.20 Tour de France, Evian-Avoriaz - 18.45 Tour de France, reflets filmés - 18.50 Cachecam - 19.45 Cachecam. — TF1: 11.30 Le francophonissime - 14.30 Tour de France - 15.40 Face au Tour - 21.35 Résumé du Tour de France. — Antenne 2: 11.00 Spécial Tour de France - 17.55 Des chiffres et des lettres. — Suisse alémanique: 13.00 Tennis à Gstaad. — Suisse italienne: 13.00 Tennis à Gstaad, commentaire en français.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

17.55 Tribune libre: Forum Le président de l'Assistance aux animaux et le docteur-vétérinaire Pierre Carrier

18.10 Soir 3: Informations
18.20 Actualités régionales
18.40 FR3 Jeunesse
19.00 Les Chevaliers du Ciel (4) Feuilleton
19.30 Film: Alfredo, Alfredo de Pietro Germi. Avec: Dustin Hoffman - Stefania Sandrelli - Carla Gravina

21.15 Soir 3: Informations

TV et radio

Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.
Tirage: 70.000 exemplaires.

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

13.00 Tennis
18.00 Tennis. Voir TV suisse italienne. Com.: Marcel Meier et Peter Holenstein. (En cas de mauvais temps, Tour de France, com. italien)
17.55 Tour de France
18.25 Téléjournal
18.30 Fin de journée
18.40 Jean-Christophe
19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.20 Heinrich, der gute König
21.15 Rundschau
22.00 Téléjournal
22.15 Rose d'Or de Montreux 1979
22.40 Tennis

ALLEMAGNE 1

16.10 Téléjournal
16.15 « Je m'appelle Erika et je suis alcoolique »
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Le civil et le militaire
21.00 Musikladen
21.45 Tout au rien
22.30 Le fait du jour
23.00 Meine beste Freundin
0.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

14.20 Tour de France
16.30 Chimie
17.00 Téléjournal
17.10 Sindbad
17.35 Plaque tournante
18.20 Die Tony Randall Show
19.00 Téléjournal
19.30 Zirkus, Zirkus Attractions présentées par Caterina Valente
21.00 Téléjournal
22.00 Point commun
22.05 1789
0.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

13.00 Tennis. Tournoi international de Gstaad. Reportage en direct. Com. français: Bernard Vité
14.20 Cyclisme. Tour de France. Voir TV romande
18.10 Pierrot
18.15 Vicki le Viking
18.40 J'ai vu un duo
19.05 Téléjournal
19.15 Les corsaires
19.40 La feuille verte
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Le crime ne paie pas
22.45 Cyclisme
22.55 Téléjournal

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 La cavale. 12.30 Le journal de midi. Edition principale. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Pontcarral (4). 16.15 La cavale. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.05 Couleur d'un jour. 20.05 Christine ou la place vide (2). 20.30 Sous les pavés, la plage. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

2.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A l'opéra. Concours lyrique. L'Orchestre du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. 21.50 Gazette lyrique estivale. 21.55 Igor Stravinsky. Les Noces. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Clementi, Schubert et Mendelssohn.

15.00 Kurt Felix au Studio 7. 16.05 Théâtre. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Le concert du jeudi: Schweizerisches Bauernkappellen-Treffen. 20.30 Votre problème. 21.30 Magazine féminin. 22.05 Jazz à la carte. 23.05-24.00 Just the blues.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chants populaires italiens. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Le monde du travail. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Les grands voyages dans le mythe, la littérature et l'histoire: La fabuleuse expédition d'Alessandro Magno. 21.00 Théâtre. 22.05 Disques à gogo. 22.30 Orch. Radiosa. 23.05 Nocturne musical.

FRANCE INTER

12.45 Le micro-magazine. 13.00 Le livre de contes. 13.20 Avec ou sans sucre? 14.30 Tout finit par être vrai. 15.00 Vous avez dit... classique? 16.00 Radioscopie. 17.00 Les mordus. 18.00 Intersoir. 18.15 Magazine. 19.05 env. Loupgarou. 20.05 Feedback. 21.10 Comme on fait sa nuit, on se couche. 23.00 Bain de minuit.

FRANCE MUSIQUE

13.00 Musique en plume. 17.02 Kiosque. 19.00 Informations festivals. 19.30 Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris. 22.10 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.30 Renaissance des orgues de France. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Janacek ou le cri de la vérité. 17.30 Feuilleton. 17.53 Disques. 18.25 Salle d'attente. 18.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 19.00 Popol Vuh. 21.17 Disques. 21.30 Nuits magnétiques.

VENDREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.58 Minute œcuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.14 Chronique routière. 8.15 Spécial vacances. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La puce à l'oreille. 12.00 Informations.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Connaissances. La pauvreté, richesse des peuples. 9.30 Voix de Suisse romande. 10.00 Radioscopie. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.00 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Touristorama.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

FRANCE INTER

0.05 Allé Macha! 2.00 Au cœur de la nuit. 4.00 Bon pied, bon œil. 6.00 Pierre Douglas et Jean-Michel Brosseau. 8.00 La vie qui va. 9.05 La société c'est vous. 9.50 env. Le billet de Rosemond Pujol. 10.00 Les cinglés du music-hall. 11.00 Quand un vicomte... 11.45 Le jeu des mille francs. 12.00 Inter-treize.

FRANCE MUSIQUE

6.00 Quotidien musique. 8.02 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

6.02 Les mauvais coucheurs. 6.40 Mission Chine. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.50 Echech au hasard. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Le texte et la marge. 10.02 Janacek ou le cri de la vérité. 11.05 Agora. 11.45 Panorama.

A voir... entre autres

Vingt-cinq fois la Suisse : Vaud
TV romande à 16 h. 55

Le canton de Vaud: plus de trois mille deux cents kilomètres carrés de montagne, de vignoble, de Léman... Une des frontières les plus sinueuses de Suisse, que les traités, conventions, batailles et autres avatars successifs ont tracée de l'extrémité ouest du Léman jusqu'au pied de la Dent de Morcle, en passant par les rives des lacs de Neuchâtel et de Morat.

Le canton de Vaud est vaste et varié. Vouloir le dépeindre systématiquement, mathématiquement, serait fastidieux. Mais s'y promener, en empruntant les petites routes peu fréquentées, sans suivre d'itinéraire précis, permet de découvrir son vrai visage. Pour Michel Soutter, cette façon de procéder ne pouvait être que la bonne: de l'un à l'autre de ses films, le même climat poétique règne, un climat régi par le principe de la rencontre, au gré des promenades vagabondes. Voilà pourquoi Michel Soutter et François Enderlin sont partis un jour, sillonnant la vallée de Joux, la Broye,

le Jura, la Plaine, ou les vignobles, pour broser une sorte de carnet de voyage, orné de croquis pittoresques.

Trois jours de congé
TV romande à 20 h. 20

Depuis plusieurs mois, l'administration pénitentiaire belge a institué le « congé pénitentiaire ». Il s'agit, selon les instructions adressées par le ministre de la Justice aux directeurs de prisons, d'une interruption de peine de trois jours renouvelable à certaines conditions tous les trois mois, si le résultat du congé est jugé positif. L'objectif de cette mesure est d'atténuer l'isolement qui caractérise le milieu pénitentiaire et de promouvoir les relations avec la famille et la société. L'octroi du congé pénitentiaire devrait permettre en ordre principal de favoriser la résocialisation progressive des détenus et de réduire les tensions suscitées par la vie en prison. L'équipe de « Faits divers » a vécu ces trois jours de congé avec deux détenus, tous deux condamnés primaires.

Romance : trois semaines de rêve
TV romande à 21 h. 25

Rien ne destinait Paul Verdayne, un fringant jeune universitaire d'Oxford, à rencontrer une reine voyageant incognito. Mais ce sont ces coups de théâtre qui font les belles histoires! Donc, obligé de prendre du repos après une mauvaise chute de cheval, Paul se retrouve à Lucerne, prêt à s'ennuyer mortellement. Pourtant, dès le premier soir, il remarque une superbe femme, qui arrive à l'hôtel accompagnée d'un vieux domestique qu'elle appelle Dimitri. Il lui serait bien difficile du reste de ne pas la remarquer, tant sa présence semble perturber l'atmosphère du palace.

D'abord intrigué, puis attiré, Paul va jouer au chat et à la souris avec la belle inconnue. Mais c'est lui qui a le rôle de la souris, au début tout au moins. Lorsqu'enfin il lui est donné de passer une soirée en tête-à-tête avec celle qu'il appelle « la princesse », leur passion réciproque explose comme un feu d'artifice. Toutefois, tout le monde ne l'entend pas de cette oreille. Fou de rage en apprenant l'inconduite de son épouse, le mari délégué de son lointain pays des espions chargés de régler son compte au jeune séducteur. Les deux amoureux sont désormais traqués. Ils s'enfuient à Venise...

TV: A CHOIX

FILMS ET SÉRIES

TV romande: 16.55 Vaud - 20.20 Trois jours de congé - 21.25 Romance - 22.15 A témoin. — TF1: 12.30 Objectif santé - 17.00 La Turquie - 18.00 Anne jour après jour - 19.35 L'étrange Monsieur Duvallier - 20.30 Fez, porte de l'islam - 21.35 Caméra Je: Les Indiens sont encore loin. — Antenne 2: 13.00 Aujourd'hui Madame - 13.50 Kung Fu - 14.45 Fantasia au Maroc - 18.45 Les trois caméras de l'été - 19.35 Le marchand de Venise - 21.35 Grande parade du jazz. — FR3: 19.00 Les chevaliers du ciel - 19.30 Alfredo, Alfredo.

ENFANTS ET ADOLESCENTS

TV romande: 16.15 Chronique montagne - 18.05 Vacances-jeunesse - 18.35 Stripy. — TF1: 13.35 Vicky - 14.05 Pour les jeunes - 18.15 Jeunes pratique. — Antenne 2: 12.25 Tom et Jerry - 12.35 Les aventures de Tom Sawyer - 17.00 Récré. — FR3: 18.40 Jeunesse.

Ing. dipl. Fust Vente spéciale

La Chaux-de-Fonds Bienne
autorisée du 2.7. au 21.7.79 autorisée du 4.7. au 24.7.79

Quelques articles-choix de notre offre énorme dans toutes les marques (certains articles disponibles seulement en quantité limitée).

Machine à laver	Electrolux WH 39, 4 kg., 220/380 V performance étonnante, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 648.— Location/vente Fr. 39.— par mois au lieu de Fr. 998.—
Lave-vaisselle	P 12, 10 couverts, acier chromé, avec dispositif anticalcaire, recommandé par IRM, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 769.— Location/vente Fr. 50.— par mois au lieu de Fr. 1290.—
Modèle à encastrier	Norme suisse, Electrolux GA 10, 220/380 V, acier chromé avec dispositif anticalcaire, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 1390.— Location/vente Fr. 84.— par mois au lieu de Fr. 1848.—
Sécheuse à linge	Electrolux WT 60, 2,5 kg., acier chromé garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 458.— Location/vente Fr. 28.— par mois au lieu de Fr. 798.—
Congélateur-bahut	180 l. avec éclairage, panier et lampe d'alarme, dispositif de surgélation, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 398.— Location/vente Fr. 24.— par mois
Congélateur-armoire	Zanussi, 120 l., commande de congélation rapide, lampe de contrôle, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 398.— Location/vente Fr. 24.— par mois
Réfrigérateur	Bauknecht T 1454, 140 l. avec éclairage, case de congélation**, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 248.— Location/vente Fr. 17.— par mois au lieu de Fr. 375.—
Cuisinière	4 plaques, avec hublot, tiroir, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 348.—
Four à micro-ondes	Sanyo-Novamatic, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 748.— Location/vente Fr. 45.— par mois
Machine à repasser	BA 650, 65 cm., garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 558.— Location/vente Fr. 34.— par mois
Aspirateur à poussière	Moulinex TB 803 avec enrouleur automatique de câble, garantie intégrale 1 année Prix Fust Fr. 198.— au lieu de Fr. 330.—

Petits appareils : 10 à 45 % de rabais, par exemple : Rowenta : machine espresso Fr. 198.— (au lieu de Fr. 348.—). — Machine à café Fr. 69.— (au lieu de Fr. 128.—). — Grille-pain TO 18 Fr. 39.—. — Toast-gril Fr. 59.— (au lieu de Fr. 128.—). — Bauknecht : appareil à souder les feuilles de plastique Fr. 33.— (au lieu de Fr. 59.—). — Koenig : œufriers Fr. 29.— (au lieu de Fr. 59.—). — Double gril Fr. 99.— (au lieu de Fr. 139.—). — Fers à repasser à vapeur, rasoirs, sèche-cheveux, sèche-cheveux coiffants, etc.

Choisir - Payer - Emporter ou livraison à domicile, net à 10 jours.
Location : durée minimale 4 mois avec droit d'achat en tout temps au **PRIX NET DE FUST** et aux **CONDITIONS** avantageuses de **FUST** !
Service après-vente FUST, c'est-à-dire à des prix très bas ou service en abonnement ; très bons spécialistes, liaison **RADIO** sur toutes les voitures !

Ing. dipl. EPF FUST

La Chaux-de-Fonds : Jumbo, tél. (039) 26 68 65
Bienne : 36, rue Centrale, tél (032) 22 85 25



PRÉFABRIQUÉS en béton armé
BÂTIMENTS à usages industriels et agricoles
ATELIERS - REMISES, tous usages
GARAGES individuels - **GARAGES** collectifs (boxes)

JACKY CHAPPUIS

2382 SAINT-URSANNE - Tél. (066) 55 35 60

Vacances horlogères

Programmes d'excursions au départ du Locle et de La Chaux-de-Fonds

Mardi 10 juillet LES PACCOTS / FROMAGERIE DE GRUYÈRES	Fr. 30.—
Mercredi 11 juillet ENTLEBUCH / LAC DE SARNEN / COLS GLAUBENBERG ET BRÜNIG	Fr. 33.—
Jeudi 12 juillet LES VOSGES	Fr. 37.—
Vendredi 13 juillet LE SOLIAT / LE CREUX-DU-VAN (1/2 jour)	Fr. 20.—
Du samedi 14 au lundi 16 juillet LES PETITS LACS DE SUISSE CENTRALE / EINSIEDELN / COL DU KLAUSEN / KLOTEN (arrangement forfaitaire)	Fr. 220.—
Mardi 17 juillet GROTTE DE L'ORBE (y compris entrée) (1/2 jour)	Fr. 32.—
Mercredi 18 juillet ISERABLES / CIRCUIT D'OVRONNAZ (y compris télécabine)	Fr. 40.—
Jeudi 19 juillet ROCHE D'OR (1/2 jour)	Fr. 23.—
Du vendredi 20 au dimanche 22 juillet LES GRANDS COLS DES ALPES / VAL D'ANNIVIERS (arrangement forfaitaire)	Fr. 225.—
Du mardi 24 au mercredi 25 juillet L'ALSACE / STRASBOURG / ROUTE DU VIN (arrangement forfaitaire)	Fr. 165.—
Jeudi 26 juillet SIGNAL DE BOUGY (y compris bateau)	Fr. 35.—
Vendredi 27 juillet LE SOLIAT / LE CREUX-DU-VAN (1/2 jour)	Fr. 20.—

CHARQUEMONT
Avec la collaboration des autorités françaises, reprise des relations par cars PTT de La Chaux-de-Fonds à Charquemont par Biaufond, les samedis du 7 juillet au 1er septembre 1979 :

La Chaux-de-Fonds	dp	08.30	16.30
Biaufond	dp	09.05	17.05
La Cheminée	dp	10.18	18.18
Fournet-Blancheroche	dp	10.23	18.23
Charquemont	ar	10.35	18.35
Charquemont	dp	10.45	18.45
Fournet-Blancheroche	dp	10.57	18.57
La Cheminée	dp	11.07	19.07
Biaufond	dp	10.20	18.20
La Chaux-de-Fonds	ar	10.50	18.50

NB - En France, l'heure est en avance de 1 heure sur l'heure suisse.

Renseignements, programmes détaillés, inscriptions : OFFICE POSTAL 2400 LE LOCLE, guichet No. 4, tél. (039) 31 17 64, interne 34.
OFFICE POSTAL 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 1, guichet No 11, tél. (039) 23 20 21, interne 22.
AUTRES LOCALITÉS : au bureau de poste.

ENCORE OUVERT



Viens, cueille-les toi-même!

Morat 1/2 kg **1.45**
Ouvert tous les jours, à partir de 07.30 h, également le dimanche, jusqu'à la tombée de la nuit.
Indicateurs spéciaux !
Renseignement sur la durée de la cueillette : **181** (032+065)
Tel. No **181**

DAWAGEL WANDER
Le gélifiant naturel pour la préparation à domicile de confitures et gelées.

TOUS vos imprimés
en vente au bureau de L'Impartial

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Dixième anniversaire d'Apollo 11

Intéressante manifestation commémorative à Bienne



Le 20 juillet 1969 à 21 heures 17 minutes 42 secondes, le Lem, module lunaire d'Apollo 11 se pose sur la Lune. Quelques instants plus tard, un homme effectue les premiers pas sur cette planète. Ainsi la Société suisse d'étude de l'astronautique (SSEA) qui a pour but de faire connaître au public les projets spatiaux de tous les pays du monde, s'est mise au travail voici huit mois, pour mettre sur pied une manifestation destinée à commémorer cette première décennie.

Bien que disposant de moyens limités, la société a réussi à présenter un programme très intéressant sur deux jours.

Le jour même de l'alunissage, une soirée avec un vernissage d'une exposition astrophilatélique, un exposé et des contacts téléphoniques avec la NASA et le futur astronaute suisse, candidat au programme Spacelab, sont prévus.

Le lendemain en soirée, des films sur les différents vols Apollo et un autre intitulé « L'univers, un cataclysme permanent » de M. M. Golay, directeur de l'Observatoire de Genève, sont prévus pour clore ces deux jours de festivité.

Selon les organisateurs, il s'agit là de l'unique manifestation prévue en Suisse à cet effet, mis à part le film diffusé par la Télévision romande le 19 juillet sur le petit écran.

Créée en 1971, par feu M. Roger Graber et quelques amateurs de l'astronautique, la Société suisse d'étude de l'astronautique est une petite association d'une trentaine de membres (sections de Bienne et Delémont) qui désire faire connaître au public les projets spatiaux de tous les pays du monde. Son président en est M. Patrick Lorient. Dynamique, la SSEA n'a pas voulu rater l'occasion qu'elle se présentait pour mieux faire connaître son objectif.

Le vendredi 20 juillet 1979, dix ans après, jour pour jour, l'alunissage de Apollo 11, la soirée débutera avec le vernissage d'une exposition astrophilatélique de niveau international. Ce ne sont pas moins de 120 cadres représentant quelque 1400 feuilles de format A4 où figurent des timbres en rapport avec les vols spatiaux de Gemini au dernier Apollo qui seront présentés par M. Th. Dahinden qui est aussi le président des Sociétés philatéliques suisses.

La société organisatrice a également créé une enveloppe spéciale qui sera vendue en souscription.

Le directeur de la Compagnie industrielle électrique, M. Eric Muller, présentera ensuite un exposé intitulé : « Deux nouveautés européennes : Ariane et Spacelab ».

Entre-temps, le candidat au programme Spacelab et futur astronaute suisse, M. Claude Nicollier, essayera de joindre par téléphone l'aula du collège des Prés Ritter ou se tiendra cette célébration suisse du vol Apollo 11.

DEUX CONTACTS TÉLÉPHONIQUES AVEC LA NASA

Le clou de la commémoration de ce dixième anniversaire aura lieu quasiment à la même heure que l'alunissage du Lem. Les spectateurs seront en contact avec la NASA. Plus précisément, ils pourront entendre M. Stephen Bales, guidance officer de la NASA (c'est-à-dire le responsable du contrôle des ordinateurs et chef du guidage du système de propulsion du Lem d'Apollo 11), répondre aux questions préparées par la SSEA et traduite par un interprète.

Rappelons qu'Aldrin s'était trouvé confronté à un grave danger lors de son alunissage, le Lem descendant trop vite. M. Bales avait alors sur la base des précisions données par les ordinateurs déclaré au cosmonaute qu'il n'avait pas à se faire du souci mais qu'il devait s'emparer des commandes manuelles pour effectuer les dernières manœuvres.

Un peu plus tard, un autre contact téléphonique est prévu avec M. Gesco von Puttkamer, l'un des assistants de l'équipe du fameux Werner von Braun. Cet illustre personnage donnera à l'auditoire un aperçu des programmes en cours et futurs de la NASA. Un film sur le vol Apollo 11, une discussion et enfin un débat mettront un terme à cette première soirée de festivité.

Le lendemain, l'exposition astrophilatélique sera ouverte toute la journée. En soirée, il est prévu la projection du film de M. Golay, directeur de l'Observatoire de Genève, « L'univers, un cataclysme permanent » ainsi que des reportages sur les vols Apollo 8, 9, 10 et 11.

De grands moments donc vendredi, samedi 20 et 21 juillet 1979, pour les amateurs de l'espace qui ne manqueront pas de se rendre à l'aula de l'école des Prés Ritter. (lg)

DISTRICT DE MOUTIER

TAVANNES

Assemblée de la paroisse catholique

C'est sous la présidence de M. Philippe Gigandet que s'est tenue l'assemblée de la paroisse catholique. Lu par Martine Droz, secrétaire du jour, le procès-verbal a été accepté. Les comptes établis par François Joly ont été acceptés bouclant avec un actif de 58.000 fr. L'assemblée a ensuite voté des crédits de 60.000 fr. au total pour des travaux de réfection à l'école de la Rochette, la réfection extérieure de la cure et de l'église et des travaux consécutifs à des sinistres aux citernes de la cure. (kr)

SOLUTION

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT. — 1. Ensoleillé; Anodine. 2. Noisette; DB; Oursen. 3. Ocre; Retour; Oeil. 4. Ré; Roi; Treillages. 5. MS; ESPérance; Lu; Es. 6. Anse; Ensembles. 7. Tenture; Mourir. 8. Eon; Liés; Elmire. 9. Snack; DRAD (dard); Lee; Fa. 10. Liège; Amenât; Sûr. 11. Empilai; Carthage. 12. Misai; Oseur; Déité. 13. An; IS; GI; Lie; Sai. 14. Sois; Mell-melo; Tête. 15. Sûres; Sel; Poutre. 16. Aie; Ut; OT (ôter); Dessein. 17. Enée; Matamore; MT. 18. Osèrent; Senestre.

VERTICALEMENT. — 1. Enormités; Amassa. 2. Noces; Eon; Inouïes. 3. Sir; Annales; Irène. 4. Osèrent; Cimaïse; ER. 5. Le; Ossu; Képis; Suée. 6. Etriper; GI. 7. Ite; El; Eloges; MT. 8. Lettre; ID; Asile. 9. Orangeaie; Iôt. 10. Eduens; Sam; Ulm; Tas. 11. Brice; Dérier; Me. 12. Lemme; Na; El; Don. 13. Noël; Bollard; Opère. 14. Ou; Allumettes; Osés. 15. Droguerie; Hiatus. 16. Isée; Sir; Satiété. 17. Noise; Refuge; Trime. 18. ENL; Si; Are; Réent.

aujourd'hui au restaurant **JUMBO** La Chaux-de-Fonds

A nouveau, suite à une forte demande :

Steak de cheval au poivre vert de Madagascar Pommes frites Salade de saison

8.50

Steak de cheval à l'ail Pommes frites Salade de saison

8.50

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Après la rencontre tripartite Jura - Berne - Confédération

M. Furgler déplore l'attitude du gouvernement jurassien

Hier à Berne, au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a entendu un exposé de M. Kurt Furgler, chef du Département fédéral de justice et police, à propos de la dernière réunion tripartite Jura-Berne-Confédération. Ce dernier a déploré le fait que le gouvernement jurassien ait pris ses distances en ce qui concerne le communiqué publié à l'issue de la rencontre tripartite. Ce communiqué reflétait pour M. Furgler, la position des trois délégations au cours de la réunion. Il y est dit que l'on regrette les événements de Tramelan (ce qui est normal puisqu'il y avait eu des blessés), que l'on souhaitait que de tels incidents ne se renouvelent pas et qu'il fallait parler à la jeunesse en l'invitant à agir prudemment.

Les trois présidents des délégations, MM. Furgler, Martignoni et Lachat, sont sortis de la salle de réunion souriants. Chacun avait présenté une analyse des événements de Tramelan et

le communiqué semblait bien correspondre à ce que les trois parties acceptaient. L'analyse faite par les trois délégations ne préjudiciaient en rien les futures décisions des autorités judiciaires qui ont été saisies des plaintes des personnes lésées et qui devront déterminer l'ampleur des dommages corporels et matériels.

OPTIMISME MALGRÉ TOUT

Pour le reste, a souligné M. Furgler, malgré le fait que le chef de la délégation du canton de Berne, M. Werner Martignoni, ait annoncé que la question des accords définitifs serait ajournée, les trois délégations ont décidé que les travaux relatifs aux accords se poursuivraient. Les experts n'ont pas interrompu leurs travaux. Je reste donc optimiste, a dit M. Furgler.

La conférence tripartite a bien l'intention de mener l'affaire jusqu'à son achèvement. Mais il serait préjudiciable que de nouveaux incidents éclatent ou

que de nouveaux discours mettent le feu aux poudres.

Le chef de la délégation du Conseil fédéral pour le Jura a stigmatisé l'attitude du ministre jurassien Roger Jardin, qui, dans un discours, a tenu des propos dont on peut dire qu'ils dépassent les limites du tolérable et qu'ils encouragent la jeunesse à accomplir des actes qui lui paraissent valables en vue de la réunification. Ce discours, dont M. Furgler a lu des extraits dans un quotidien de Delémont, n'a pas le ton que l'on devrait avoir entre confédérés. M. Jardin avait parlé d'un « mur de la honte » qui sépare les deux parties du Jura, de « nos frères martyrs de la zone occupée » qui « seront sauvés un jour ou l'autre ». De tels discours causent de graves soucis aux autorités fédérales, a dit M. Furgler. Ce n'est pas ainsi que l'on joue le jeu de l'entente pacifique entre cantons et de la paix confédérale.

Quant aux incidents de Tramelan, a poursuivi M. Furgler, ils ont révélé certains faits que l'on ne saurait nier. Il s'agissait bien d'une manifestation non autorisée et organisée par le groupe Bélier. On a retrouvé un ordre de marche du chef des Béliers adressé aux membres du groupe. Il n'y est pas fait allusion à la cérémonie en l'honneur de Virgile Rossel qui a donc eu lieu le 30 juin dernier à Tramelan. Les tribunaux statueront sur les responsabilités.

Au sujet de la répétition éventuelle d'actions de ce genre, M. Furgler a indiqué qu'un arrêt du Tribunal fédéral (septembre 1977) admet que l'on puisse appliquer l'article 5 de la Constitution pour interdire ce genre d'opération collective déclenchée sur le territoire d'un autre canton. Il y a donc bel et bien une base juridique pour interdire ce genre d'expédition.

M. Furgler a conclu en disant que les propos tenus par M. Jardin sont d'autant plus malvenus qu'ils émanent d'un homme de gouvernement. Les événements de Tramelan sont réels et nullement dus aux propos « d'un conseiller fédéral imprudent ». M. Furgler n'en a pas moins répété qu'il pensait que les négociations tripartites aboutiraient aux accords définitifs. (ats)

Monsieur et Madame Henri Reinbold-Girardin, à Genève ;

Madame J. Geiser, son aide familiale si dévouée ;

Madame et Monsieur W. Kohler-Boss, ses amis ;

Les familles Reinbold, Piguet, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René REINBOLD-PIGUET

leur cher frère, beau-frère et ami, survenu le 8 juillet 1979, dans sa 87e année.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile de la famille : H. Reinbold, Florissant 16, 1206 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).
A. A. (alcool anon.): 41 12 18.

TRAMELAN

Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.

Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Aide familiale: tél. 97 42 50
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corémont.

LE LOCLE

Repose en paix.

La famille, parents et amis, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Ali PERRET-GENTIL
née Esther RÜFENACHT

survenu dans sa 87e année.

LE LOCLE, le 11 juillet 1979.

Le culte sera célébré vendredi 13 juillet, à 10 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile : Envers 54, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

• PAYS NEUCHÂTELOIS •

TRAVERS

Neuchâtel Xamax - Bienne en match exhibition

Dans le cadre des manifestations organisées en vue de la participation du club local aux frais d'aménagement du nouveau terrain de football, un match exhibition opposant Neuchâtel Xamax à Bienne se déroulera samedi 28 juillet prochain à 17 h. 30 sur le terrain en question à Travers. L'équipe neuchâteloise présentera à cette occasion ses nouveaux joueurs.

En soirée, l'excellent orchestre « The Rados » de Bienne, pour la première fois au Vallon, animera un bal à la cantine. Quant à l'inauguration officielle du terrain, elle sera célébrée le dimanche 4 août 1979. A part la partie officielle, des rencontres sont prévues le samedi et le dimanche avec la participation des FC Bavois, des Gras (France) et d'anciens joueurs du FC local. Ceux-ci, de même que les juniors seront opposés à des clubs de la région. (ad)

GENEVEYS-S/COFFRANE

Cyclomotoriste blessé

Mardi à 21 h. 50, un cyclomotoriste de Coffrane, le jeune J. M. B., circulait rue Charles-l'Éplattien en direction nord. A la hauteur de l'Hôtel des Communes, il est entré en collision avec l'auto conduite par M. R. D., de Coffrane qui circulait route du Vanel, à Coffrane. Légèrement blessé, le jeune J. M. B. a consulté un médecin.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Selva Quartet.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les Petites Fugues; 17 h. 45, Lenny.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, La Tour infernale.
Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, La Dentelière.
Palace: 15 h., 20 h. 45, La Fureur de vaincre.
Rex: 20 h. 45, Le Gendarme se marie.
Studio: 15 h., 21 h., Frissons.

Pompes funèbres Arnold Wältli
Epargne 20 Téléphone (039) 23 43 64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

CERNIER

La radio en escale

Dans le cadre de son émission *La cavale de vacances*, l'équipe itinérante de la Radio suisse romande a fait escale à Cernier. Mercredi soir et jeudi, elle a pris contact avec la population par une série d'interviews des personnalités villageoises. Elle a fait halte à la piscine d'Engollon. Evidemment pendant cette période de vacances, l'émission a été plus animée à la piscine qu'au chef-lieu. Tout le monde est parti et le village est vidé de sa population. Merci aux animateurs de faire connaître notre coin de pays aux auditeurs de la Radio suisse romande. (bz)

Carnet de deuil

CERNIER. — Mardi s'est éteint à son domicile de Cernier, M. Jacques Daglia, doyen de la commune de Cernier, né le 27 septembre 1891. C'était une personne très connue à Cernier et à Neuchâtel. En effet, M. Daglia, avec ses frères, a tenu durant de longues années un commerce de fruits et légumes à Cernier et au marché de Neuchâtel. (bz)

L'ACTUALITÉ SUISSE

Après la découverte d'un émetteur clandestin

La Confédération déboutée

La Cour suprême du canton de Soleure a refusé hier d'entrer en matière sur un recours interjeté par le ministère public fédéral contre le jugement prononcé par le Tribunal d'Olten-Goesgen à l'encontre des responsables de l'émetteur illégal « Radio Active Goesgen Libre ». Ces derniers avaient été condamnés à 500 fr. d'amende, mais non au paiement des frais engagés par les PTT pour découvrir l'émetteur (plus de 13.000 fr.).

A l'appui de sa décision, la Cour suprême a fait valoir que le canton de Soleure ne connaît pas de recours contre une décision faisant supporter des frais à l'Etat, serait-ce la Confédération. Le ministère public fédéral peut maintenant porter l'affaire devant le Tribunal fédéral. (ats)

Le soir étant venu, Jésus dit :
Passons sur l'autre rive.

Marc IV, v. 35.

Madame et Monsieur Ettore Zanga-Genier et leurs enfants Myriam, Clara et Pablo ;

Les descendants de feu Jules-Auguste Genier-Tharin ;

Les descendants de feu Edouard Pfister-Warmbrodt,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Alfred GENIER

leur cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, mardi, dans sa 64e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 juillet 1979.

L'incinération aura lieu vendredi 13 juillet.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : rue de l'Helvétie 14, Mme et M. E. Zanga-Genier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LES BOIS

Madame Rose Donzé-Boichat, Les Bois;
Monsieur et Madame Jean-Marie Donzé-Jeanbourquin et leurs enfants, Pierre-Yves et Christelle, Porrentruy;

Madame et Monsieur Raymond Bilat-Donzé et leur fille Astrid, Les Bois;
Monsieur et Madame Hans Gyger-Donzé, La Chaux-de-Fonds;

Mademoiselle Marie-Claire Donzé, Les Bois;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Donzé-Jeanbourquin;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Arthur Boichat-Clémence,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Maurice DONZÉ

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, parrain, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui dans sa 68e année, après une longue maladie, supportée avec résignation, réconforté par les sacrements de l'église.

LES BOIS, le 10 juillet 1979.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église des Bois, le vendredi 13 juillet, à 14 h. 30.

Le corps repose en la chapelle mortuaire de l'église des Bois, où une veillée de prières aura lieu jeudi 12 juillet, à 20 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

YVERDON



La famille de

Madame

Irène FATTON-VOIROL

à La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Chavannes-Renens, Bienne et Yverdon, a le chagrin de faire part de son décès survenu le 10 juillet, dans sa 79e année, après quelques mois de maladie.

YVERDON, le 12 juillet 1979.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 juillet.

Messe en l'église Saint-Pierre, à 14 heures, honneurs, à 14 h. 45.

Domicile mortuaire :

Chapelle des Quatre-Marronniers, Hôpital d'Yverdon.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Sur l'océan Indien et sur le Sud-Ouest de l'Australie Skylab s'est désintégré sans faire de victimes

► Suite de la 1^{re} page

Un porte-parole de la station de repérage de la NASA de l'île de l'Ascension dans l'Atlantique-Sud, avait annoncé à 17 h. 07 (heure suisse) que les panneaux solaires du laboratoire avaient commencé à se détacher alors que Skylab atteignait les couches épaisses de l'atmosphère à une altitude de 111 kilomètres.

COMME LES AILES D'UN PETIT CANARD

« Les panneaux solaires se sont repliés comme les ailes d'un petit canard », a déclaré Bob Kaputka, ingénieur du Centre spatial de la NASA de Huntsville en Alabama. « Les panneaux se sont brisés, mais ils étaient toujours retenus à Skylab par des câbles électriques. Nous avons pu voir que la température augmentait. »

Environ 500 morceaux des 77,5 tonnes du vaisseau spatial, notamment un coffre en plomb où étaient déposés des films afin de les protéger contre les radiations, devaient atteindre la terre.

Grosse erreur

Les débris de Skylab ont pénétré dans l'atmosphère à plusieurs milliers de kilomètres de l'endroit initialement prévu dans l'océan Indien.

La NASA a déclaré que le Département d'Etat avait reçu un message du gouvernement australien confirmant que le retour du laboratoire n'avait fait ni victimes ni dégâts.

D'autre part, elle a reçu des informations de plusieurs villes australiennes (Perth, Kalgoorlie et Espem) signalant la rentrée dans l'atmosphère du laboratoire spatial. Il faisait nuit en Australie, ce qui facilitait l'observation des débris.

A 17 h. 33 (heure suisse), 20 à 50 morceaux ont été aperçus dans la région de Perth.

Le NORAD avait annoncé que les débris tomberaient dans un secteur

s'étendant du sud de l'Atlantique à l'océan Indien.

Au moment où le vaisseau amorçait sa chute, la NASA lui avait imprimé un mouvement de bascule afin d'empêcher qu'il ne retombe sur l'Amérique du Nord.

Après une longue veille, les spécialistes avaient annoncé à 16 h. 25 (heure suisse) que Skylab atteindrait les couches supérieures de l'atmosphère entre 17 h. 01 et 17 h. 53 (heure suisse).

Cette prédiction a été faite lorsque le vaisseau entamait sa 34.981^e révolution autour de la terre depuis son lancement de Cap Kennedy, il y a six ans.

Sa trajectoire finale est passée au-dessus du Pacifique-Nord, de l'extrémité nord-ouest des Etats-Unis, le centre-sud du Canada, le nord de Montréal et d'Ottawa.

MANOEUVRE DE BASCULE

En début de journée, hier, lorsqu'il est apparu que Skylab disperserait des morceaux au-dessus de l'Amérique du Nord, la NASA avait entrepris la manœuvre consistant à faire basculer le vaisseau afin de prolonger sa vie pour qu'il évite le continent américain.

« Nous pensons qu'il s'agit de la décision la plus sûre pour le moment pour éviter des victimes », avait déclaré M. Smith aux journalistes.

A 8 h. 47 (heure suisse), un signal radio a été envoyé afin de mettre à feu les fusées latérales et le vaisseau « s'est mis à osciller et à rouler » en passant à une altitude de 147 kilomètres.

Cette mesure était destinée à retarder l'entrée du vaisseau spatial dans l'atmosphère de 30 minutes. Les calculs avaient alors montré que les débris non consommés lors de l'entrée dans l'atmosphère, tomberaient sur les Etats-Unis.

Les prévisions initiales donnaient à penser que la rentrée s'effectue-

rait dans l'Atlantique-Sud ou l'océan Indien.

« Nous avons décidé de modifier nos plans et de modifier le positionnement du vaisseau plus tôt afin de disposer d'une demi-heure supplémentaire pour le retour dans l'océan Indien. »

« Nous avons bien examiné les choses, a déclaré M. Smith et dans le

pire des cas, nous ne pouvions redouter une situation aussi dangereuse que celle qui se présentait initialement. »

Skylab avait été lancé le 14 mai 1973 et avait été occupé par trois équipes différentes d'astronautes pour des périodes allant jusqu'à 84 jours. Le dernier équipage l'avait abandonné en février 1974 et depuis il vagabondait dans l'espace. (ap)

Sommet Sadate - Begin à Alexandrie

Des entretiens très importants

Si la première séance d'entretiens, mardi, entre MM. Sadate et Begin, s'était déroulée sous le signe de l'hermétisme le plus complet, la deuxième et dernière rencontre, hier au Palais Ras el Tin d'Alexandrie, a été suivie par une conférence de presse commune. Il ressort de celle-ci que les entretiens ont pris fin sur un désaccord concernant la question des colonies juives en Cisjordanie, alors que des progrès semblent avoir été enregistrés à propos de l'autonomie des Palestiniens.

Le président Sadate a ouvert cette conférence de presse en soulignant ses divergences de vues avec le premier ministre israélien sur la question des implantations et sur le problème du Liban du Sud.

Le président égyptien a indiqué que le problème des implantations

avait été le premier point soulevé avec M. Begin. « Nous avons des avis différents sur cette question », a-t-il déclaré. Au sujet du Liban, il a souligné : « Nous sommes pour l'intégrité totale de ce pays. Nous n'accepterons jamais une partition quelconque ou une désintégration du Liban ». Le président Sadate a estimé néanmoins qu'il venait d'avoir ces deux derniers jours les entretiens les plus importants qu'il ait jamais eus avec M. Begin. Cette opinion a été partagée par le premier ministre israélien. Le président Sadate a ensuite souligné « l'intention solide » des deux signataires du traité de paix de parvenir à une paix globale au Proche-Orient.

M. Begin a alors tenu à souligner que « la paix entre l'Egypte et Israël est réelle et pour toujours ».

(ats, afp, reuter)

En bref • En bref • En bref

● **DAMAS.** — Sept membres des Services de renseignement syriens ont été tués à Alep alors qu'ils tentaient d'arrêter deux hommes soupçonnés d'avoir participé le mois dernier au massacre d'une cinquantaine d'élèves-aspirants de l'Ecole militaire d'Alep.

● **PEKIN.** — Un violent tremblement de terre au Jiangsu (Kiang-Sou), province de l'Est de la Chine, a fait au moins 11 morts et de nombreux blessés.

● **ROME.** — Cinq membres du secrétariat du Parti communiste italien ont été écartés, dans le cadre d'un important remaniement opéré à la suite des pertes électorales subies le mois dernier par le PCI.

● **LA NOUVELLE-DELHI.** — Le gouvernement indien de M. Desai a perdu hier sa majorité au Parlement, 34 députés ayant démissionné du Parti Janata au pouvoir.

● **RYAD.** — Des réserves pétrolières « importantes » auraient été découvertes en Arabie séoudite, au nord du royaume.

● **LONDRES.** — La Grande-Bretagne a accordé hier l'indépendance à l'une de ses dernières colonies, les îles Gilbert.

● **DJAKARTA.** — Deux ferry-boats transportant 70 passagers au moins sont portés disparus dans les eaux des îles Célèbes.

● **MARSEILLE.** — A la grande satisfaction des écologistes, la Commission baleinière internationale a décidé d'interdire partiellement la chasse à la baleine par les navires-usines.

● **BONN.** — Les Services secrets soviétiques (KGB) géraient à Bonn une maison de tolérance destinée à obtenir des informations politiques compromettantes.

● **PIRANCHAHR.** — Plusieurs dizaines de milliers de Kurdes ont manifesté hier dans plusieurs villes de province en Iran.

● **COLORADO SPRINGS.** — L'URSS a son propre Skylab, et il retombera peut-être sur terre le mois prochain.

Dans le ciel tunisien

Mystérieuse interception d'un Boeing US

Les autorités tunisiennes gardaient hier soir un Boeing-707 cargo, appartenant à une compagnie américaine et transportant, semble-t-il, 50 tonnes d'armes, qui a été forcé d'atterrir dans des circonstances plus que mystérieuses sur l'aéroport de Tunis. Le capitaine de l'appareil, Paul Marable, et deux des membres de l'équipage ont été emmenés par les autorités locales à l'ambassade des Etats-Unis où ils sont interrogés. Le quatrième membre de l'équipage se trouve à l'aéroport militaire de Tunis où il surveille le Boeing.

DES DECLARATIONS CONTRADICTOIRES

L'affaire est d'autant plus mystérieuse que les déclarations faites par des membres de l'ambassade américaine à Tunis et celles du directeur de la société à qui appartient l'appareil sont contradictoires sur plusieurs points.

Le gouvernement tunisien garde pour sa part un silence total sur cette affaire et a refusé de commenter les premières informations selon lesquelles le Boeing avait été détourné et les informations ultérieures selon lesquelles l'appareil transporte une cargaison de plus de 50 tonnes d'armes.

On ignore qui a imposé l'atterrissage de l'avion, et pourquoi.

L'appareil appartient à une société charter peu connue, la « Global International Airlines » dont le siège est installé à Kansas City, au Missouri. Elle dit exploiter deux Boeing 707.

UNE INTERVENTION CONFUSE

Dans une intervention confuse, le directeur de la société, M. Farhad Azima, a affirmé à Kansas City que l'appareil venait de Beyrouth avec un chargement de matériel médical et de vêtements à destination du Costa Rica, pour secourir les réfugiés du Nicaragua.

Pour M. Azima, l'appareil aurait été « détourné » et non « détourné » sur une base militaire de Bizerte, à 65 km. de Tunis, où on a procédé à

un changement de cargaison en chargeant l'appareil avec 50 tonnes d'armes.

Le directeur de la « Global International Airlines » affirme également que l'appareil a été « dérouté », lundi soir, et que les quatre membres de l'équipage ont été gardés au secret pendant 30 heures.

Selon lui, des responsables américains négocient à Tunis la libération de l'appareil.

L'ambassade des Etats-Unis à Tunis, qui a confirmé la réalité de l'interception, estime qu'il n'est pas évident qu'il s'agisse d'un détournement.

« Nous n'avons aucune raison de croire que l'on ait affaire à un détournement », a-t-on déclaré à l'am-

bassade sans autres précisions, et notamment sans vouloir confirmer si l'avion transportait bien des armes et se dirigeait vers le Costa Rica.

De même source, on indique n'avoir aucune information sur l'escorte que l'appareil aurait effectuée à Bizerte. Ces responsables américains qui ont tenu à garder l'anonymat affirment encore que l'affaire a commencé mardi soir, et non lundi soir comme l'a dit M. Azima.

AUX MAINS DES FEDDAYIN ?

La chaîne de télévision américaine NBC a annoncé à New York que l'appareil est entre les mains de feddayin palestiniens. « Nous n'avons aucune indication permettant de le penser », dit-on à l'ambassade américaine à Tunis.

L'avion était toujours stationné hier soir sur une base militaire qui jouxte l'aéroport de Tunis. Il n'était pas visible de l'extérieur de la base.

La partie civile de l'aéroport est demeurée ouverte au trafic aérien, les mesures de sécurité étant, selon les diplomates américains en poste à Tunis, « légèrement plus importantes que d'habitude ». (ap)

Près d'Abadan

Nouvelle rupture d'un oléoduc

► Suite de la 1^{re} page

A la suite de cette explosion, la police a annoncé qu'elle avait découvert quatre fusils d'assaut Kalachnikov et des cartouches vides près du lieu du sinistre. Mais à la direction de la raffinerie, on se refuse à dire qu'il s'agit d'un attentat.

Avertissement

Des affrontements entre Arabes iraniens réclamant l'autonomie du Khouzistan et gardiens de la révolution khomeinistes ont eu lieu dans la région il y a six semaines et, mardi, des Arabes iraniens ont manifesté à Khorramshahr en souvenir des militants arabes tués lors de ces troubles.

« Deux grenades ont explosé dans la ville » mardi soir, rapporte l'agence iranienne Pars.

Au cours des manifestations de mardi, l'ayatollah Khaghani, dirigeant religieux des Arabes iraniens, a vivement mis en cause le gouvernement central.

« Cinq mois ont passé depuis la victoire de notre révolution islamique, mais vous avez échoué à prendre des mesures efficaces pour éliminer le chômage, améliorer les conditions économiques et respecter la liberté des individus », a accusé l'ayatollah Khaghani.

« Votre gouvernement a maintenu un silence injustifiable sur les violations des libertés sociales du peuple et sur l'opposition actuelle du peuple iranien. »

Si le gouvernement central ne prend pas des mesures immédiates pour remédier à la situation « des tragédies amères » pourraient survenir qui « affecteraient directement notre religion », a-t-il averti. (ap)

UN EVENEMENT PAR JOUR

Mort à la graisse !

J'engraisse, tu engrais, il engraisse...

A toutes les personnes, à tous les temps, à tous les âges, l'Occident conjugue le verbe engraisser.

C'est un leitmotiv, un complexe, une obsession.

L'oeil chaque jour fixé sur la balance, le regard pointé obstinément vers la taille, ils sont des millions à écrire sur le plafond blanc de leurs méditations, sur les écrans de leurs rêveries, sur les pages du cahier de leur train-train quotidien : « Mort à la graisse ! ».

Aux Etats-Unis, c'est par milliards probablement qu'il faut compter les sommes dépensées pour faire disparaître les bourrelets disgracieux, les culottes de cheval inesthétiques, les encombrantes bedaines.

Les statisticiens ont établi que 24 millions d'Américains souffraient de surpoids. Des âmes charitables, poussées par le grand souffle messianique, qui élève le cœur des businessmen d'outre-Atlantique, ont estimé qu'une telle situation était intolérable.

Efficaces mais non sans failles - comme les fabricants de DC-10 - elles ont mis au point, dans leur lutte héroïque, des dizaines de régimes ou plutôt de diètes. Le mot est plus « in », plus médical.

Dans l'espace de quelques années, on a vu s'envoler vers le ciel alimentaire, entre chaque satellite lancé dans le champ des étoiles, une diète nouvelle.

Diète de la gelée, diète de la banane, diète du pamplemousse, diète du riz, diète du yogourt, diète de la femme sage, diète du vin, diète « une fois pour toutes », diète des 24 heures.

Combien sont-ils, combien sont-elles à les avoir égrénées comme des chapelets ?

Et sur cette masse de diètes, on a édifié une église avec un pape : M. Robert C. Atkins ! Il a tout de suite compris que pour réussir, il lui fallait des interdits. Il a excommunié les hydrates de carbone. Et on l'a pris tellement au sérieux qu'il a été appelé à témoigner devant la Commission sénatoriale pour les problèmes alimentaires.

Mais dans un domaine aussi bouillonnant par la passion que la lutte contre la graisse, un pape devait fatalement engendrer un antipape. Ce fut M. Herman Tarnower, qui décréta que la seule diète juste et bonne était la diète Scarsdale, qui se résumait en ce précepte : « Tout doit être préparé et assaisonné sans graisse ! »...

Tout ce bruit, dont les échos se propagent jusqu'en Europe, est-il bien raisonnable ? le principal, qu'on soit maigre ou qu'on soit gras, n'est-il pas d'être bien dans sa peau ? Et le seul critère d'un juste poids n'est-il pas de se sentir en santé ?

Mais la télévision, ce fléau de notre siècle, qui nous bombarde de réclames de produits qui font grossir, réclames qui vont se nichier dans l'inconscient, a malheureusement souvent détruit le bon sens commun.

Dès lors, un équilibre a été perdu qu'il nous faudra réapprendre. En même temps qu'il conviendra d'approfondir les causes de ceux qui engraisent - mais c'est une minorité - pour des causes pathologiques ou psychiques...

Willy BRANDT

PS. — A l'autre bout du monde, chaque jour, des centaines de gens meurent de faim.

L'ACTUALITE SUISSE

Incendies criminels à Villeneuve

Deux incendies se sont déclarés simultanément hier vers 1 h. 30 à Villeneuve, l'un à la rue des Fortifications 11 et l'autre à la Grand-Rue 28, chaque fois dans le local de chauffage. Un troisième foyer, causé par une explosion, a été découvert à l'extrémité du corridor du rez-de-chaussée inférieur de l'immeuble No

28 de la Grand-Rue. Dans ce dernier cas, on a renversé une harasse sous laquelle on a mis des papiers et de l'étoffe. Ce feu s'est éteint de lui-même. C'est un tonneau contenant un liquide non encore identifié qui a explosé. L'origine de ces sinistres est criminelle. Les dommages matériels sont assez importants. (ats)

Au Grand-Saint-Bernard

Tué sur le coup

Vers 11 h. 40, hier, un train routier conduit par M. Bruno Parizia, de Legnasco (province de Cuneo, Italie), circulait du tunnel du Grand-Saint-Bernard en direction de Martigny. A la sortie de Liddes, peu avant la chapelle Saint-Laurent, il sortit de la route, dans un virage à droite. La lourde machine dévala un pré sur environ 50 mètres. Ejecté, le conducteur fut tué sur le coup. (ats)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages:

- 2 Les oiseaux de forêt en montagne.
- 5 Bonne nouvelle pour les sportifs locaux.
- 7 Au Tribunal de police du Val-de-Travers.
- 13 Impar-Vacances.
- 14 Tennis: les Internationaux de Suisse à Gstaad.
- 21 Programmes radio-TV.

Prévisions météorologiques

Temps variable, souvent très nuageux. Pluies orageuses intermittentes. Température: l'après-midi 20 à 25 degrés. Zéro degré vers 4000 m. Vent modéré du sud-ouest en montagne, rafales lors des orages.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,32.